

Qualité

de l'environnement bâti au Canada:

Feuilles de route vers l'équité, la valeur sociale et la durabilité

Subvention de partenariat du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) 895-2022-1003

Le premier congrès annuel des représentant-es des partenaires à travers le Canada

Rapports sur les tables rondes produits par les étudiant-e-s

Montréal, Août 2022

Sous la direction de Jean-Pierre Chupin, PhD
Directeur scientifique du partenariat CRSH sur la qualité

Chaire de recherche du Canada en
Architecture, concours et médiations de l'excellence



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada



RAPPORTS SUR LES TABLES RONDES PRODUITS PAR LES ÉTUDIANT·E·S

Première convention annuelle

Montréal, Août 2022

***CRSH Partenariat de recherche
(#895-2022-1003)***

Sous la direction de Jean-Pierre Chupin, PhD, CRC-ACME, Université de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

Pôle 1 : Justice spatiale et amélioration de la qualité de vie.....	4
Table ronde 1 - TorontoMet & McGillU & DalhousieU & UToronto - 25 août am	4
Table ronde 2 - TorontoMet & McGillU & DalhousieU & UToronto - 25 août pm	11
Table ronde 3 - TorontoMet & McGillU & DalhousieU & UToronto - 26 août.....	20
Pôle 2 : Résilience intégrée, culture matérielle et réutilisation adaptative	27
Table ronde 1 - LaurentianU & CarletonU & UWaterloo– 25 août	27
Table ronde 2 - LaurentianU & CarletonU & UWaterloo– 25 août	36
Table ronde 3 - LaurentianU & CarletonU & UWaterloo– 26 août.....	42
Pôle 3 : Conception inclusive pour la santé, le bien-être, le vieillissement et les besoins spéciaux	47
3a - Table ronde 1 - ConcordiaU & UCalgary - 25 août.....	47
3a - Table ronde 2 - ConcordiaU & UCalgary - 25 août.....	55
3a - Table ronde 3 - ConcordiaU & UCalgary - 26 août.....	65
3b - Table ronde 1 - UCalgary & UMontréal - 25 août	73
3b - Table ronde 2 - UCalgary & UMontréal - 25 août	81
3b - Table ronde 3 - UCalgary & UMontréal – 26 août.....	91
Pôle 4 : Processus et politiques de soutien à la réinvention des environnements bâtis.....	98
Table ronde 1 - AthabascaU & ULaval & UManitoba – 25 août.....	98
Table ronde 2 - AthabascaU & ULaval & UManitoba – 25 août.....	103
Table ronde 3 – AthabascaU & ULaval & UManitoba - 26 août.....	111

Pôle 1 : Justice spatiale et amélioration de la qualité de vie

Table ronde 1 - TorontoMet & McGillU & DalhousieU & UToronto - 25 août am
Jeudi 25 août 2022, de 9 h 30 à 11 h.

ATTENTES DES GROUPES DE CITOYENS À L'ÉGARD DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ + PREMIÈRES ILLUSTRATIONS DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Résumé par:

Stavros Kondeas, étudiant en maîtrise d'architecture (Dalhousie University)

Date de soumission : 2022 / 10 / 09

Chercheur·euse·s :

- **Alanna Thain** (McGillU)
- **Anna Kramer** (McGillU)
- **Will Straw** (McGillU)
- **Susan Fitzgerald** (DalhousieU)
- **Marco Polo** (Toronto Met)
- **Fatih Sekercioglu** (Toronto Met)
- **Leila Farah** (Met de Toronto)
- **Samantha Biglieri** (Toronto Met)
- **Fadi Masoud** (UToronto)
- **Robert Wright** (UToronto)

Groupes citoyens :

- **Alex McLean** (Théâtre Zuppa)
- **Afsaneh Tafazzoli** (Open Architecture Collaborative Canada)
- **Marveh Farhoodi** (Open Architecture Collaborative Canada)
- **Doramy Ehling** (Fondation Rick Hansen)
- **Sonia Blanc** (Architecture sans frontières Québec)
- **Veronic Lapalme** (Architecture sans frontières Québec)
- **Emmay Mah** (Toronto Environment Alliance)

Villes et marchés publics:

- **Leah Perrin** (Ville de Halifax)
- **Lucy Genua** (Toronto - Parcs)
- **Darrell MacDonald** (ministère des Travaux publics de la Nouvelle-Écosse)

Organisations professionnelles:

- **Grant Fahlgren** (Association des architectes paysagistes du Canada)
- **Susan Spiegel** (Association des architectes de l'Ontario)

- **Pierre Corriveau** (Ordre des architectes du Québec)

Étudiant·e·s :

- **Stavros Kondeas** (DalhousieU)
- **Jessica Gu** (Toronto Met)
- **Isabel Mink** (UToronto)
- **Lucie Palombi** (UdeM)

1- LES PRINCIPALES ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT :

Réseau et collaboration étendus

On attend du monde universitaire, de la pratique professionnelle et des groupes de citoyens qu'ils brisent les silos entre leurs disciplines respectives afin d'identifier de nouveaux problèmes et de proposer des méthodes de travail innovantes. Ces relations peuvent permettre de répondre à des problèmes complexes avec des ressources et des réseaux adéquats. Le partenariat devrait permettre aux concepteurs, aux planificateurs, aux travailleurs sociaux, aux partenaires gouvernementaux, aux décideurs et aux citoyens de travailler les uns avec les autres, de partager leurs connaissances et de co-créeer des solutions.

Identifier les tensions et les questions

Une approche élargie de la recherche et de l'engagement entraînera des interactions entre des acteurs (humains et non humains), dont certains n'ont peut-être jamais collaboré auparavant. On s'attend à ce que ces nouvelles relations de travail génèrent des discussions constructives tout en révélant des tensions concernant la responsabilité, la méthodologie et/ou la distribution des ressources. Lorsque l'on travaille ensemble dans des espaces inhabituels pour la plupart des gens, la tâche la plus importante est de trouver les bonnes questions à poser, d'établir la confiance entre les partenaires et de communiquer les solutions d'une manière accessible.

Centrer la confiance dans nos nouvelles méthodes de travail

Ce partenariat est l'occasion de mener des recherches impliquant un plus grand nombre de parties prenantes. L'ouverture des approches traditionnelles de la recherche à de nouvelles perspectives peut déboucher sur une recherche qui reflète les besoins de la société à l'heure actuelle. On s'attend à ce qu'entre toutes ces parties prenantes, de nouvelles méthodologies soient développées pour explorer les conditions de vie des sites de recherche. Ces méthodes pourraient inclure la recherche-action participative, le bénévolat, le simple fait de se montrer, la réalisation d'enquêtes dans les espaces publics, des " pop-ups " pour engager les gens in situ, et/ou des tables rondes similaires à celles organisées lors du congrès national. L'un des fondements essentiels de ces méthodes sera d'établir la confiance entre toutes les personnes invitées à la table.

Communication accessible et compétences transférables

Pour que l'engagement multidisciplinaire soit couronné de succès, il faut une compréhension de base du fonctionnement du processus, ainsi qu'un langage accessible. Les procédures et les résultats du partenariat doivent être faciles à comprendre et permettre à quiconque - d'un groupe de citoyens locaux à un membre du gouvernement fédéral - d'être en mesure d'appliquer ce qui a été appris.

2- DES EXEMPLES CONCRETS D'OBSTACLES À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI :

Limites du processus de préplanification et de demande de propositions (DP)

Un sujet récurrent de la table ronde était le manque d'engagement des parties prenantes dans les premières étapes de la conception d'un projet. Les demandes de propositions et le processus de pré-planification sont considérés comme essentiels pour définir ce que deviendra un projet et comment il sera utilisé. Il semble que la création des demandes de propositions soit découplée des utilisateurs finaux et qu'il manque souvent des connaissances importantes sur les véritables besoins et expériences de ceux que les espaces vont directement toucher. De nombreux témoignages soutiennent l'idée d'impliquer les utilisateurs finaux bien avant la conception initiale. Cela permettrait de recueillir des points de vue importants sur des aspects tels que la programmation fonctionnelle, la compréhension des consultants spécialisés qui pourraient être nécessaires, et les idées d'engagement futur.

Conception axée sur les produits ou sur les personnes

Après la discussion sur la conception de la demande de propositions pour qu'elle soit plus inclusive, il a été estimé qu'actuellement, les industries de l'architecture et du design sont orientées vers le produit plutôt que vers le processus. On consacre beaucoup d'énergie au respect des calendriers et des budgets, ce qui peut entraîner une baisse d'enthousiasme ou de motivation pour l'innovation, la conduite d'un engagement significatif ou le dépassement des pratiques courantes. Cette dépense d'énergie sur des choses comme le temps et le budget - bien qu'importante pour la réalisation du projet - supprime l'élément humain qui devrait être au centre du projet. L'un des partenaires a décrit un processus qui permet d'entrer en empathie avec l'utilisateur final, de tester ses besoins par rapport à la conception proposée et d'itérer les idées générées par les sessions d'engagement avec la communauté elle-même. Pour l'instant, on estime que la pratique courante donne la priorité à la réalisation du projet plutôt qu'à un engagement significatif.

Définir l'engagement public

"Que signifie exactement l'engagement communautaire ? Je dirais qu'[il y a] une compréhension et une interprétation superficielles de la communauté, ainsi que l'engagement dans notre travail."

Cette idée a trouvé un écho dans le groupe et a fait l'objet de nombreuses discussions. Les processus d'engagement public sont souvent très opaques. Si vous n'êtes pas dans le système, il peut être difficile de se connecter au processus. Qui détermine quelles questions sont posées ? La discussion a permis de dégager deux types de questions que l'on retrouve souvent dans le processus d'engagement. La première concerne les besoins de l'espace et les éléments directement liés aux caractéristiques et à l'expression du bâtiment final - lumière, matériaux, structure, etc. La deuxième question, moins explorée dans un processus

d'engagement typique, est une véritable enquête sur les expériences et les besoins de ceux qui utiliseront le design final.

Attentes en matière d'engagement du public

"[L'engagement] ne faisait que cocher la case du oui, nous y sommes allés, nous avons présenté, mais nous n'avons même pas le pouvoir de changer le programme à ce moment-là, car c'était écrit dans la demande de propositions."

Une grande partie d'un projet est prédéfinie dans la demande de propositions, avant toute consultation et conception. Cela va à l'encontre des concepteurs et du processus de consultation lui-même, car des caractéristiques telles que le programme, la taille des salles, les consultants requis, le site, etc. ont déjà été décidées et sont souvent les éléments sur lesquels les citoyens veulent avoir leur mot à dire. Les attentes concernant ce dont les citoyens veulent discuter par rapport à ce sur quoi ils peuvent réellement donner leur avis créent un déséquilibre qui affecte l'attitude, l'assiduité et la motivation à participer à l'engagement public. Ce déséquilibre va jusqu'à remettre en question l'authenticité du processus d'engagement et donne l'occasion de réfléchir à une meilleure façon d'avoir ces conversations. L'exclusion de certains groupes s'explique en partie par le fait que l'engagement est en grande partie un processus passif dans lequel on organise des "journées portes ouvertes pour obtenir des commentaires, mais on est déjà en quelque sorte sur la bonne voie".

Public vs. privé et le monopole dans l'espace architectural canadien

Au cours de la discussion, un sentiment a été partagé qui identifie un monopole sur les projets du secteur public au Canada. La majorité des projets tels que les bibliothèques, les centres communautaires, les installations récréatives, les piscines publiques, les théâtres, etc. sont réalisés par les mêmes grandes entreprises. Cela soulève la question de savoir si ces projets sont conçus pour des contextes et des personnes spécifiques, ou s'ils sont standardisés et homogénéisent passivement l'écosystème architectural au Canada.

Une grande partie de l'environnement bâti est développée par le secteur privé. Le défi que cela crée est que les travaux des secteurs public et privé s'alignent et répondent à des intérêts différents. Dans la plupart des cas, le secteur public a l'avantage de répondre aux besoins et aux désirs du grand public. Cela permet en grande partie d'adopter des approches innovantes et adaptées en matière de conception, car les intérêts du domaine public évoluent au fil du temps, alors que les promoteurs privés et les clients privés n'ont pas nécessairement les mêmes motivations ou intérêts.

Règlements, politiques et permis

L'environnement bâti est fourni par l'application de règlements, de codes et de processus d'approbation de permis. Bien que ces paramètres soient établis à de multiples échelles -

fédérale, provinciale, municipale - ils sont généralement centrés sur des plans, des coupes et des élévations très objectifs comme support d'évaluation. Ce qui manque dans cette formulation, ce sont des points de contact pour prouver que les objectifs environnementaux, économiques et sociaux sont atteints. Les besoins des utilisateurs finaux saisis par le biais d'une demande de propositions adéquate et les résultats mesurés de la conception par le biais d'une évaluation après occupation ne figurent pas toujours sur la liste de contrôle de ce qui est requis.

De plus, la majorité des exigences en matière de zonage et de planification au Canada sont extrêmement désuètes. Si les besoins d'une société en évolution ne sont pas reflétés par des règlements et des politiques adaptables, ces derniers deviennent intrinsèquement dissociés des conditions de vie d'un lieu et contribuent souvent à exclure davantage et à perpétuer les injustices systémiques. Cette déconnexion entre les personnes et les processus décisionnels qui ont un impact sur leur vie, en particulier les personnes qui ont été historiquement et continuellement exclues des processus politiques, conduit à un ressentiment et une méfiance croissante à l'égard de la façon dont l'environnement bâti est évalué, conçu et livré.

Perception et réalité

La somme totale des processus réglementaires, des politiques, de l'engagement et du processus de conception aboutit à un environnement bâti qui reflète la perception des concepteurs, des décideurs, des fonctionnaires et des consultants. Cette perception reflète-t-elle l'expérience vécue des utilisateurs ou est-elle la projection d'une méthode de travail descendante ? La table ronde s'oriente vers cette dernière hypothèse. Comment l'industrie des meilleures pratiques peut-elle répondre aux expériences vécues par l'utilisateur final, afin de fournir un produit techniquement solide, mais intégré sur le plan social, environnemental et économique ?

3- SUGGESTIONS CONCRETES POUR DES ETUDES DE CAS (pour des recherches futures) :

Cette table ronde ne s'est pas concentrée sur des études de cas spécifiques, mais a plutôt exploré comment la qualité peut être définie et quels sont les obstacles à la fourniture d'un environnement bâti de "qualité".

4- DIVERS (NOUVEAUX PROBLÈMES ET QUESTIONS DE RECHERCHE POTENTIELLES) :

Apprendre des autres et co-création

Il est possible et nécessaire d'élargir notre façon de travailler pour inclure les diverses perspectives de ceux qui vivent dans l'environnement bâti. Cela inclut, bien sûr, les

connaissances indigènes dérivées de siècles d'histoire vécue sur cette terre et devrait également inclure les connaissances apportées au Canada par les nouveaux arrivants. Nous vivons des changements dans notre climat social et environnemental qui nous placent dans des situations sans précédent. Nous devons continuer à travailler avec les voix des autochtones et des immigrants afin de générer un environnement bâti qui a appris des expériences et des perspectives d'un groupe plus diversifié de personnes.

Ce qui semble émerger, c'est l'importance de ces équipes transdisciplinaires, qui reconnaissent que les problèmes complexes nécessitent des solutions représentées par les intérêts des groupes communautaires, des organisations professionnelles et du monde universitaire. Toutes ces personnes ont des rôles différents, mais tout aussi importants, à jouer.

Questions possibles à examiner lors de la table ronde :

- Quelles méthodologies peuvent être pratiquées pour observer les conditions de vie d'un espace ?
- Comment les professionnels peuvent-ils aller au-delà de la fonctionnalité d'un espace afin de concevoir un environnement bâti qui crée des opportunités de croissance dans la vie des utilisateurs finaux ?
- Devrait-il y avoir une exigence dans le processus de permis d'aménagement qui dicte qu'un demandeur doit activement s'engager auprès des communautés et les faire participer aux processus de pré-planification et de conception ?
- Comment pouvons-nous garantir une représentation adéquate au sein des commissions d'examen du design ?
- Quels sont les intérêts représentés dans les processus d'examen des projets et, par la suite, dans les processus d'attribution des prix ? Comment ces intérêts se reflètent-ils dans le retour d'information recueilli lors de ces processus ?
- Comment réglementer à différentes échelles (nationale, provinciale et municipale) et comment mesurer l'impact des politiques à différentes échelles.

Pôle 1 : Justice spatiale et amélioration de la qualité de vie

Table ronde 2 - TorontoMet & McGillU & DalhousieU & UToronto - 25 août pm
Jeudi 25 août 2022, de 14 h 30 à 16 h.

ATTENTES DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ + DEUXIÈMES ILLUSTRATIONS DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Autrice du résumé : Jessica Gu, étudiante en mars (Toronto Metropolitan University)

Date de soumission : 2022/10/09

Chercheur·euse·s :

- **Alanna Thain** (McGillU)
- **Anna Kramer** (McGillU)
- **Will Straw** (McGillU)
- **Susan Fitzgerald** (DalhousieU)
- **Marco Polo** (Toronto Met)
- **Fatih Sekercioglu** (Toronto Met)
- **Leila Farah** (Met de Toronto)
- **Samantha Biglieri** (Toronto Met)
- **Fadi Masoud** (UToronto)
- **Robert Wright** (UToronto)

Groupes citoyens:

- **Alex McLean** (Théâtre Zuppa)
- **Afsaneh Tafazzoli** (Open Architecture Collaborative Canada)
- **Marveh Farhoodi** (Open Architecture Collaborative Canada)
- **Matthew Grondin** (Montréal 24/24)
- **Jonathan Rouleau** (Montréal 24/24)
- **Doramy Ehling** (Fondation Rick Hansen)
- **Sonia Blanc** (Architecture sans frontières Québec)
- **Veronic Lapalme** (Architecture sans frontières Québec)
- **Emmay Mah** (Toronto Environment Alliance)

Organisations professionnelles:

- **Grant Fahlgren** (Association des architectes paysagistes du Canada)
- **Susan Spiegel** (Association des architectes de l'Ontario)
- **Pierre Corriveau** (Ordre des architectes du Québec)

Villes et marchés publics

- **Leah Perrin** (Ville de Halifax)
- **Ville de Montréal**
- **Lucy Genua** (Toronto - Parcs)
- **Darrell MacDonald** (ministère des Travaux publics de la Nouvelle-Écosse)

Étudiant·e·s

- **Stavros Kondeas** (DalhousieU)
- **Jessica Gu** (Toronto Met)
- **Isabel Mink** (UToronto)
- **Lucie Palombi** (UdeM)

1- LES PRINCIPALES ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT :

Ce partenariat entre des chercheurs, des groupes de citoyens, des organismes de prix, des villes et des groupes d'approvisionnement, et des étudiants arrive à une période importante, alors que les problèmes des villes canadiennes ne cessent de croître. Alors que la génération des baby-boomers prend sa retraite et qu'une nouvelle génération arrive dans le secteur, il est possible d'entendre de nouvelles voix et de nouvelles idées pour un avenir qui respecte les droits des peuples autochtones, avec plus d'équité, de diversité, de justice et de durabilité. Au cours du partenariat, on s'attend à ce que les conversations et les idées soient rapportées aux institutions de chaque groupe respectif pour être mises en œuvre dans leur travail, et à ce que les institutions utilisent leur plateforme pour défendre les nouvelles informations auprès du public. Un exemple de la façon dont le travail de promotion peut être mis en œuvre dans l'action a été donné par l'OAA, qui aimerait voir moins de tension et plus de collaboration entre les réviseurs de bâtiments, les inspecteurs et les architectes. En identifiant collectivement les problèmes du processus d'approvisionnement et de la pratique architecturale, les stratégies qui en résultent pour combattre ces problèmes peuvent être présentées aux organismes gouvernementaux, y compris les députés et les responsables en chef de la construction ; cette conversation serait facilitée et défendue par des organismes de réglementation comme l'OAA. Le partenariat devrait susciter des idées sur la façon dont l'espace peut être transformé non seulement par des stratégies permanentes, mais aussi temporaires ou saisonnières, tout en étudiant une meilleure utilisation de l'espace de jour et de nuit comme méthode de promotion de la justice spatiale. Le changement devrait être mis en œuvre dans les constructions futures, les politiques gouvernementales, les comités d'examen de la conception et les programmes de prix comme moyens systémiques d'affecter l'environnement bâti.

2- DES EXEMPLES CONCRETS D'OBSTACLES À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI :

Dans le cadre du système de prix, l'architecture est louée lorsqu'elle tient compte du contexte de l'environnement, mais un élément manquant majeur est la reconnaissance de l'histoire indigène du Canada dans les projets et les qualifications des prix. Par exemple, deux grandes rues du Canada, la rue Yonge à Toronto et la rue Granville à Vancouver, étaient toutes deux des sentiers indigènes utilisés par des centaines de générations ; cela est rarement, voire jamais, reconnu dans les bâtiments ou les critères d'attribution des prix. Des cas comme celui-ci rendent les professionnels et les praticiens complices de l'oubli des histoires autochtones. Les systèmes de récompenses doivent intégrer les histoires et les peuples autochtones dans le processus d'évaluation.

Il y a un manque de représentation des groupes minoritaires, en particulier des peuples autochtones et de leur histoire, dans tous les aspects du processus de construction, y compris la pratique architecturale, la planification, les groupes institutionnels, les comités d'examen de la conception et des prix, les critères d'excellence de la conception, les entrepreneurs et les sous-traitants. L'industrie a besoin d'une amplification des voix autochtones pour être entendue à différents niveaux (local, provincial et national), et les groupes devraient être réceptifs aux représentants étudiants pour un filet de représentation plus large. Actuellement, même lorsque les politiques souhaitent embaucher ou s'engager avec des entreprises ou des communautés autochtones, il n'y a pas assez de personnes ou de ressources au sein des communautés autochtones pour soutenir l'initiative. Un exemple de cela est le Musquem - Tsleil Waututh à Vancouver, où, en raison de l'engagement important dans le processus de planification et des ressources requises de la communauté, ils sont à la limite du nombre de projets qu'ils peuvent prendre en charge. La politique doit prévoir des mesures incitatives pour encourager et soutenir un plus grand nombre d'autochtones à rejoindre la pratique de l'architecture.

Face au changement climatique, de nombreux immeubles multirésidentiels offrent des conditions de vie invivables pendant les périodes de chaleur extrême, avec peu ou pas d'accès à des espaces extérieurs pour l'hospice ; et pendant la pandémie, les personnes vivant dans ces immeubles ont souffert par rapport à celles qui disposaient d'espaces verts privés ; et Il existe actuellement un déséquilibre dans notre distribution d'espaces verts, elle est inéquitable et ne sert pas une plus grande partie de la population. Comment les espaces verts peuvent-ils être utilisés de manière équitable pour offrir l'hospice à ceux qui ne peuvent pas être à l'intérieur ?

Il existe actuellement des barrières financières au sein des projets qui remettent en cause les délais et la qualité des projets. En raison des prêts d'argent, des problèmes de chaîne d'approvisionnement et de l'inflation, les projets sont retardés, les budgets sont réduits et les programmes doivent être plus petits, plus efficaces et plus économiques. De plus, les exigences des codes du bâtiment ajoutent une pression financière sur le bâtiment, comme les nouveaux systèmes de gicleurs, mais limitent également l'innovation en matière de conception car il y a de plus en plus d'éléments prescriptifs qui doivent être ajoutés dans les bâtiments. Il existe également des divergences entre ce que la municipalité souhaite en termes de durabilité et ce que les politiques permettent. Un exemple de cela est l'incitation actuelle à la construction de bâtiments en bois massif à Toronto. La technologie du matériau préfère un bâtiment droit, mais le zonage de la ville exige que les bâtiments soient en retrait du gâteau de mariage. Dans l'ensemble, il existe des forces économiques et politiques auxquelles le design est tenu de se conformer.

3- SUGGESTIONS CONCRETES POUR DES ETUDES DE CAS (pour des recherches futures) :

Le groupe Justice spatiale est intéressé par l'examen d'études de cas de différentes formes, notamment des bâtiments existants, des interventions temporaires, des sites en tant que développement potentiel et des processus. La méthode de réalisation de ces études de cas doit être prise en compte ; le processus doit inclure la perception de l'espace par différentes personnes.

Justice temporelle

Les interventions temporaires permettent d'envisager de nouvelles façons d'utiliser l'espace existant, de révéler les obstacles à la qualité de l'environnement bâti et de plaider pour la justice spatiale. Ces interventions posent des questions : Qui a le droit à la ville ? Pour qui le territoire et l'environnement urbain sont-ils construits ? Ce thème a été introduit par le travail de Montréal 24/24, une organisation qui étudie comment l'espace public peut être développé pendant la nuit pour une meilleure utilisation et pour fournir une meilleure qualité de services, de commodités et de sécurité aux habitants de la ville. Le groupe organise plusieurs fêtes et événements nocturnes qui poussent la ville à adopter une politique de vie nocturne afin d'améliorer les besoins culturels et économiques de la ville. Pour soutenir ces événements, l'organisation organise chaque année *Montréal au Sommet de la Nuit* ou Montreal's Night Summit, qui réunit des penseurs, des professionnels et des représentants du gouvernement pour discuter des politiques publiques dans le monde entier.¹ De même, Toronto organise chaque année un événement de nuit appelé Nuit Blanche, un événement basé sur l'art et les installations qui interdit aux voitures de circuler dans plusieurs rues principales, ruelles et parkings pour la nuit, laissant la place aux piétons. De même, à Toronto et dans d'autres villes, il existe des exemples de rues fermées pendant une partie de la journée, chaque semaine ou presque, pour être réservées aux piétons. Lors d'événements de ce genre, l'attitude, la mentalité et la culture des résidents changent pour accepter et célébrer l'utilisation des rues par les piétons uniquement, ce qui remet en question les opérations quotidiennes de la ville. Ces études de cas éphémères peuvent être des preuves de concepts ou des projets pilotes pour changer ce qui est autorisé dans les permis et les règlements, elles sont plus réceptives au public et peuvent servir d'expériences vers des interventions permanentes.

Revitalisation des terrains existants

Si l'on considère le tissu urbain existant des villes, il existe des opportunités dans les sites vacants qui devraient être examinés pour trouver des moyens de les améliorer afin de servir davantage de personnes. Le Bentway à Toronto est un exemple de la manière dont un espace sous-utilisé autour d'une infrastructure a été revitalisé pour rendre l'espace au public. Située sous l'autoroute Gardiner, l'intervention relie sept quartiers en activant l'espace public avec de l'art, des équipements de loisirs et des événements. Une programmation a été mise en place pour les activités de jour et de nuit, et des événements

¹ <https://www.mtl2424.ca/en/night-summits/>

peuvent se dérouler au fil des saisons.² Un exemple de l'adaptabilité de l'espace existant est la réutilisation des terrains de golf comme centres de refroidissement à Toronto. Cela pose la question de l'utilisation de ces grands espaces verts et de la possibilité de les utiliser pour soutenir plus de personnes que les seuls golfeurs. Un autre cas de récupération de l'espace est l'ancienne "plage" de Bloordale à Toronto. Sur le site de démolition d'une école, la communauté a récupéré le terrain inutilisé, rempli de granulats et de sable, pour en faire un parc public non officiel pour le quartier.³ L'opportunité du site a mobilisé la communauté qui s'est rassemblée de son plein gré, s'est approprié l'espace et a plaidé pour que la plage soit permanente. Malheureusement, le site est maintenant en cours de construction pour un bâtiment, mais le processus de direction, de création et de possession de l'espace par la communauté peut être considéré comme une étude de cas.

Processus d'engagement pour l'EDI

L'engagement avec les populations autochtones et la communauté devrait être une partie essentielle du processus de l'environnement bâti afin de fournir des espaces plus équitables, diversifiés et inclusifs, mais il est souvent supprimé ou fait de manière inauthentique. Des études de cas peuvent être réalisées sur des projets réussis ou non ; les exemples suivants montrent comment l'engagement peut être réalisé. Au Centennial Park de Toronto, des rapports de racisme anti-noir ont été publiés sur le parc, notamment sur le maintien de l'ordre et sur un environnement exclusif en général. Au cours de la mise à jour du plan directeur, les membres de la communauté noire ont été impliqués et payés pour leurs recommandations dans les nouveaux plans ; cela comprenait une signalisation dans d'autres langues, des marqueurs culturels et des installations artistiques. En répondant aux problèmes par l'engagement de la communauté, il en est résulté un environnement plus accueillant basé sur les besoins de la population.

Le Vancouver Park Board entretient une relation permanente avec les nations indigènes locales pour s'engager dans le développement des parcs et des espaces publics de la ville. Ce processus évolue et se développe avec chaque projet, de sorte qu'une étude de cas consisterait à examiner la succession de l'engagement et la façon dont il a affecté les projets.

Le Wavefront Center for Communications et l'aéroport YVR de Vancouver sont des exemples de projets qui ont fait appel à la Fondation Rick Hansen (FRH), un consultant tiers spécialisé dans l'élimination des obstacles pour les personnes handicapées. Ces projets ont fait appel à la RHF dès le début du processus afin de faciliter la communication avec la communauté et l'accessibilité du design. Les solutions d'accessibilité mises en œuvre par

² <https://www.thebentway.ca/about/>

³ <https://www.thestar.com/opinion/contributors/2020/08/09/watch-for-sharks-torontos-newest-beach-at-bloor-and-dufferin-has-everything-except-water.html>

les architectes dans le cadre du projet ont ensuite été intégrées dans leurs projets futurs en raison d'une conception plus inclusive.

L'activation des espaces par la base est dirigée par la communauté et ne fait pas nécessairement appel à des concepteurs ; ces espaces se concrétisent pour répondre aux besoins du moment, sans idée préconçue de ce à quoi l'espace doit ressembler ou représenter. Les centres communautaires reçoivent généralement beaucoup d'attention dans le domaine architectural et la programmation et la typologie du bâtiment restent plus ou moins les mêmes dans un même bâtiment. Dans la communauté de South Parkdale à Toronto, il n'y a pas de centre communautaire central ; il y a plutôt plusieurs petits endroits autour de la zone qui sont reliés entre eux. Il s'agit là d'un exemple de modèle alternatif qui fonctionne pour la communauté au lieu d'un centre communautaire, et il convient d'enquêter sur ce qui a poussé South Parkdale à décider de décentraliser les services dans tout le quartier.

Politiques, commissions d'examen de la conception, concours, prix

Les systèmes de politiques, les comités d'examen de la conception, les concours et les prix ont une influence sur la façon dont les choses sont construites ; ces processus guident la conception et la construction de l'environnement bâti et devraient être étudiés. Il existe de nombreux types de politiques qui mériteraient d'être étudiés, par exemple le DC350, un manuel d'exigences de conception pour les écoles de la province de la Nouvelle-Écosse. Ce document fait actuellement l'objet d'une mise à jour, ce qui en fait une étude de cas d'actualité puisque les obstacles identifiés dans les politiques peuvent être modifiés.

De nombreuses villes canadiennes disposent de comités d'examen du design, qui visent à garantir un certain niveau de qualité, de durabilité, d'objectifs communautaires et d'excellence du design. Les critères de qualité varient d'une ville à l'autre, tout comme les niveaux d'application. Une étude de cas pourrait être réalisée sur les types de projets jugés acceptables en fonction des différentes qualifications dans les différentes villes.

Les concours peuvent être formulés de manière moins prescriptive et fournir des thèmes plus généraux pour encourager les participants à s'engager avec la communauté dans leurs recherches. C'est ce qui s'est passé lors de l'exercice conjoint de la Toronto Metropolitan University et de l'Open Architecture Collaborative à South Parkdale, où cette méthode d'investigation interactive a incité la communauté à faire des recherches plutôt que des hypothèses de concepteurs.

Il existe au Canada divers systèmes de prix qui peuvent être considérés comme des études de cas. Le Prix d'excellence des architectes canadiens est un programme de prix annuel qui ne concerne pas les projets achevés, mais exclusivement les projets en cours

de conception.⁴ Il y a eu des cas où, depuis qu'un projet a été récompensé, la reconnaissance a permis de rétablir des budgets ou même d'éviter la suppression pure et simple d'un projet. Il serait intéressant d'examiner la cause et l'effet d'un projet qui a remporté le prix pendant son idéation, comment il a varié par rapport à sa forme construite, et comment il a fonctionné après son occupation. Dans le cadre du projet Waterfront Toronto, une série de prix de design sera décernée aux projets qui sont restés de haute qualité au cours des dix dernières années, reconnaissant l'utilisation réussie du projet après son occupation. Un autre système de prix mentionné est le SHIFT Challenge, organisé chaque année par l'OAA ; le défi a un thème différent chaque année pour suivre les événements et les questions d'actualité dans le pays. En 2021, le thème de la "résilience" a été remporté par un groupe d'architecture et d'urbanisme appelé Smart Density, dont le projet "Mini Mid-Rise" s'attaque au phénomène du "Missing Middle" à Toronto en proposant un modèle pour construire des immeubles de taille moyenne sur une seule petite propriété.⁵ L'entreprise elle-même constitue également une étude de cas intéressante, car Smart Density a axé son travail sur le logement "Missing Middle" et sur la fourniture d'un contenu accessible au public sous la forme de webinaires, de bulletins d'information et de contenu éducatif en ligne sur le processus, le contexte et les solutions au problème.⁶

4- DIVERS (NOUVEAUX PROBLÈMES ET QUESTIONS DE RECHERCHE POTENTIELLES) : vert

Engagement et représentation des autochtones

Comment l'industrie peut-elle créer plus de soutien envers les populations autochtones ? Comment faire en sorte que les autochtones s'engagent davantage tout en veillant à ce que les communautés ne soient pas surchargées de travail ?

L'équité et les droits fonciers

À mesure que nous fournissons davantage de logements et que nous densifions nos villes, nous risquons de perdre d'importants espaces verts et des bâtiments existants, ce qui, le plus souvent, touche surtout les populations vulnérables et à faibles revenus. Comment un changement de politique peut-il permettre une plus grande densité dans la ville qui s'intègre dans le tissu urbain existant ? Comment la ville peut-elle, dans le même temps, faire entrer davantage de terrains dans le domaine public ? En outre, comment l'environnement bâti peut-il bénéficier non seulement aux personnes mais aussi à la végétation et à la vie animale environnantes ?

Les prix et leur effet sur la conception

⁴ <https://www.canadianarchitect.com/awards/>

⁵ <https://www.shiftchallenge.ca/project/the-mini-mid-rise/>

⁶ <https://oaa.on.ca/whats-on/awards/awards-gallery/awards-detail/smart-density>

Les systèmes de prix sont dominants dans la culture architecturale ; non seulement ils apportent du prestige au projet et au cabinet récompensé, mais ils ont le pouvoir de changer la façon dont l'architecture est perçue par les architectes, les parties prenantes et les clients. De même que les outils utilisés par les architectes affectent le travail produit, il existe une relation interactive entre l'attribution des prix et le travail produit. Il y a essentiellement une boucle de rétroaction entre les prix et l'architecture : lorsque les critères d'attribution changent, le travail suit. À la lumière de cette relation, les systèmes de récompenses peuvent influencer une meilleure architecture en recadrant leur évaluation et leurs critères sur la base des besoins des communautés ; en se concentrant moins sur l'esthétique mais davantage sur l'impact de l'architecture sur les gens. Comment les systèmes de prix peuvent-ils s'adresser davantage aux communautés qu'aux architectes ? Comment pouvons-nous utiliser la relation récursive entre les critères d'attribution et ce qui est conçu pour former les architectes à des projets plus engageants ?

Le partenariat devrait susciter un questionnement sur la manière dont la profession d'architecte sert le public. En examinant divers modèles d'études de cas, la recherche devrait identifier les problèmes actuels et fournir des stratégies qui peuvent être défendues et mises en œuvre dans la politique. La nature multidisciplinaire du partenariat permet aux nouvelles informations d'imprégner différents domaines, et la nature collaborative de la conférence devrait se poursuivre par la suite dans le cadre professionnel.

Pôle 1 : Justice spatiale et amélioration de la qualité de vie

Table ronde 3 - TorontoMet & McGillU & DalhousieU & UToronto - 26 août

Vendredi 26 août 2022, de 9 h 30 à 11 h.

ATTENTES DES VILLES ET DES REPRÉSENTANTS DES MARCHÉS PUBLICS À L'ÉGARD DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ + TROISIÈMES ILLUSTRATIONS DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Autrice du résumé : Izzy Mink (étudiant en MLA à l'Université de Toronto)

Date de soumission : 2022 / 10 / 09

Chercheur·euse·s :

- **Alanna Thain** (McGillU)
- **Anna Kramer** (McGillU)
- **Will Straw** (McGillU)
- **Susan Fitzgerald** (DalhousieU)
- **Marco Polo** (Toronto Met)
- **Fatih Sekercioglu** (Toronto Met)
- **Leila Farah** (Toronto Met)
- **Samantha Biglieri** (Toronto Met)
- **Fadi Masoud** (UToronto)
- **Robert Wright** (UToronto)

Groupes citoyens :

- **Alex McLean** (Zuppa Theatre)
- **Afsaneh Tafazzoli** (Open Architecture Collaborative Canada)
- **Marveh Farhoodi** (Open Architecture Collaborative Canada)
- **Matthew Grondin** (Montreal 24/24)
- **Jonathan Rouleau** (Montreal 24/24)
- **Doramy Ehling** (Rick Hansen Foundation)
- **Sonia Blanc** (Architecture sans frontières Québec)
- **Veronic Lapalme** (Architecture sans frontières Québec)
- **Emmay Mah** (Toronto Environment Alliance)

Villes et marchés publics :

- **Leah Perrin** (City of Halifax)
- **Ville de Montreal**
- **Lucy Genua** (Toronto - Parks)
- **Darrell MacDonald** (Nova Scotia Department of Public Work)

Organisations professionnelles:

- **Grant Fahlgren** (Canadian Society of Landscape Architects)
- **Susan Speigel** (Ontario Association of Architects)
- **Pierre Corriveau** (Ordre des architectes du Québec)

Étudiant·e·s:

- **Stavros Kondeas** (DalhousieU)
- **Jessica Gu** (Toronto Met)
- **Isabel Mink** (UToronto)
- **Lucie Palombi** (UdeM)

1- LES PRINCIPALES ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT :

Voici quelques-unes des principales attentes à l'égard du partenariat, telles qu'exprimées par les participants lors de la troisième table ronde.

Pensée systémique

Les participants ont convenu que notre approche du partenariat devrait adopter une approche holistique de la compréhension de l'environnement bâti. Cela signifie qu'il faudra examiner les aspects des projets qui ne sont pas toujours pris en considération lors des concours de conception. Ces aspects peuvent inclure la façon dont l'approvisionnement façonne le cours du projet, les obstacles à l'engagement public, l'examen des modèles de financement, l'approvisionnement en main-d'œuvre, la temporalité, les considérations paysagères et plus encore. L'examen des politiques présente un intérêt particulier pour notre groupe.

Source ouverte

Plusieurs participants ont exprimé leur intérêt à faire en sorte que les résultats du partenariat soient accessibles au public, probablement par le biais d'Internet. Le partage de l'information est fortement soutenu par notre groupe.

2- DES EXEMPLES CONCRETS D'OBSTACLES À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI :

Au cours de la troisième conversation de la table ronde, la discussion a porté sur les avantages et les limites du processus de passation de marchés ainsi que sur la politique en général. La plupart des obstacles identifiés provenaient des expériences personnelles des participants travaillant au sein de ces structures bureaucratiques.

Un participant a entamé la conversation en évoquant certaines des difficultés qu'il a rencontrées avec le processus de passation de marchés. Il a cité une aversion extrême pour le risque au cours du processus de passation de marchés, ce qui a conduit à des formalités administratives excessives, à des projets médiocres, à des délais prolongés et à un gaspillage de ressources financières.

Un participant a soulevé la question des structures en silo des différents niveaux de gouvernement et comment cela peut limiter la compréhension de ce qui est nécessaire pour un bâtiment ou un service communautaire particulier et la capacité de répondre à ces besoins.

Dans un exemple similaire, un autre participant a discuté de la façon dont les différentes municipalités du Lower Mainland de Vancouver ont des désirs et des normes différents en matière d'infrastructure de protection contre les inondations. Cela rend très difficile le consensus et la prise de décision concernant les zones critiques du paysage qui s'étendent sur plusieurs municipalités. Il a été suggéré que les organismes concernés repensent à la façon dont les frontières et les normes municipales pourraient être renégociées pour permettre une approche de la planification qui tienne compte du paysage. Ce point est d'autant plus important que la planification de la résilience climatique est plus cruciale que jamais. Il a été suggéré d'encourager la collaboration et de donner la priorité à une nouvelle réflexion sur la manière dont les infrastructures s'entrecroisent avec la communauté.

Un autre participant a soulevé le point important que les communautés ont actuellement besoin d'un espace libre pour se réunir mais ne l'ont pas. Ils ont souligné la nécessité d'un financement plus important pour les centres communautaires, y compris les bibliothèques, et d'autres espaces qui peuvent servir à résoudre plusieurs problèmes à la fois, notamment en fournissant des services essentiels aux habitants, en développant des réseaux de soutien et en s'engageant dans les questions environnementales.

Un autre point important concernant l'engagement communautaire qui a été soulevé est la notion de timing dans le processus de consultation et comment, parfois, les pratiques de passation de marchés peuvent finir par donner aux membres de la communauté une fausse idée de ce qui est possible et susciter des attentes pour qu'ils soient déçus plus tard. Le fait que les RER ne prévoient pas de financement pour la consultation de la communauté, que cette charge financière incombe à l'entreprise ou que la consultation soit mal exécutée, a été évoqué comme un problème majeur.

Dans un autre ordre d'idées, certains participants ont parlé des problèmes liés à la construction de bâtiments et d'espaces sans capacité d'adaptation aux changements. L'exemple utilisé dans cette conversation était le manque d'ascenseurs dans les tours d'habitation pendant la pandémie, et comment cela est devenu un problème majeur de santé publique lorsque les résidents ont dû s'éloigner socialement. La modularité, l'adaptabilité et les plans qui tiennent compte de l'utilisation dans le temps ont été discutés comme des moyens de progresser.

3- SUGGESTIONS CONCRETES POUR DES ETUDES DE CAS (pour des recherches futures) :

Les études de cas potentielles discutées lors de la troisième table ronde ne doivent pas être considérées comme une liste ou une vue d'ensemble pour notre groupe, car beaucoup d'autres ont été suggérées lors des deux premières sessions.

En février 2022, un convoi roulant de camionneurs et d'autres personnes protestant contre la réglementation du vaccin COVID-19 a occupé la rue Wellington au centre-ville d'Ottawa. Les manifestants ont klaxonné toute la journée et toute la nuit pendant plusieurs jours, ce qui a suscité de graves inquiétudes pour la santé et beaucoup de frustration de la part des résidents d'Ottawa. L'événement a suscité des controverses sur le rôle de la police et la liberté d'expression, et a mis en évidence les contradictions dans la façon dont la police réagit à différents types de protestations par différents groupes de personnes. Ce site et cet incident, désormais débarrassé des manifestants, ont été proposés comme étude de cas pour se concentrer sur les thèmes de la gouvernance, du maintien de l'ordre, de la justice et de l'espace public.

Les bibliothèques ont également été discutées comme des bâtiments qui sont toujours de grande qualité : elles affichent des normes esthétiques élevées tout en répondant aux besoins de la communauté, en offrant une programmation publique gratuite et d'autres services essentiels. Les bibliothèques étant souvent des points d'ancrage pour la communauté, le processus d'acquisition et de construction de ces bâtiments a été présenté comme une étude de cas potentielle. Pour les mêmes raisons, les écoles publiques ont également été recommandées comme études de cas.

Un participant a cité l'exemple d'une organisation communautaire appelée "Faith in the Common Good", qui se concentre sur la conversion d'anciens espaces confessionnels qui ne sont plus utilisés en centres communautaires ou en logements abordables, afin qu'ils continuent à servir leurs zones locales.

Un autre participant a mentionné un projet itinérant de l'Université du Manitoba appelé "The Café", qui a visité diverses universités, abordant la question d'une politique nationale pour l'architecture. Ce projet n'a pas été discuté en détail, mais, compte tenu de l'intérêt de notre groupe pour les politiques, il pourrait également faire l'objet d'une étude de cas.

4- DIVERS (NOUVEAUX PROBLÈMES ET QUESTIONS DE RECHERCHE POTENTIELLES) :

Au cours de cette table ronde, de nombreux problèmes divers ont été évoqués, et des orientations de recherche potentielles ont été générées. Ils seront donc énumérés ici de manière quelque peu brève et fragmentaire, regroupés en deux groupes : "Politique et approvisionnement" et "Mesure et comptabilisation des facteurs sociaux et des avantages pour la collectivité".

Politique et marchés publics

Nous devons examiner la politique en posant les questions suivantes : La politique est-elle appliquée ? Quand est-elle appliquée ? Est-elle efficace ? Si ce n'est pas le cas, comment changer ? Si la politique a été néfaste dans le passé, comment peut-on s'attendre à ce que les gens aient confiance en elle ?

La politique peut jeter les bases juridiques permettant aux groupes qui recherchent l'équité de plaider en faveur de leur participation. Comment s'assurer qu'elle est juste et inclusive dès le départ ?

Pourrions-nous créer un visuel ou une carte de tous les différents types de personnes impliquées dans le processus d'un projet et des politiques qui les affectent ? Cela pourrait nous aider à identifier les alliances potentielles ou les redondances dans la manière dont les projets sont construits aujourd'hui.

Pourrions-nous faire participer les universités à la recherche afin de trouver des moyens d'accélérer le processus d'approvisionnement ?

Mesurer et comptabiliser les facteurs sociaux et les avantages pour la communauté

Comment le fait d'avoir un cadre contraignant ou non contraignant sur les avantages pour la communauté affecte-t-il la réalisation des avantages d'un projet ? S'agit-il d'une forme réussie de responsabilisation ?

Comment mesurer les facteurs sociaux et culturels pour que les ingénieurs, les organismes de financement et les décideurs aient un sentiment de certitude ? Quelles sont les limites de la quantification de choses qui sont par nature qualitatives ?

Comment pouvons-nous garantir un budget pour le travail crucial de consultation des communautés ?

L'engagement communautaire peut-il être inclus dans une demande de permis d'aménagement ? Les projets peuvent-ils exiger la présence d'urbanistes et d'architectes paysagistes dans une demande de permis d'aménagement ?

Comment tirer parti de l'innovation des personnes ayant une expérience vécue du handicap et qui prennent soin d'elles-mêmes, et l'intégrer dans la conception ? Comment commencer à comprendre les expériences uniques des gens avec l'environnement bâti ?

Comment la programmation d'une école (ou d'autres bâtiments) peut-elle répondre aux besoins de la communauté ou aux tensions régionales qui peuvent se développer au fil du temps ? Comment ces besoins peuvent-ils être satisfaits par des espaces plus adaptables ?

Quel pourrait être le rôle des centres communautaires et des espaces de résolution multiple dans le processus visant à garantir la justice spatiale ?

À la fin de notre discussion, nous avons fait le tour de la salle et chacun a donné un résumé de deux phrases ou moins des thèmes clés des discussions de partenariat jusqu'à présent. Ces thèmes sont énumérés ci-dessous :

Collection de thèmes

1. Les défis de l'équilibre entre les différents types de durabilité : sociale, économique, écologique, etc.
2. Déballer et démystifier l'ensemble du processus décisionnel. Quels sont les meilleurs endroits du processus pour initier le changement ?
3. Inclusion et action
4. Veiller à ce que la santé physique et mentale et le bien-être soient reconnus, en créant et en maintenant des environnements bâtis sains.
5. Tensions au sein de la politique et du processus de passation de marchés. Le pour et le contre de part et d'autre.
6. Documentation et accessibilité des sources ouvertes. Partage des connaissances.
7. Adaptabilité des bâtiments et des programmes
8. La tension entre la qualité, le coût et la rapidité de certains des projets de développement. Les systèmes et processus que nous avons mis en place sont-ils suffisants pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés ?
9. Voir le processus de conception de manière holistique
10. Cartographie des parties prenantes
11. Problèmes liés aux structures bureaucratiques rigides descendantes, au consensus, à la suppression des silos et à la recherche d'un consensus.
12. Engagement complet de toutes les parties prenantes concernées.
13. Comment l'équité est-elle démontrée ou la valeur sociale démontrée ? Et quelles sont les limites de la démontrabilité ?
14. L'importance de se concentrer sur le travail centré sur la communauté qui a le pouvoir de façonner et de conduire la politique, ce qui pourrait ensuite améliorer la vie des gens.
15. Nous devons être tenaces et combler les lacunes.
16. Concilier les deux aspects ici, c'est-à-dire une vision holistique des choses, mais le fait que nous sommes tous des individus avec nos propres spécialités et nos propres mandats.
17. Cartographie des politiques
18. L'échelle. Et les interrelations entre les échelles.
19. Mesurer et évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs de résilience climatique et dans la prise en charge des populations méritant l'équité.

Pôle 2 : Résilience intégrée, culture matérielle et réutilisation adaptative

Table ronde 1 - LaurentianU & CarletonU & UWaterloo– 25 août

Jeudi 25 août 2022, 9 h 30 - 11 h.

ATTENTES DES GROUPES DE CITOYENS À L'ÉGARD DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ + PREMIÈRES ILLUSTRATIONS DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Autrice du résumé :

- Melissa Lengies, étudiante en MArch (Université de Carleton)

Date de soumission : 2022 / 10 / 09

Chercheur·euse·s :

- **Jane Mah Hutton** (U Waterloo)
- **Adrian Blackwell** (U Waterloo)
- **Thomas Strickland** (Laurentian U)
- **Shannon Bassett** (Laurentian U)
- **Terrance Galvin** (Laurentian U)
- **Will Morin** (Laurentian U)
- **Mario Santana Quintero** (Carleton U)
- **Federica Goffi** (Carleton U)
- **Jonathan Kabumbe** (LaurentianU)
- **Sylvie Wang** (UWaterloo)
- **Melissa Lengies** (Carleton U)
- **Hannah Phillips** (Carleton U)

Groupes citoyens :

- **Jean Laberge** (ICOMOS Canada)
- **Cortney St-Jean** (Uptown Sudbury)
- **Building Equality** Toronto

Villes et marchés publics :

- **Lesley Collins** (City of Ottawa)
- **Bianca Lagueux** (Public Services and Procurement Canada)
- **Jennifer Babin-Fenske** (City of Greater Sudbury)

Organisations professionnelles:

- **Andrew Payne** (Masonry Works)
- **Gabriela Sanchez** (Association of Preservation Technology)
- **Lena Buchinger** (Association of Preservation Technology)
- **Christine Lanthier** (Ordre des architectes du Québec)

- **Andrée-Ann Langevin** (EVOQ for the Association of Preservation Technology)
- **Michael McClelland** (ERA Architects)

Étudiant·e·s:

- **Sylvie Wang** (UWaterloo)
- **Melissa Lengies** (UCarleton)
- **Hannah Phillips** (UCarleton)
- **Jonathan Kabumbe** (LaurentianU)
- **Paloma Castonguay-Rufino** (UMontréal)

1- LES PRINCIPALES ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT :

- **Trousses d'outils pancanadiennes**

Dans le cadre de ce partenariat, il serait très utile de disposer de boîtes à outils pancanadiennes pour atteindre la "qualité" dans l'environnement bâti, accessibles à toutes les parties prenantes, en particulier aux responsables de l'approvisionnement et aux décideurs qui ne connaissent peut-être pas grand-chose à ces sujets et qui ont leurs propres objectifs et budgets. Un participant souligne que la plus grande difficulté dans la mise en œuvre de la politique architecturale est de convaincre les clients publics que l'investissement dans la qualité vaut la peine à long terme, car ils sont souvent préoccupés par les coûts de construction à court terme. D'autres s'accordent à dire qu'il s'agit d'un défi et que des données seront nécessaires pour étayer notre position.

Notre rôle dans ce groupe de recherche sera donc de recueillir des preuves par le biais d'études de cas afin de prouver cela aux clients et de justifier la mise en œuvre de nouvelles politiques qui soutiennent des normes plus élevées. Dans ce cadre, il sera nécessaire que nous établissions, en tant que partenariat, une définition de la "qualité" afin de soutenir et d'aligner les politiques architecturales à travers le Canada. Des définitions communes permettraient d'éviter de réinventer la roue à chaque fois que l'on évalue la qualité. Ces trousseaux d'outils devraient donc servir de feuille de route indiquant ce qu'il faut suivre et pourquoi, expliquer comment cela fonctionne et inclure des preuves pour fournir une certaine garantie que cela fonctionnera.

- **Changement de politique / Publications**

Un autre objectif sera de modifier les politiques en mobilisant les diverses personnes qui participent à ce partenariat. Un participant souligne que même si nous ne parvenons pas à élaborer des politiques au cours de la première année, cela devrait être un objectif à long terme pour le partenariat.

Un autre participant ajoute que même si nous (en tant que partenariat ou en tant que professeurs) ne pouvons pas promulguer nous-mêmes des changements de politique, notre objectif est d'enseigner à la prochaine génération comment mettre en œuvre ces changements lorsqu'ils entrent dans le domaine et, entre-temps, de développer la science et de la publier. Les publications scientifiques qui passent par le système d'examen par les pairs ont de la valeur et sans elles, de nombreux arguments ne sont pas entendus. Il suggère également que l'organisation de studios où les étudiants travaillent dans une communauté particulière est une bonne méthode pour générer des changements. Il faudrait discuter avec les partenaires des

outils disponibles que nous pouvons utiliser pour avoir un impact d'une autre manière. Mario souligne également qu'il nous manque une représentation de l'approvisionnement et de l'industrie du logement dans notre partenariat (parce que les services de conservation du patrimoine fournissent des conseils aux personnes chargées de l'approvisionnement).

Un participant fait valoir qu'il y a suffisamment de grands esprits dans ce partenariat pour résoudre certains des problèmes dont nous discutons et que si nous ne sommes pas en mesure, par l'intermédiaire de ce groupe, d'influer sur le changement de politique, alors nous pourrions considérer cela comme un échec. Nous pouvons utiliser cette plateforme pour fournir de meilleures solutions politiques à l'industrie et aux utilisateurs.

2- DES EXEMPLES CONCRETS D'OBSTACLES À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI :

- Politiques et silos

Un participant entame cette discussion en soulignant que même si la majorité des Canadiens souhaitent des normes plus élevées (p. ex. l'accessibilité), il n'existe pas de politiques pancanadiennes pour y parvenir. De plus, si l'innovation est nécessaire pour atteindre des normes plus élevées, elle ne se produira pas sans une orientation municipale, provinciale ou fédérale par le biais de politiques, car les architectes en exercice doivent suivre les politiques de la ville ou de la province. Un représentant municipal insiste sur le fait que les politiques peuvent faire obstacle à l'innovation et peuvent avoir des priorités contradictoires (par exemple, le patrimoine par rapport à la durabilité par rapport au coût par rapport à l'accessibilité) en raison du cloisonnement, les coûts initiaux et le besoin de logement écartant souvent les autres. Au lieu de cela, elle demande comment coordonner les politiques pour les rendre plus rationnelles, afin que les gens puissent innover plus facilement sans avoir à subir de longs processus et des modifications coûteuses des politiques, et pour encourager un développement de bonne qualité. Un participant dit que nous devons sortir de nos silos, travailler ensemble et penser de manière plus holistique afin qu'un intérêt ne l'emporte pas sur tous les autres, d'autant plus qu'ils sont souvent en concurrence les uns avec les autres. Par exemple, l'accès facile et le patrimoine sont souvent en concurrence.

Un participant convient que de nombreuses politiques existantes doivent être réorganisées et que nous devons nous appuyer sur tous les participants impliqués pour faire pression dans ce sens, mais elle souligne que de nombreuses politiques sont bloquées dans des silos. Dans le cadre du partenariat, nous devons définir

comment aborder ce problème. D'autres sont d'accord, affirmant que peu de groupes se parlent, et encore moins entre les secteurs public et privé.

Un participant raconte une anecdote survenue au Conseil consultatif de l'urbanisme de la ville d'Ottawa alors qu'elle travaillait sur le Plan officiel d'Ottawa pour 2030. Bien qu'ils ne soient pas légalement en mesure d'exiger que tous les nouveaux logements multifamiliaux soient faits de bois de masse ou de matériaux plus durables, elle a suggéré qu'ils en fassent plutôt un zonage axé sur la performance. Il s'agit d'un scénario dans lequel ils ont réussi à travailler au-delà des silos pour trouver un autre mécanisme permettant d'atteindre le résultat souhaité.

Au sujet des silos, un participant déclare qu'il n'y a pas de synergie à travers le Canada pour les codes de l'énergie, chaque province utilisant différentes itérations du CNÉB. Il y a également un fossé entre l'approvisionnement et la gestion des biens, qui examinent séparément les nouveaux biens construits et les biens existants, respectivement. Cela signifie que les agents des finances (du MFOA) ne sont pas en mesure de coordonner leurs efforts avec ceux de l'approvisionnement pour s'assurer que, dans les années à venir, ils disposeront de bons biens dans leur municipalité. Pendant ce temps, la passation de marchés est influencée par le conseil municipal et les élus, qui travaillent sur des mandats de quatre ans. Leur objectif est donc intrinsèquement orienté vers le court terme et vise probablement à construire autant de bâtiments que possible pendant leur mandat plutôt que d'en construire moins qui dureront plus longtemps. En conséquence, nous voyons des problèmes comme le retard de 2 milliards de dollars dans l'entretien du Toronto Community Housing.

Un participant suggère que plutôt que de considérer les politiques comme un point final, nous devrions les considérer comme notre point de départ et faire des analyses comparatives non seulement des études de cas, mais aussi des politiques pour voir ce que nous pouvons apprendre d'autres endroits.

- **Interface médiocre**

Un autre participant suggère que l'un des problèmes qui nous empêche d'atteindre la qualité est la mauvaise interface entre les marchés publics, les concepteurs et les contribuables, les occupants et les utilisateurs finaux. Puisque ces derniers sont les personnes qui utiliseront réellement le résultat du portefeuille public et qui, nous l'espérons, en seront fiers, nous devons réévaluer la manière dont nous les impliquons tout au long du processus, de l'initiation à l'audit, afin d'obtenir leur contribution.

Une représentante de la Ville du Grand Sudbury donne un exemple d'une interface fonctionnelle entre les parties prenantes par le biais de partenariats. Elle explique

qu'en tant que coordonnatrice du changement climatique pour la Ville du Grand Sudbury, elle fait souvent office d'agent de liaison entre les groupes sans but lucratif ou d'autres citoyens et la Ville et entend parler des défis que les citoyens rencontrent dans l'environnement bâti. Ce qui aide à briser les silos entre les intervenants, c'est que la Ville coordonne avec la communauté sans but lucratif/bénévole et les mobilise pour réaliser ce que la Ville ne peut pas faire, particulièrement en ce qui concerne l'éducation, la sensibilisation et la défense des intérêts. Les universités et les collèges sont également impliqués dans ce domaine et collaborent au message transmis au public. Un représentant demande s'il existe des moyens de renforcer ce type de partenariat pour devenir plus inclusif et mieux écouter ?

Un participant dit que la sensibilisation et la communication avec les citoyens sur l'importance des matériaux de qualité est particulièrement pertinente pour les propriétaires de petites entreprises qui cherchent tellement à économiser de l'argent mais le font en achetant les nouveaux matériaux bon marché sur le marché. Nous devrions plutôt les aider à comprendre comment ils peuvent économiser de l'argent sur le cycle de vie du bâtiment en investissant dans la qualité.

Un participant souligne que l'industrie de la construction n'est pas inclusive - elle nous dit souvent comment construire et avec quoi, mais ne nous demande pas à nous, les consommateurs, si cela convient. Il y a un manque de flexibilité et de diversité des solutions pour répondre à nos besoins réels. Il donne l'exemple des maisons indigènes dans les communautés du nord qui sont construites avec des matériaux inadaptés sur la base de politiques et de lois destinées au sud. Au contraire, ces politiques devraient s'inspirer de la culture, du climat et de la géographie locaux pour répondre aux besoins uniques de l'endroit. Il appelle à l'application d'échelles mobiles aux politiques afin de tenir compte des divers besoins à travers le Canada.

Un participant illustre à quel point il peut être difficile pour les citoyens de soulever des préoccupations concernant l'environnement bâti et de participer aux décisions qui concernent leur propre quartier. Elle décrit le processus long et compliqué que sa communauté a dû suivre pour qu'un seul bâtiment soit désigné et protégé, ce qui, selon elle, a été possible principalement parce que sa communauté était composée d'universitaires et de professionnels et qu'il aurait été extrêmement difficile pour un groupe de citoyens ordinaires de s'y soumettre. Elle explique que la ville dispose même d'un comité consultatif sur le patrimoine, mais qu'il ne fait que conseiller le conseil municipal et ne peut pas conseiller les citoyens sur ces questions. Ainsi, parce qu'il est très difficile de protéger un seul bâtiment et très coûteux de le restaurer (et personne ne veut payer pour cela), ils perdent souvent la qualité historique de leur quartier.

- **Réinventer la roue**

De nombreuses provinces et organisations disposent de nombreux documents sur divers sujets, mais ne sont pas assez connues pour transcender les silos. Par conséquent, une grande partie du travail d'élaboration de ces ressources est répétée par d'autres à travers le Canada, ce qui entraîne une perte de temps, d'argent et d'efforts précieux pour un travail qui a déjà été fait. Une meilleure communication est nécessaire entre les parties à travers le Canada et même localement pour commencer à capitaliser sur le travail qui a déjà été fait. Cela est rendu particulièrement difficile par l'absence de définitions acceptées à l'échelle du Canada. Un participant mentionne qu'il y a de nombreux comités à travers le Canada qui décernent des prix dans des catégories similaires, mais ils doivent redéfinir les critères à chaque fois (c.-à-d., qu'est-ce qui est "durable" ?).

Un autre participant explique également qu'il est difficile d'éduquer les gens sur les projets lorsque le renouvellement des personnes dans l'industrie et les groupes de clients est si fréquent. Le recyclage perpétuel et le peu de temps dont on dispose pour le faire rendent difficile la poursuite de changements concrets. Cela crée un obstacle à la formation de relations productives à long terme et au développement des compétences sur les projets. Sur le terrain, il est souvent difficile de produire ou de partager la documentation des projets afin de montrer exactement ce qui a été fait et de s'appuyer sur ces processus en raison de la complexité des pratiques artisanales. Souvent, il faut également passer par des procédures légales, ce qui crée un obstacle à la transmission des connaissances sur la façon de traiter les matériaux de construction historiques. Il en résulte un réapprentissage pour chaque projet.

- **Court terme et long terme**

La préoccupation du marché en général pour les gains et les économies à court terme, et le manque de compréhension des impacts à long terme des choix de conception de mauvaise qualité constituent un autre obstacle. Pour convaincre les gens d'investir dans la qualité, il faudra diffuser des données et des preuves substantielles des avantages à long terme.

Un participant explique que nous avons une trop grande culture du "jetable", où il est plus facile et moins cher de jeter les choses et de les récupérer dans l'environnement que de les réparer. Au lieu de cela, pourquoi les structures ne peuvent-elles pas être construites avec des pièces réutilisables qui peuvent être démontées et utilisées ailleurs ? À mesure que les besoins des utilisateurs évoluent, comment pouvons-nous faciliter l'adaptation du bâtiment ? Il demande que les acteurs du secteur prennent l'initiative dans ce domaine.

Un participant souligne que la culture de la pensée à court terme existe également au niveau politique, en partie en raison de la nature des mandats électifs qui encourage les exploits à court terme tout en évitant la responsabilité à long terme. Selon lui, nous pouvons commencer à nous attaquer à ce problème en parlant du coût total de possession le plus bas au lieu des seuls coûts initiaux. Cela comprendrait les coûts d'entretien requis tout au long du cycle de vie du bâtiment, le carbone opérationnel, le carbone incorporé, les autres impacts environnementaux et les impacts sociaux.

Un participant souligne les défis que posent la durabilité et la performance à long terme des bâtiments, à la fois en raison de la matérialité et de la capacité à commander la performance prévue. Dans certains cas, il peut être particulièrement difficile de faire un suivi auprès des propriétaires de bâtiments après la construction dans les régions éloignées, ou de s'assurer que les matériaux ou les compétences sont disponibles sur place pour le faire, comme elle le souligne dans l'une des études de cas de la Laurentienne, Living With Lakes. Si nous ne sommes pas en mesure d'assurer une mise en service adéquate, comment pouvons-nous nous assurer que dans 20 ans, nous aurons encore des actifs de bonne qualité ?

3- SUGGESTIONS CONCRETES POUR DES ETUDES DE CAS (pour des recherches futures) :

- Bâtiments certifiés par la Fondation Rick Hansen

La Fondation Rick Hansen a établi ses propres critères d'évaluation de l'accessibilité de l'environnement bâti et compte déjà 1600 bâtiments certifiés. Bon nombre d'entre eux figureront dans l'Atlas vivant, et beaucoup de ceux qui ne sont pas très connus mériteraient d'être examinés.

- Nouveaux bâtiments à Wikwemikong

Un participant a mentionné qu'un groupe de Wikwemikong a établi ses propres normes de logement après avoir reconnu que le Code national du bâtiment ne leur convenait pas, ni à eux ni à leur territoire. C'est un bon exemple de rupture avec la norme pour créer de meilleurs mécanismes qui sont également adaptés à la culture locale et à la géographie de l'endroit. Ce serait une bonne étude pour déterminer comment ces normes ont été mises en place et comment les nouveaux bâtiments ont été comparés aux anciens en termes de performance sur la base de ces changements. Dans le cadre de ce partenariat, nous devrions profiter de cette occasion pour mettre en valeur des bâtiments de qualité qui sont marginalisés ou moins connus.

- **Le John Hancock Building / La Grande Bibliothèque du Québec à Montréal par Patkau Architects / La " crise des condos qui fuient " à Vancouver**

Il s'agit d'exemples de bâtiments conçus par de bons architectes et conformes aux normes, mais qui présentaient néanmoins des défauts majeurs et désastreux. Par exemple, le John Hancock Building est tristement célèbre pour la chute des panneaux de verre de ses fenêtres, et la bibliothèque avait des persiennes en verre tout aussi défailtantes. Ces exemples pourraient illustrer les lacunes de nos normes minimales de construction.

- **Projets de déconstruction à Seattle**

Selon l'évaluation de la récupération (SA) de Seattle, toute rénovation ou démolition dépassant un certain montant doit passer par le SA pour envisager la déconstruction. Si vous pouvez économiser un certain montant, la ville accélérera le projet à titre d'incitation. L'étude des coûts et des économies de carbone de différentes typologies de bâtiments au fur et à mesure qu'ils passent par ce processus fournirait des données précieuses sur les avantages de la déconstruction et de la récupération, en rapprochant la réutilisation adaptative et la réflexion à long terme tout en capitalisant.

4- DIVERS (NOUVEAUX PROBLÈMES ET QUESTIONS DE RECHERCHE POTENTIELLES) :

- L'industrie sait mieux comment détruire et réextraire des matériaux de l'environnement que comment réparer et s'adapter, tout comme les consommateurs, qui vivent dans une culture du jetable. Comment promouvoir l'éducation et une évolution du marché vers une mentalité à long terme ?
- Comment les bâtiments peuvent-ils évoluer en fonction des besoins des habitants ? Un participant affirme que si un bâtiment ne peut pas s'adapter, il n'a aucune fonction. Il est statique, il est mort. Comment pouvons-nous encourager la réutilisation des pièces et la transformation des espaces pour favoriser une flexibilité inhérente à nos besoins changeants ? Comment pouvons-nous nous préparer à l'avance à la réutilisation adaptative future d'un bâtiment ? Un participant propose un programme estival de conception-construction appelé Free Lab qui est un excellent moyen pour les étudiants d'acquérir une expérience pratique tout en impliquant la communauté et l'industrie dans les constructions de bancs d'essai. Le développement d'une preuve de concept pour la flexibilité des structures pourrait être une bonne direction pour cela, tout comme d'autres sujets qui sont discutés dans ce partenariat.

Pôle 2 : Résilience intégrée, culture matérielle et réutilisation adaptative

Table ronde 2 - LaurentianU & CarletonU & UWaterloo– 25 août

Jeudi 25 août 2022, de 14 h 30 à 15 h 30.

ATTENTES DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ + DEUXIÈMES ILLUSTRATIONS DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Autrice du résumé :

- *Sylvie Wang, étudiante en master (Université de Waterloo)*

Date de soumission : 2022 / 10 / 09

Chercheur·euse·s :

- **Jane Mah Hutton** (U Waterloo)
- **Adrian Blackwell** (U Waterloo)
- **Thomas Strickland** (Laurentian U)
- **Shannon Bassett** (Laurentian U)
- **Terrance Galvin** (Laurentian U)
- **Will Morin** (Laurentian U)
- **Mario Santana Quintero** (Carleton U)
- **Federica Goffi** (Carleton U)
- **Jonathan Kabumbe** (LaurentianU)
- **Sylvie Wang** (UWaterloo)
- **Melissa Lengies** (Carleton U)
- **Hannah Phillips** (Carleton U)

Groupes citoyens :

- **Jean Laberge** (ICOMOS Canada)
- **Cortney St-Jean** (Uptown Sudbury)
- **Building Equality** Toronto

Villes et marchés publics :

- **Lesley Collins** (City of Ottawa)
- **Bianca Lagueux** (Public Services and Procurement Canada)
- **Jennifer Babin-Fenske** (City of Greater Sudbury)

Organisations professionnelles:

- **Andrew Payne** (Masonry Works)
- **Gabriela Sanchez** (Association of Preservation Technology)
- **Lena Buchinger** (Association of Preservation Technology)

- **Christine Lanthier** (Ordre des architectes du Québec)
- **Andrée-Ann Langevin** (EVOQ for the Association of Preservation Technology)
- **Michael McClelland** (ERA Architects)

Étudiant·e·s:

- **Sylvie Wang** (UWaterloo)
- **Melissa Lengies** (UCarleton)
- **Hannah Phillips** (UCarleton)
- **Jonathan Kabumbe** (LaurentianU)
- **Paloma Castonguay-Rufino** (UMontréal)

1- LES PRINCIPALES ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT :

Engagement multigroupe

Une représentante de la ville du Grand Sudbury, a souligné l'importance de l'engagement de plusieurs partenaires, en particulier pour les projets de quartier. En s'associant à des groupes de citoyens, des organisations à but non lucratif et des universités, la ville peut acquérir une meilleure compréhension de l'espace, faciliter la communication avec les utilisateurs et, en fin de compte, promouvoir des conceptions que les gens voudront et utiliseront réellement.

Un exemple fourni est l'utilisation d'un modèle physique de quartier en 3D développé en partenariat avec l'université, qui permet à la ville de faciliter la planification participative. Les gens étaient intrigués par le modèle lorsqu'elle l'a apporté dans le quartier et l'a exposé dehors sur une table pliante. Cela lui permet d'utiliser le modèle 3D pour faire participer les gens et leur poser des questions comme "Où est votre maison ? Quelles sont vos préoccupations ? Qu'est-ce qui vous plaît dans le quartier ? Il est important de prendre en compte, comme le participant l'a souligné, que la ville doit mieux écouter les gens, car ce sont eux qui utilisent l'espace tous les jours.

En outre, l'Association canadienne des professionnels du patrimoine a fait une présentation sur l'importance de la diversité des jurys dans leurs programmes de récompenses. Une amélioration notable de leur programme de récompenses a été constatée grâce à la diversification de leurs jurys. Les jurys devraient inclure un large éventail d'opinions et d'antécédents professionnels, tels que des personnes impliquées dans l'élaboration de politiques, le commerce, l'architecture et l'ingénierie, provenant de diverses régions géographiques et de milieux culturels variés.

Promouvoir les changements et le transfert de valeurs

Lors de cette table ronde, une représentante de l'Université de Waterloo, a soulevé l'importante question de savoir comment l'énorme investissement d'énergie dans la recherche et les prix peut servir de passerelle plus directement vers la réforme politique qui est nécessaire de toute urgence. L'industrie de la construction a besoin de changements politiques pour motiver l'ensemble de l'industrie à changer de direction. Dans le cadre de ce partenariat, il est important de réfléchir à la manière dont la recherche peut être orientée afin d'apporter ces changements politiques plus rapidement et à la manière dont cette énorme quantité d'énergie et d'efforts peut être exploitée pour apporter ces changements.

Une représentante de la ville du Grand Sudbury a également souligné l'importance du changement de politique en raison de ses vastes implications. Selon elle, les groupes locaux ou les groupes de citoyens sont des catalyseurs clés pour faciliter l'adoption d'un nouveau code ou règlement de construction. Pour que les chercheurs et les professionnels soient efficaces, ils doivent s'engager et éduquer la communauté, donnant ainsi plus de pouvoir aux citoyens.

La création d'une norme comporte de nombreux défis, et ce n'est pas le seul moyen de faciliter les changements. Un participant a offert une autre perspective sur cette question. Il a fait remarquer que les normes peuvent créer un environnement restrictif qui empêche de penser de manière nouvelle et différente. Un bon exemple serait que la culture dominante ne comprend pas l'indigénité ou comment construire des normes autour de l'indigénité que nous ne comprenons même pas. L'une des missions de ce partenariat est de faciliter les changements et de populariser les idées qui nous semblent importantes. Il est d'accord. Il y a un problème dans le fait que notre message sur "ce que sont la qualité et la bonne valeur" ne semble pas encore être clair. L'annonce et l'explication de ceux-ci sont donc cruciales pour le succès de ce partenariat.

Il est important de diffuser le discours produit au cours de ce partenariat, un point auquel un professeur à l'université de Waterloo, a fait écho. Toutefois, la communication ne doit pas se limiter aux prix et aux publications. Selon lui, il y a un manque de culture journalistique pour promouvoir une discussion critique populaire dans le domaine de l'architecture. C'est donc un autre domaine dans lequel ce partenariat peut avoir un impact.

Une professeure de l'Université Laurentienne, a expliqué comment le fait de réunir divers secteurs peut faciliter la communication entre eux afin de faciliter le changement de valeurs qui est nécessaire. Ce sont les partenaires de l'industrie qui fournissent les produits de construction pour la majorité de la population, et leurs connaissances ne sont généralement pas reconnues par la "culture supérieure". À titre d'exemple, les matériaux standard sont généralement beaucoup moins chers que les matériaux plus durables comme le bois dans les villes canadiennes. On ne saurait trop insister sur l'importance d'établir davantage de boucles de rétroaction entre tous les partenaires.

2- DES EXEMPLES CONCRETS D'OBSTACLES À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI :

Des jurys homogènes dans le programme d'attribution des prix

Un professeur de l'Université Laurentienne, a fait remarquer que les jurys de prix sont essentiellement homogènes, composés principalement d'architectes. Il a souligné que cette omission de groupes multidisciplinaires, des citoyens aux professionnels, dans la sélection du jury constitue un obstacle à la qualité.

Un participant répond que les membres du jury devraient être choisis en fonction de la nature du projet. La partie la plus importante de la discussion est l'établissement des critères, car il y a eu un réel clivage entre ceux qui pensent que la bonne planification urbaine l'emporte sur la bonne architecture.

Comme l'a souligné un représentant de l'Université Carleton, il est important de prendre en compte le profil des professionnels membres du jury et leur trajectoire professionnelle. Les professionnels ainsi que les participants publics devraient être tenus d'atteindre un certain niveau d'accréditation pour devenir jurés dans les programmes de prix.

Catégories limitées de prix

Le représentant de l'Association canadienne des professionnels du patrimoine a fait remarquer que les catégories de prix étaient limitées. Il y a un nombre important de nouveaux bâtiments récompensés par l'ACPS, mais peu de bâtiments existants, qui représentent une grande partie de notre environnement bâti. Aucun prix n'est décerné pour l'entretien des bâtiments, pour l'entretien des fenêtres et pour le bon travail pratique. En outre, les bâtiments démontrent leur excellence en résistant à l'épreuve du temps. Nous devrions tenir compte de la façon dont les bâtiments vieillissent et du nombre de réparations qui seront nécessaires au fil du temps. Pour prouver l'importance de la performance des bâtiments, un représentant de l'Université Laurentienne a réaffirmé ce point. Il a mentionné que l'Université Laurentienne a 150 millions de dollars d'entretien différé qu'elle n'a pas traité. En plus d'être un problème d'insolvabilité, c'est aussi un problème architectural.

La question des catégories de prix limitées a été confirmée par une représentante de l'Ordre des architectes du Québec. Son organisation a rencontré des difficultés lorsqu'elle a tenté de créer un prix de durabilité, qui récompense les bâtiments qui se sont avérés durables dans le temps. En raison du fait que les prix demandent généralement des candidatures d'architectes qui ne sont plus là après 50 ou 100 ans, cette tentative a échoué.

Une position similaire a été adoptée par une professeure de l'Université Laurentienne. Comme elle l'a souligné, nous ne devrions pas simplement nous concentrer sur les nouvelles constructions, mais également prêter attention à la période de post-occupation qui suit un projet de construction. La mesure d'un bâtiment doit tenir compte d'un certain nombre de facteurs, tels que son impact sur la communauté, tant en termes d'effets voulus qu'involontaires, tant positifs que négatifs.

Le concept de prix

Malgré les avantages des prix pour reconnaître l'excellence par le biais de la compétition, un représentant de l'Université de Waterloo a souligné certaines critiques à l'égard des prix. Les organisations civiques et les groupes de citoyens reçoivent rarement des prix, car ils sont généralement décernés à des architectes. Pour éviter d'infléchir la conversation dans une direction qui n'est pas inclusive pour l'ensemble du groupe, il convient de réfléchir à ce que les prix signifient pour les villes et les groupes de citoyens.

Comme l'a souligné un représentant autochtone, de nombreux programmes de récompenses sont fondés sur l'ego. En outre, les systèmes de récompenses risquent d'ignorer les valeurs marginalisées en promouvant une valeur particulière sur la base d'un ensemble de critères. Il a posé la question suivante : comment pouvez-vous noter quelqu'un en utilisant un système qui ne vous inclut pas ? Ce serait comme noter un peintre qui est daltonien.

Un représentant de Masonry Works, a également remis en question le concept des prix et la valeur qu'ils véhiculent. Pour lui, les prix, tels qu'ils existent actuellement, sont basés sur la consommation. Que signifie réellement le fait qu'une personne remporte un prix ou qu'un bâtiment remporte un prix ? Qui gagne ? L'architecte ou la communauté ? Ou les personnes

qui l'utiliseront dans 100 ans ? Selon lui, récompenser l'architecture est devenu un moyen d'inciter les gens à consommer davantage d'architecture, à l'instar de l'industrie automobile. En outre, il est nécessaire de tenir compte de l'évolutivité si les prix doivent servir de modèle à suivre pour l'industrie du bâtiment. Le participant a mentionné que, lorsque de nombreux entrepreneurs et ouvriers au niveau du sol ont vu les bâtiments récompensés, ils ont ri et ont dit que nous ne pourrions jamais construire cela ou que cela ne pourrait jamais être refait.

3- SUGGESTIONS CONCRETES POUR DES ETUDES DE CAS (pour des recherches futures) :

- Concours du bloc 2

<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/citeparlementaire-parliamentaryprecinct/rehabilitation/conception-design-eng.html>

Ce projet a été mentionné par une représentante de Services publics et Approvisionnement Canada. Ce concours comprend un ensemble diversifié de jurys. Il y avait des représentations nationales et internationales, des représentations universitaires et publiques. Selon elle, il y a beaucoup de choses que nous pouvons décortiquer et apprendre de ce concours. Plusieurs participants ont également exprimé leur appréciation de la transparence de la sélection des jurés et de l'ouverture du processus du concours.

4- DIVERS (NOUVEAUX PROBLÈMES ET QUESTIONS DE RECHERCHE POTENTIELLES) :

- Mettre en place notre propre programme de récompense ?

Un participant fait une critique des programmes de prix actuels et de leurs critères en constante évolution. Il a proposé l'idée de créer notre propre programme de prix pour ce partenariat. Il a ajouté que si nous faisons cela, nous devrions clarifier ce que nous entendons par qualité. Pour l'instant, si nous demandons à tout le monde dans la salle, chacun a une idée différente de ce que signifie la qualité. La qualité pour l'environnement bâti signifie des choses très différentes pour les différentes personnes ici présentes, et il pense que si, sur cinq ans, nous pouvions développer une idée de ce que nous considérons comme la qualité, ce serait très bénéfique, car nous voulons sortir de ces disciplines individuelles et travailler ensemble pour développer quelque chose qui est beaucoup plus large.

Pôle 2 : Résilience intégrée, culture matérielle et réutilisation adaptative

Table ronde 3 - LaurentianU & CarletonU & UWaterloo– 26 août

Jeudi 26 août 2022, de 9 h 30 à 11 h.

ATTENTES DES VILLES ET DES REPRÉSENTANTS DES MARCHÉS PUBLICS À L'ÉGARD DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ + TROISIÈMES ILLUSTRATIONS DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Autrice du résumé :

- *Hannah Phillips, étudiante en MAS (Université de Carleton)*

Date de soumission : 2022/10/7

Chercheur·euse·s :

- **Jane Mah Hutton** (U Waterloo)
- **Adrian Blackwell** (U Waterloo)
- **Thomas Strickland** (Laurentian U)
- **Shannon Bassett** (Laurentian U)
- **Terrance Galvin** (Laurentian U)
- **Will Morin** (Laurentian U)
- **Mario Santana Quintero** (Carleton U)
- **Federica Goffi** (Carleton U)
- **Jonathan Kabumbe** (LaurentianU)
- **Sylvie Wang** (UWaterloo)
- **Melissa Lengies** (Carleton U)
- **Hannah Phillips** (Carleton U)

Groupes citoyens :

- **Jean Laberge** (ICOMOS Canada)
- **Cortney St-Jean** (Uptown Sudbury)
- **Building Equality** Toronto

Villes et marchés publics :

- **Lesley Collins** (City of Ottawa)
- **Bianca Lagueur** (Public Services and Procurement Canada)
- **Jennifer Babin-Fenske** (City of Greater Sudbury)

Organisations professionnelles:

- **Andrew Payne** (Masonry Works)
- **Gabriela Sanchez** (Association of Preservation Technology)
- **Lena Buchinger** (Association of Preservation Technology)

- **Christine Lanthier** (Ordre des architectes du Québec)
- **Andrée-Ann Langevin** (EVOQ for the Association of Preservation Technology)
- **Michael McClelland** (ERA Architects)

Étudiant·e·s:

- **Sylvie Wang** (UWaterloo)
- **Melissa Lengies** (UCarleton)
- **Hannah Phillips** (UCarleton)
- **Jonathan Kabumbe** (LaurentianU)
- **Paloma Castonguay-Rufino** (UMontréal)

1- LES PRINCIPALES ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT :

- Kit d'outils

La trousse d'outils pancanadienne qui vise à définir la qualité de l'environnement bâti devrait permettre aux intervenants de partager les réussites et les échecs des projets dont ils ont l'expérience. Cela permettra à d'autres communautés d'apprendre de l'expérience des autres.

- Étudier les méthodes les plus utiles pour encourager une communauté à se soigner
- Approche approfondie de la recherche pour la planification participative
- Cycle de vie des projets : quels sont les projets qui passent à travers ; quels types d'appels d'offres nous examinons ?

2- DES EXEMPLES CONCRETS D'OBSTACLES À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI :

- La planification participative est souvent utilisée par les comités de planification, mais elle n'aboutit pas car les planificateurs attendent que la communauté vienne à eux.
 - o Les planificateurs doivent aller à la rencontre de la communauté, c'est-à-dire trouver les endroits où les gens se réunissent.
 - o Peut être inscrit dans les appels d'offres mais n'est souvent pas bien annoncé (absence d'un mécanisme formel).
- La consultation de la communauté doit souvent être approfondie pour obtenir une contribution significative.
- Les projets municipaux offrent davantage de possibilités de consultation que les projets du secteur privé.
 - o Il est important de trouver des moyens de faire participer le public de manière significative (lorsque cela est inscrit dans les appels d'offres, cela donne de meilleurs résultats).
- Du point de vue du service de planification, les propositions de projets du secteur privé sont souvent plus élaborées lorsqu'elles sont soumises au service de planification, ce qui rend plus difficile la mise en œuvre de modifications de la proposition sur la base de la consultation, etc.
 - o Dans quelle mesure pouvez-vous changer les choses dans ces scénarios ?
 - o Traiter les proformas et les désirs du développeur
 - o Les planificateurs doivent présenter ce qu'ils pensent pouvoir réaliser avec la proposition d'un développeur dans les documents suivants
 - o Comment modifier le processus d'approbation des projets menés par les promoteurs afin d'obtenir une planification plus participative ?
 - Il y a beaucoup à faire
 - Le mandat de 4 ans fait obstacle à l'évolution des valeurs

- Il y a des choses qui pourraient être mises en œuvre au niveau municipal
 - La ville de San Antonio exige la récupération des matériaux.
- Comment obtenir des contributions significatives ? Intégrer une consultation solide dans les demandes de propositions ? Mettre en œuvre des politiques pour des normes de haute performance
- Les villes sont souvent incitées à se concurrencer pour se développer, à déplacer la pauvreté et à embourgeoiser les zones en raison de leur nature entrepreneuriale compétitive. Il faut être plus critique à l'égard de la ville et de son fonctionnement pour déterminer comment créer l'équité sociale.
 - La question de la participation est compromise par les processus politiques qui exigent la concurrence.
 - Il n'y aura pas de participation significative si le mandat consiste à déplacer les pauvres de leur quartier.
 - Intégrer un groupe diversifié dans les demandes de propositions, par exemple, l'accessibilité, l'embauche d'un stagiaire de la communauté.
- Nous devons nous engager auprès de la communauté pour savoir ce qu'elle a besoin d'apprendre et ce qui doit changer.
- Les politiques qui sont rédigées avec la participation de la communauté le sont souvent sous un angle plus privilégié - il faut savoir comment aborder correctement la communauté avec laquelle on travaille.
- Il faut travailler dans le cadre - les problèmes doivent être résolus avec les membres des minorités qui font partie d'une liste de contrôle.
- Lorsque les groupes minoritaires sont étiquetés comme ils sont inscrits dans le cadre, cela peut faire plus de mal, comme dans "Nous devons nous occuper de 'ceci'".

3- SUGGESTIONS CONCRETES POUR DES ETUDES DE CAS (pour des recherches futures) :

- Ajout du Château Laurier
 - Des années de consultation et de discussion avec la communauté ; malgré cela, la plupart des gens n'aiment pas les résultats.
 - Très dépendante des valeurs et de la perception d'un bon design
 - Perception de l'architecture contemporaine par rapport à l'architecture traditionnelle (les gens seraient plus heureux si l'annexe ressemblait à la structure d'origine).
 - Si nous continuons à construire une architecture traditionnelle, quel sera le patrimoine de demain ?
- Hochelaga-Maisonneuve
- Little Jamaica (Toronto)
- Bibliothèque publique de Seattle au centre-ville

- Politique au Québec où l'installation d'art public doit être incluse dans le budget des bâtiments publics.
- Initiative de déconstruction et de récupération de la ville de San Antonio
- Calgary - une ville inversée
 - o Les planificateurs souhaitent que la recherche propose des moyens de renverser la situation, car un tiers de la ville est vide après que les gens sont rentrés chez eux pour la journée et se sont retirés dans des banlieues tentaculaires. La ville tente de trouver des moyens de lutter contre ce phénomène.
 - o Quels obstacles existent au sein des partenariats municipaux de nos propres villes ?

4- DIVERS (NOUVEAUX PROBLÈMES ET QUESTIONS DE RECHERCHE POTENTIELLES) :

- Les obstacles à la consultation de la part du public comprennent l'incapacité à se défendre soi-même (épuisement professionnel).
 - o Les processus donnent la priorité aux propriétaires fonciers (et non aux locataires)
 - o Comment pouvons-nous créer un processus de consultation plus équitable qui inclut les personnes déplacées ?
 - o Les gens n'ont pas l'impression d'être invités ou ont l'impression que c'est symbolique.
- Difficile de faire en sorte que les gens s'intéressent à la ville
- Comment favoriser la fierté des communautés ?
- Qui évalue le cadre dans le PSCP ?
 - o La CSPP est très dépendante du département d'où elle provient.
 - S'il n'y a pas un groupe solide de défenseurs qui connaissent bien le projet
 - Des niveaux d'opportunités manqués si le projet est poussé à bout.
- Engager quelqu'un pour l'art
- Comment trouver les "champions" de chaque ville qui ont accès et le temps de diffuser les données dont nous avons besoin ?
- Comment protéger les entreprises patrimoniales ? Construire un quartier patrimonial ? Qui dispose des outils nécessaires pour faire pression en ce sens ?

Pôle 3 : Conception inclusive pour la santé, le bien-être, le vieillissement et les besoins spéciaux

3a - Table ronde 1 - ConcordiaU & UCalgary - 25 août

Jeudi 25 août 2022, de 9 h 30 à 11 h.

ATTENTES DES GROUPES DE CITOYENS À L'ÉGARD DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ + PREMIÈRES ILLUSTRATIONS DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Autrice du résumé :

- Firdous Nizar, doctorant (Université Concordia)

Date de soumission : 2022 / 10 / 08

Chercheur·euse·s :

- **Cynthia Hammond** (ConcordiaU)
- **Meghan Joy** (ConcordiaU)
- **Carmela Cucuzzella** (ConcordiaU)
- **Carly Ziter** (ConcordiaU)
- **Ursula Eicker** (ConcordiaU)
- **Brian Sinclair** (UCalgary)
- **Hieu Ngo** (UCalgary)
- **Enrica Dall'Ara** (UCalgary)

Groupes citoyens :

- **Gabriel Cotte** (Vivre en Ville)
- **Leslie Evans** (Federation of Calgary Communities)
- **Lindsay Andreas** (Building Equality in Architecture Calgary)
- **Matt Nomura** (Calgary Homeless Foundation)
- **Meaghon Reid** (Vibrant Calgary)
- **Joan Lawrence** (Calgary Alliance for the Common Good)
- **Emmanuel Rondia** (Conseil régional environnement Montréal)
- **Emmanuelle Hébert** (Campus de la transition écologique)
- **Philippe Tessier** (Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal)
- **Christophe Rioux** (Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement)

Villes et marchés publics :

- **David Down** (City of Calgary)
- **Nicolas Marier** (Ville de Montréal)

Organisations professionnelles:

- **Grace Coulter** (Lemay for Alberta Association of Architects)
- **Geneviève King-Ruel** (Ordre des architectes du Québec)
- **Jonathan Bisson** (Royal Architectural Institute of Canada)

Étudiant·e·s:

- **Sarah El Khatib** (ConcordiaU)
- **Morteza Hazbei** (ConcordiaU)
- **Firdous Nizar** (ConcordiaU)
- **Aurélien Catros** (UMontréal)

1- LES PRINCIPALES ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT :

La principale préoccupation pour des partenariats de cette envergure et de cette influence est de prendre en compte différentes perspectives dans le processus. Cela nécessite une plus grande représentation des membres de la communauté qui sont souvent négligés, comme les travailleurs sociaux de la ville. Le partenariat doit avoir la capacité de remettre en question certains des problèmes systémiques que nous voyons dans la ville et d'examiner de plus près ce qui nous retient. La recherche devrait inclure les disparités socioculturelles et économiques dans les contextes urbains et la manière dont elles peuvent être affectées par la qualité de l'environnement bâti. Des thèmes tels que le sentiment d'appartenance et la vulnérabilité dans les villes doivent faire l'objet d'une attention particulière afin de proposer des lignes directrices pour des environnements bâtis qui fonctionnent pour les citoyens de tous les jours.

Par conséquent, le manque de participation au processus de planification urbaine devrait être au premier plan des recherches du partenariat. Les groupes de citoyens présents à la table ronde ont constaté l'absence de stratégies d'engagement de la part des organisations municipales pour recueillir des informations significatives auprès de leurs citoyens. La fréquence et la prévalence des processus participatifs existants ne permettent pas d'inclure les personnes les plus concernées par les réformes politiques visant à améliorer la qualité de vie dans les villes. Les approches descendantes communément adoptées par les gouvernements municipaux doivent être réexaminées quant à leur niveau de consultation informée des communautés concernées.

2- DES EXEMPLES CONCRETS D'OBSTACLES À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI :

Quatre principaux obstacles ont été évoqués lors de la table ronde : (1) le manque de représentation, (2) le manque de temps, (3) le manque de financement et (4) le manque d'accès aux connaissances/expertise.

- (1) Manque de représentation : Si le manque de communication pendant la planification urbaine est crucial, les questions systémiques sur la représentation socioculturelle et économique ont également été notées comme des obstacles clés à la qualité de l'environnement bâti.

Il est essentiel de remédier au manque de diversité dans la profession pour concevoir des villes inclusives, étant donné que seulement 20 % des architectes inscrits sont des femmes dans le monde. Bien que 50 % des étudiants inscrits en architecture soient des femmes, moins de 30 % d'entre elles poursuivent leurs études dans le domaine de l'architecture, toujours dominé par les hommes au Canada. Cet obstacle

à l'entrée de la plupart des femmes dans la profession est en grande partie dû à des conditions de travail stressantes et à de longues heures de travail qui sont typiques et pourtant gravement déséquilibrées pour favoriser leurs contributions aux projets au niveau de la ville.

D'un point de vue économique, un autre obstacle observé est la hausse insoutenable de la valeur des terrains et des logements, notamment dans des villes comme Montréal. De plus, la valeur financière de l'espace n'est pas souvent définie collectivement. L'inaccessibilité aux terrains due aux disparités socio-économiques doit être abordée avant de penser à des solutions pour améliorer la qualité de l'environnement bâti. Dans la plupart des cas, les réglementations foncières ne s'alignent pas sur les propositions de conception de ceux qui, sur le terrain, veulent réaliser des projets de logements plus abordables pour la ville. Avec l'augmentation du prix des terrains, de plus en plus de personnes sont poussées vers les banlieues pour trouver des alternatives. En outre, l'augmentation des constructions en périphérie peut affecter les exigences en matière de transport en commun, ce qui devient inéquitable pour les personnes ne possédant pas de voiture pour faire la navette.

Bien qu'il existe un héritage de besoins dynamiques tels que l'accessibilité, la saisonnalité, etc. exprimés par des générations de communautés marginalisées, il reste du travail à faire pour les traduire en meilleurs projets. Il existe des présupposés culturels inhérents à ce qu'est une famille par rapport au secteur du logement. De manière spéculative, une plus grande représentation se traduirait alors par des logements plus abordables avec beaucoup d'espace pour les familles nombreuses avec plus d'enfants, en particulier les familles immigrées.

- (2) Le manque de temps : Un fil conducteur pour ces types d'obstacles a été observé dans une apparente myopie démocratique - un manque de connaissance des vrais problèmes de la ville alors que le gouvernement continue à travailler sur des solutions à court terme.

Les transitions entre les élus conduisent à des projets qui sont perturbés en raison de leur flux de travail et de l'élan acquis fastidieusement sur l'engagement communautaire avant leur entrée en fonction. Les efforts de réélection affectent le cycle de développement de la ville et nuisent à l'engagement à long terme pour résoudre les problèmes systémiques de l'environnement bâti. De plus, les structures politiques (municipales, provinciales et fédérales) minent actuellement la nécessité d'une planification interdisciplinaire et à long terme dans le développement des villes, particulièrement en ce qui concerne l'IDE.

Les représentants de la ville ont souligné que les orientations du conseil changent souvent et que les parties prenantes de la ville sont guidées par ces services et ces délais qui sous-estiment généralement le temps nécessaire à la réalisation complète de ces projets. La plupart des professionnels des services d'urbanisme ne peuvent donc pas se plonger dans certains projets et respecter les délais qui leur sont impartis. Il existe des tensions organisationnelles entre le conseil municipal et les services d'urbanisme dans des villes comme Calgary, ce qui se traduit par des retards dans le suivi des demandes d'amélioration de la qualité de vie dans la ville. C'est pourquoi des efforts ont été déployés pour plaider en faveur d'une relation plus intégrée entre la ville et les universités afin de résoudre les problèmes plus efficacement par la recherche.

Grâce à une meilleure accessibilité aux fonds publics, le parc immobilier largement vacant dans des villes comme Montréal pourrait être traité et entretenu sur de plus longues périodes en collaboration avec les communautés locales. Selon la " théorie de la vitre brisée ", si vous laissez un bâtiment inoccupé sans entretien, c'est toute la rue qui se dégrade lentement avec le temps. Travailler avec les communautés artistiques en les poussant financièrement et stratégiquement pourrait aider à créer des bâtiments plus résilients et à la "ré(in)novation."

- (3) Manque de financement : La complexité du processus de demande de fonds gouvernementaux a été une préoccupation majeure soulevée par les groupes de citoyens présents à la table. En conséquence, il a été observé que la plupart des interventions faites pour le bien public finissent par être des coûts privés, supportés par des citoyens individuels ou de petites communautés. De plus, les services sociaux tels que les soins aux enfants et aux personnes âgées ne sont pas valorisés monétairement.

Par exemple, il existe d'énormes inégalités dans l'accès à la nature, car la gestion des arbres et des infrastructures vertes est coûteuse. Paradoxalement, le fait de planter plus d'arbres et d'améliorer l'environnement bâti aide les propriétaires privés à augmenter le loyer dans les quartiers vulnérables et à faible revenu. Bien qu'il existe des politiques qui traitent des arbres et de la couverture du sol (règlement sur la protection des arbres), il a été constaté que ces politiques ne sont pas appliquées. L'addition des besoins au niveau communautaire se fait sans tenir compte des politiques plus larges qui existent.

Si un projet n'est pas clarifié dès le départ, le financement n'est pas accordé, et cela affecte les interventions qui ont besoin de plus de fonds pour la recherche pour même définir sur quoi portera le projet. Par conséquent, la plupart des projets attribués

finissent par faire le strict minimum avec les fonds fournis parce que les lignes directrices à long terme n'ont pas été définies à l'avance. À cet égard, le concept de "modestie" dans les projets de développement a été discuté, ce qui a permis d'examiner de plus près la relation entre les aspirations du projet et les contraintes budgétaires et les compromis faits en cours de route. Dans le contexte de la qualité de l'environnement bâti, la modestie fait référence au manque de persistance à voir à travers les conceptions qui sont considérées comme des dépenses indulgentes sur les qualités esthétiques, les choix de matériaux, etc. La modestie peut donc être observée comme la tendance à se rabattre sur des solutions minimales pour l'environnement bâti.

Il a été suggéré que des solutions plus viables pour l'environnement bâti doivent être proposées de manière à utiliser efficacement le budget tout en ne réduisant pas la qualité. Malheureusement perçues comme des ajouts, les propositions de conception pour la saisonnalité et l'infrastructure accessible dans l'environnement bâti sont, par conséquent, les premières à être retirées de l'ordre du jour au cours du cycle de vie du projet. L'accessibilité doit être perçue comme quelque chose de magnifique et de beau, plutôt que le minimalisme morne que nous voyons dans l'environnement bâti actuel au Canada. Citant le projet Land Trust de la SCHL dans le passé, le besoin de négocier les tensions avec l'acquisition de terrains et le capitalisme a été soulevé "afin de refaire des interventions plus belles".

- (4) Manque de connaissances/expertise : Les participants à la table ronde ont convenu que certains obstacles à la qualité pouvaient être levés en améliorant l'accès à l'éducation et en multipliant les possibilités de leadership dans les secteurs liés à la ville.

Les interventions aux premiers stades de l'éducation peuvent conduire à des consommateurs plus informés dans le processus de développement de la ville. S'ils disposent des bons outils, ils pourraient devenir des participants plus actifs et persistants au processus sans perdre leur vision du système. La participation au discours ne peut être améliorée que si davantage de citoyens sont dotés d'une connaissance adéquate des processus concernés.

Par exemple, les groupes de citoyens ont commenté le manque de connaissances des propriétaires sur les stratégies d'adaptation et de modernisation. Selon l'époque de la construction, les maisons ont des exigences différentes en matière de durabilité, de sorte qu'"un bungalow de 1944 rénové aujourd'hui serait légèrement moins bon qu'une maison achetée récemment". Les modifications apportées aux codes du bâtiment ne tiennent pas compte de ces changements temporels et des besoins de l'environnement bâti. Alors que les citoyens veulent agir, l'accès aux financements

gouvernementaux est très complexe et prend beaucoup de temps, notamment lorsqu'ils essaient de soumettre leurs demandes avec de longues heures de travail et des barrières linguistiques.

3- SUGGESTIONS CONCRETES POUR DES ETUDES DE CAS (pour des recherches futures) :

L'Established Area Growth and Change Strategy, pour la ville de Calgary, a été citée comme un exemple de la façon dont les villes ont tendance à fonctionner en vase clos, en élaborant une proposition sans trop consulter les communautés dans lesquelles elles prétendent investir. Le programme visait à améliorer la qualité des espaces publics dans les quartiers de neuf communautés, avec des interventions potentielles allant des trottoirs aux places et aux jardins communautaires. *Source* : <https://www.calgary.ca/planning/projects/established-areas-growth-change.html>

Le règlement sur la protection des arbres a été mentionné en ce qui concerne la plantation d'un plus grand nombre d'arbres dans les quartiers tout en tenant compte de la couverture du terrain et de la propriété privée. Il existe des politiques similaires pour d'autres villes du Canada que l'on peut consulter ici : <https://treecanada.ca/resources/canadian-urban-forest-compendium/5-enabling-legislation-municipal-bylaws-and-regulations/>.

4- DIVERS (NOUVEAUX PROBLÈMES ET QUESTIONS DE RECHERCHE POTENTIELLES) :

Voici quelques-unes des questions soulevées par les participants :

1. Quels sont les problèmes systémiques que nous constatons dans la ville ?
2. Quelles sont les choses qui nous retiennent ?
3. Comment pouvons-nous obtenir la connaissance de la qualité à long terme avec la continuité du temps ?
4. Comment pouvons-nous amener les élus à comprendre plus rapidement les problèmes actuels de l'environnement bâti afin qu'ils puissent mieux s'engager auprès des communautés ?
5. Comment aborder les effets de la réélection sur le cycle de développement de la ville ?
6. Comment faire prendre conscience du fait que les municipalités sont également des acteurs clés ?
7. Pourquoi les environnements bâtis ne donnent-ils pas suite aux stratégies fortes issues des consultations municipales ?

8. Quelles sont les interventions au niveau de l'éducation qui peuvent permettre à davantage de citoyens de participer au discours ?
9. Comment changer le récit pour une sensibilisation à l'espace public plus équitable ?
10. Qu'y a-t-il dans l'arriéré des projets existants avant que nous n'entreprenions de nouvelles interventions ?
11. Pourquoi ne pas avoir de beaux projets dans la ville qui changent la mentalité de la "modestie" ?
12. Quelles sont les barrières culturelles qui penchent vers la modestie dans le secteur du logement social ?
13. Comment sortir les gens de la rue en termes de logement ?
14. Comment résoudre le paradoxe de l'augmentation de la qualité qui entraîne une diminution de l'accessibilité financière ?

Pôle 3 : Conception inclusive pour la santé, le bien-être, le vieillissement et les besoins spéciaux

3a - Table ronde 2 - ConcordiaU & UCalgary - 25 août

Jeudi 25 août 2022, de 14 h à 15 h 30.

ATTENTES DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ + DEUXIÈMES ILLUSTRATIONS DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Autrice du résumé :

- *Sara El Khatib, doctorante (Université Concordia)*

Date de soumission : 2022 / 10 / 9

Chercheur·euse·s :

- **Cynthia Hammond** (ConcordiaU)
- **Meghan Joy** (ConcordiaU)
- **Carmela Cucuzzella** (ConcordiaU)
- **Carly Ziter** (ConcordiaU)
- **Ursula Eicker** (ConcordiaU)
- **Brian Sinclair** (UCalgary)
- **Hieu Ngo** (UCalgary)
- **Enrica Dall'Ara** (UCalgary)

Groupes citoyens :

- **Gabriel Cotte** (Vivre en Ville)
- **Leslie Evans** (Federation of Calgary Communities)
- **Lindsay Andreas** (Building Equality in Architecture Calgary)
- **Matt Nomura** (Calgary Homeless Foundation)
- **Meaghon Reid** (Vibrant Calgary)
- **Joan Lawrence** (Calgary Alliance for the Common Good)
- **Emmanuel Rondia** (Conseil régional environnement Montréal)
- **Emmanuelle Hébert** (Campus de la transition écologique)
- **Philippe Tessier** (Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal)
- **Christophe Rioux** (Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement)

Villes et marchés publics :

- **David Down** (City of Calgary)
- **Nicolas Marier** (Ville de Montréal)

Organisations professionnelles:

- **Grace Coulter** (Lemay for Alberta Association of Architects)
- **Geneviève King-Ruel** (Ordre des architectes du Québec)
- **Jonathan Bisson** (Royal Architectural Institute of Canada)

Étudiant·e·s:

- **Sarah El Khatib** (ConcordiaU)
- **Morteza Hazbei** (ConcordiaU)
- **Firdous Nizar** (ConcordiaU)
- **Aurélien Catros** (UMontréal)

1. PRINCIPALES ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT :

Les principales attentes mentionnées lors de cette réunion sont

Utiliser les conversations semestrielles avec les partenaires communautaires pour comprendre comment aller au-delà des cas récompensés, et mieux comprendre les qualités de l'environnement bâti qui contribuent à la satisfaction des utilisateurs, à l'attachement au lieu et aux rencontres significatives. Cela signifie que le partenariat devrait utiliser l'expérience vécue des partenaires communautaires, qui ont une compréhension plus nuancée de la "qualité", et travailler à rebours pour trouver les éléments communs que ces lieux ont et pourquoi.

Créer ou adopter des définitions utiles de certains termes de conception/planification afin de pouvoir comparer et évaluer des cas similaires par rapport à une définition commune. Cette attente a été exprimée par Christophe Rioux du GRAME Montréal. Il souhaite comprendre ce que signifie réellement un Eco Quartier.

Pouvoir évaluer les affaires en cours et pas seulement celles qui ont été attribuées ou développées. Parce qu'il y a de la flexibilité pour surveiller le processus et éventuellement faire des changements ou des recommandations. Simultanément, les critères liés au processus peuvent également être suivis et évalués.

Effectuer une analyse détaillée du parcours d'un projet, de sa conception à son achèvement. Trouver les moyens de déterminer le succès ou l'échec, et les mesures qui peuvent en être extraites. Cette méthode nous permettrait également de comprendre ce qui incite à l'innovation et si la performance du projet est plus importante que le projet lui-même. Fondamentalement, en comprenant l'évolution d'un projet, elle peut aider à évaluer la qualité du projet à la fin.

Utiliser des méthodologies appropriées pour aborder nos études de cas. Il s'agit notamment de recourir à l'histoire orale dans le cadre de la méthode et de s'appuyer sur des connaissances situées et expérimentales, qui ne peuvent être recréées par la théorisation. De la même manière, nous devons utiliser la collaboration et non la consultation avec nos partenaires et collaborateurs pour nous assurer qu'ils font partie du voyage et que leurs opinions seront traduites dans le travail qui sortira du projet.

En ce qui concerne les organismes d'attribution de prix, il pourrait être important de comprendre comment les critères d'attribution ont évolué au fil des décennies. Plus précisément, il s'agit de comprendre les définitions de la qualité qui ont été utilisées dans le secteur des prix au fil du temps. Il n'y avait pas d'attente quant à la manière dont cela pourrait

être bénéfique, cependant, cela pourrait révéler des tendances intéressantes dans l'environnement bâti, et comment les critères ont répondu à ces tendances.

Dans le même ordre d'idées, avant d'analyser les études de cas, le partenariat doit s'engager dans un processus permettant de découvrir une compréhension commune de ce que signifie la qualité de l'environnement bâti. Cela pourrait être réalisé en utilisant la contribution des résidents et des citoyens, reflétant la voix de la communauté. Cette discussion n'est pas liée à un cas spécifique mais est plus générale, et pourrait impliquer d'essayer de valider la théorie existante sur l'environnement bâti qui existe déjà dans des travaux antérieurs. L'avantage de cet exercice est qu'il permettra d'obtenir une compréhension générale et complète de ce que signifie la qualité de l'environnement bâti dans le contexte canadien.

Une autre attente exprimée par la ville de Montréal est de comprendre la relation entre les politiques et documents plus larges et les études de cas elles-mêmes. Et de trouver tous les défis qui pourraient surgir en essayant de mettre en œuvre ces politiques, visions ou plans. Ce qui est souligné ici, c'est qu'il y a beaucoup de bons plans, déjà publiés dans la ville de Montréal. Pourtant, dans la plupart des cas, il n'y a pas de plan clair sur la façon dont les développements sur le terrain répondent aux exigences de ces plans.

Pour élaborer les critères utilisés pour l'évaluation des cas, des experts doivent être consultés en fonction du domaine et nous fournir des normes et des critères qui peuvent aider le partenariat à évaluer la qualité dans ce domaine.

Pour répondre à l'urgence du défi climatique. Le partenariat ne doit pas attendre 5 ans avant de faire des recommandations pour l'environnement bâti. Car d'ici 5 ans, les villes devront être bien engagées dans la voie de la réduction de leurs émissions. Le partenariat doit diffuser des informations bien avant que les 5 ans ne soient écoulés. Les partenaires s'attendent à une mobilisation des connaissances et à ce que la diffusion soit l'une des activités les plus importantes du partenariat.

Honorer les questions autochtones et s'assurer que tous nos dialogues et processus sont liés à cette terre volée et respectent les principes autochtones. Cela pourrait être fait de manière similaire à d'autres pays ayant une histoire de colonisation.

2 - EXEMPLES CONCRETS D'OBSTACLES À LA QUALITÉ DANS L'ENVIRONNEMENT BÂTI :

Le manque d'intégration de la recherche et de l'expérience vécue dans le design

Le manque récurrent d'intégration de la recherche et de l'expérience vécue conduit à des cas de conception problématiques. On construit des projets qui ne tirent pas les leçons des échecs précédents ou des recherches qui existent sur le terrain. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de concevoir pour des populations plus vulnérables et plus sensibles à leur contexte, comme les personnes handicapées ou les personnes âgées.

L'absence de groupes spécifiques à la table de conception, c'est-à-dire le besoin d'équipes de conception plus inclusives.

Surtout lorsque les tables de conception sont censées concevoir pour ces groupes (absents). Joan Lawrence donne l'exemple d'une table de conception composée de designers sans enfants qui conçoivent des espaces qui seront utilisés par un sous-ensemble de groupes, notamment des femmes avec des poussettes. Lorsque cela se produit, le design tend à ne pas être adapté aux utilisateurs de l'espace dans le meilleur des cas. Et dans le pire des cas, elle peut être problématique. Un exemple de cela est l'utilisation de la chasse d'eau automatique dans les toilettes qui seront utilisées par de nombreux enfants qui sont peut-être en train de s'entraîner à la propreté, la chasse d'eau automatique se déclenchera plusieurs fois et sera un gaspillage. Ces processus de conception constituent intrinsèquement des obstacles à la qualité. Il est possible d'y remédier en visualisant l'utilisation de l'espace par ces différents groupes de la société afin de voir/ressentir/comprendre ce dont ils ont besoin dans cet espace, et donc de concevoir en fonction de ces besoins ou même de ces restrictions.

La nécessité de l'empathie dans le processus de conception.

Une conception doit aller au-delà des exigences formelles de l'espace, qui sont souvent non contextualisées, ou subjectives en fonction des positions des concepteurs. L'inclusion de l'empathie dans le processus de conception devrait conduire à une meilleure compréhension des besoins des utilisateurs de l'espace.

le manque de compréhension de l'environnement bâti dans son ensemble (au-delà de l'échelle d'un site)

Les quartiers font partie de la ville, comme les tesselles d'une mosaïque. Ils interagissent les uns avec les autres et créent un tissu urbain plus large. Cette interaction est unique à chaque endroit ; cependant, il y a un manque d'interaction non naturel dans le cas de quartiers divisés par de grandes infrastructures, comme des autoroutes ou des lignes électriques. Ce bord peut également être naturel, comme une rivière. Les bords peuvent être des connecteurs ou des diviseurs, et cela définit la nature des relations entre les zones de la ville. En considérant l'environnement bâti à plus grande échelle et en analysant les multiples fonctions des zones de la ville, nous pouvons mieux comprendre les exigences de

l'espace et commencer à surmonter les obstacles à la qualité en concevant des zones plus vastes.

Le risque d'un reflet inexact des voix de la communauté

Dans le processus de conception, certaines organisations communautaires locales peuvent être la seule voix de la communauté à s'exprimer en son nom. Cependant, leur opinion peut ne pas refléter réellement les besoins de la communauté dont ils sont les porte-parole. Pour atténuer ce risque de manque d'inclusion, les personnes elles-mêmes qui vivent, travaillent et jouent dans ces lieux devraient être consultées sur un pied d'égalité pendant le processus de conception.

Saisonnalité

La saisonnalité est-elle prise en compte dans la conception, est-elle fonctionnelle. Par exemple, dans le cas de l'équipement d'hiver pour la conception d'expositions.

Politique cyclique

Les cycles politiques peuvent perturber le flux des travaux réalisés en vue d'atteindre un certain objectif, car la nouvelle administration politique peut ne pas avoir les mêmes objectifs pour la ville que la précédente.

Amalgamer les critères

Le défi consiste à mettre en relation tous les différents critères issus de nombreux domaines. Il n'y aura jamais de consensus sur ce qu'est la qualité lorsque toutes ces questions sont combinées, cependant, nous devons faire cet exercice pour comprendre réellement la qualité au niveau du vécu. Des conflits surgiront entre ces contributions d'experts et nous devrions apprendre de ces conflits/échanges. En résumé, ces points de friction constituent des moments intéressants qui peuvent être explorés et dont on peut éventuellement tirer des enseignements. Dans le cas de la compréhension d'un biologiste en matière d'écologisation des bâtiments par rapport au choix de l'architecte paysagiste, que peut-on apprendre de ce conflit, l'un des domaines est-il correct ? Si oui, pourquoi ? Peut-être qu'une troisième solution pourrait être mise en place pour résoudre les deux problèmes identifiés par les experts.

Adaptabilité et agilité de nos environnements

En Amérique du Nord, il existe de nombreuses règles et réglementations qui interdisent toute flexibilité dans la conception des maisons ou des bâtiments. Par exemple, il n'est pas

facile de changer la disposition d'une maison ici, alors que dans d'autres pays comme le Japon, les Pays-Bas et l'Allemagne, c'est possible grâce aux technologies utilisées pour construire la maison. Il s'agit d'un obstacle car une conception flexible permet de s'adapter à différents usages au fil du temps, à mesure que les familles s'agrandissent ou que les communautés changent. La prise en compte de l'adaptabilité dans notre environnement bâti pourrait être un obstacle qu'il est important de commencer à ajouter à nos conceptions, pour des lieux plus résilients.

Organiser et communiquer les critères utilisés pour l'analyse de l'étude de cas.

Comme les cas diffèrent en termes d'échelle et de typologie, les critères utilisés pour évaluer ces cas devraient être filtrés en fonction des catégories de ces cas. Simplifier et organiser les critères de cette manière pourrait faciliter la communication de ces critères en interne (au sein des organisations) et en externe (avec le public). Il a été suggéré d'organiser les critères en fonction des phases temporelles du projet, à savoir : le processus, l'objet lui-même, puis l'utilisation (post-occupation). De cette façon, nous pouvons analyser le projet dans son ensemble et comprendre comment il a vu le jour, si la conception est réussie sur le papier et si la conception est réussie dans la compréhension de ses utilisateurs.

3-SUGGESTIONS CONCRÈTES POUR LES ÉTUDES DE CAS (AU-DELÀ DE CELLES MENTIONNÉES DANS LE MODÈLE)

Calgary

- L'étude de bâtiments de différentes époques et typologies afin de créer des lignes directrices en matière de rénovation auxquelles les citoyens peuvent facilement accéder et qu'ils peuvent utiliser pour rénover leur maison.
- Les espaces résiduels créés par les grandes infrastructures de transport (quartiers d'Inglewood et de Ramsay).

<https://www.calgary.ca/council/ward-9/inglewood-ramsay-coordination-team.html>

Site de Montréal

- Eco Quartier Lachine PPU Secteur Montréal
<https://grame.org/eco-quartier-lachine/>
- Grand Corridor Écologique du Sud-ouest
<https://montreal.ca/articles/corridor-ecologique-du-grand-sud-ouest-30154>
- Hippodrome de Montréal
<https://ocpm.qc.ca/fr/hippodrome/opinion/english>
- District de Bridge Bonaventure
<https://www.visionbridgebonaventure.com/>

- Le jardin Notman, site de l'ancien foyer St Margarets, fermé en 1994.
<https://can01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fcyntthiahammond.org%2F2019%2F08%2F06%2Filluminated-fithin-the-notman-garden%20series%2F&data=05%7C01%7CCarmela.Cucuzzella%40concordia.ca%7C52c070756d6e4a8dc8f908da%203f7314d8%7C5569f185d22f4e139850ce5b1abcd2e8%7C0%7C0%7C637892061791863459%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljojMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6IjEhaWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C3000%7C%7C%7C&sdata=8gftl9AYaZ0rNmPcaoMuoqSLxfOiy7T%2BsxDCqammgbw%3D&am%20p;reserved=0>
- Plan directeur de Montréal
<https://montreal.ca/en/articles/city-vision-imagining-montreal-2050-15564>
- Réseau bon voisinage
<https://reseaubonvoisinage.com/>

Autres cas

- Bloc 2 Ottawa
<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/citeparlementaire-parliamentaryprecinct/rehabilitation/conception-design-eng.html>

Ressources et politiques mentionnées

- Canada GBA Plus :
https://women-gender-equality.canada.ca/gbaplus-course-cours-acsplus/eng/mod02/mod02_03_02.html
- Plan Montréal 2030 :
<https://www.designcities.net/design-policy/the-montreal-2030-agenda-for-quality-and-exemplarity-in-design-and-architecture/#:~:text=Le%20Montr%C3%A9al%202030%20Agenda%20pour%20la%20qualit%C3%A9%20et%20l'exemplarit%C3%A9%20dans%20la%20conception%20et%20l'architecture,-Montr%C3%A9al&text=Montr%C3%A9al%20s'engage%20%C3%A0%20enrichir%20les,toujours%20%C3%Aatre%20conscient%20de%20ceux-ci.>
- La réglementation de l'urbanisme à Cambridge a nommé la superposition de logements abordables.

<https://www.cambridgema.gov/CDD/housing/housingdevelopment/aho#:~:text=La%20AHO%20permet%20la%20création,peut%20être%20approuvée%20plus%20efficacement.>

4-DIVERS (NOUVEAUX PROBLÈMES ET QUESTIONS DE RECHERCHE POTENTIELLES) :

Comment rendre compte des différentes échelles de projets dans l'environnement bâti ?

Comment pouvons-nous inclure à la fois les personnes âgées et les jeunes enfants dans nos discussions sur la qualité ?

Comment comprendre les dynamiques qui sous-tendent les bons projets, comme les relations entre les parties prenantes, les paysages économiques et la politique, afin d'apprendre et de recréer les conditions nécessaires à la réussite d'un projet ?

Comment pouvons-nous nous assurer que les critères proposés sont dynamiques et qu'ils changent avec l'évolution naturelle des sociétés et des lieux ?

Résumé général

Lors de la création des critères, le partenariat doit consulter les membres de la communauté afin de trouver des définitions de la qualité qui soient fondées sur l'expérience vécue. Il doit également consulter des experts dans les domaines concernés. Ces critères devront être méticuleusement combinés et cet exercice ne doit pas être négligé car il fournira de nombreuses informations. Les critères spécifiques qui pourraient être inclus sont ceux qui mesurent la temporalité (la performance des cas dans le temps et les cycles politiques) ainsi que ceux de l'adaptabilité (la flexibilité de l'espace).

Lors de l'évaluation des cas, il convient d'évaluer le processus de conception (parties prenantes, processus, consultation, etc.), la conception elle-même (tectonique, contexte, forme, habitabilité), puis une évaluation spécifique après occupation (expérience vécue, fonctionnalité, satisfaction).

En outre, les affaires doivent être évaluées dans le cadre des politiques, plans et programmes dans lesquels elles s'inscrivent.

Il est également très important de communiquer les critères ainsi que les méthodes d'évaluation des études de cas au sein des institutions et avec le public.

Enfin, il est absolument nécessaire d'intégrer les connaissances et la pensée indigènes dans de nombreuses facettes du partenariat et de tirer les enseignements de leurs pratiques en matière de respect mutuel, de réflexion à long terme et de préservation de l'environnement.

Pôle 3 : Conception inclusive pour la santé, le bien-être, le vieillissement et les besoins spéciaux

3a - Table ronde 3 - ConcordiaU & UCalgary - 26 août

Vendredi 26 août 2022, de 9 h 30 à 11 h.

ATTENTES DES VILLES ET DES REPRÉSENTANTS DES MARCHÉS PUBLICS À L'ÉGARD DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ + TROISIÈMES ILLUSTRATIONS DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Résumé par:

- *Morteza Hazbei, doctorant (Université Concordia)*

Date de soumission : 2022 / 10 / 09

Chercheur·euse·s :

- **Cynthia Hammond** (ConcordiaU)
- **Meghan Joy** (ConcordiaU)
- **Carmela Cucuzzella** (ConcordiaU)
- **Carly Ziter** (ConcordiaU)
- **Ursula Eicker** (ConcordiaU)
- **Brian Sinclair** (UCalgary)
- **Hieu Ngo** (UCalgary)
- **Enrica Dall'Ara** (UCalgary)

Groupes citoyens :

- **Gabriel Cotte** (Vivre en Ville)
- **Leslie Evans** (Federation of Calgary Communities)
- **Lindsay Andreas** (Building Equality in Architecture Calgary)
- **Matt Nomura** (Calgary Homeless Foundation)
- **Meaghon Reid** (Vibrant Calgary)
- **Joan Lawrence** (Calgary Alliance for the Common Good)
- **Emmanuel Rondia** (Conseil régional environnement Montréal)
- **Emmanuelle Hébert** (Campus de la transition écologique)
- **Philippe Tessier** (Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal)
- **Christophe Rioux** (Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement)

Villes et marchés publics :

- **David Down** (City of Calgary)
- **Nicolas Marier** (Ville de Montréal)

Organisations professionnelles:

- **Grace Coulter** (Lemay for Alberta Association of Architects)
- **Geneviève King-Ruel** (Ordre des architectes du Québec)
- **Jonathan Bisson** (Royal Architectural Institute of Canada)

Étudiant·e·s:

- **Sarah El Khatib** (ConcordiaU)
- **Morteza Hazbei** (ConcordiaU)
- **Firdous Nizar** (ConcordiaU)
- **Aurélien Catros** (UMontréal)

1- PRINCIPALES ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT :

Dans cette section, je vais d'abord résumer brièvement tous les thèmes des attentes qui sont ressortis de la discussion, puis je les développerai plus en détail. Voici la liste des attentes primordiales qui ont été discutées lors de la table ronde :

- Comprendre les qualités d'une manière exemplaire.
- Toutes les voix doivent être entendues (inclusion dans le projet).
- Clarté et simplification
- Intégration aux politiques de la ville
- Pensez au-delà des interventions normales

Comprendre les qualités d'une manière exemplaire

Nous pouvons citer plusieurs qualités urbaines sur lesquelles nous sommes d'accord. Cependant, il nous manque encore de bons projets qui illustrent une bonne conception d'un point de vue communautaire ou écologique. Nous pourrions développer et élargir les discussions théoriques sur les meilleurs paramètres et critères de qualité de l'environnement bâti, mais dans quelle mesure pouvons-nous faire avancer cette discussion théorique sans nous plonger dans des études de cas ? Ce projet s'étend sur cinq ans. Le suivi d'un projet sur une période de cinq ans, l'évaluation de ses qualités et l'observation de sa conformité aux attentes de qualité définies en matière d'inclusion, de durabilité et de qualités liées au vieillissement nous aideraient à renforcer notre compréhension des qualités et du cadre théorique. Cependant, le choix d'une étude de cas appropriée n'est pas une tâche facile. Quelle étude de cas est un choix approprié pour ce projet ? Un bâtiment réel ou un projet non construit ? Qu'il s'agisse de projets réels construits qui nous aident à comprendre les attentes et les moyens à long terme ou de projets non construits qui nous fournissent la structure sociale et organisationnelle essentielle à une vision globale. Le suivi d'un projet pour identifier les obstacles peut se faire par une analyse approfondie ou détaillée. Par exemple, un promoteur qui voulait utiliser un matériau spécifique a choisi un autre matériau en raison du prix du bois à ce moment précis. Cette petite barrière détaillée peut facilement être négligée si nous n'appliquons pas une analyse complète de l'étude de cas. Plus important encore, un projet doit être contrôlé non seulement avant sa construction, mais dès les **phases de soumission et de décision et au-delà, c'est-à-dire après l'occupation**. Le projet répond-il aux attentes des utilisateurs et de la communauté ? Le projet a-t-il été aussi bon que nous l'avions espéré ? Choisir quelques projets et les suivre tout au long de leur processus de conception et après leur occupation constituerait une évaluation intéressante et complète de leurs qualités. Cette évaluation nous aidera à identifier non seulement les endroits où il existe des possibilités de changement positif pour un meilleur résultat, mais aussi le processus, la relation et l'engagement. Cela n'est possible que si le projet est soumis à une évaluation complète tout au long du processus.

Toutes les voix doivent être entendues (inclusion dans le projet).

Apprendre directement des partenaires communautaires est le meilleur moyen de simplifier les questions urbaines complexes et de créer des processus civiques plus inclusifs dans les villes. L'implication des personnes qui sont habituellement et structurellement exclues en raison de leur désavantage économique ou négligées à plusieurs reprises en raison d'un handicap renforce l'autonomie spatiale. Par exemple, dans cette convention, nous avons beaucoup de points de vue différents. Cependant, tous les points de vue de cette conférence proviennent d'hypothèses de base similaires, et nous manquons de diversité d'opinions. Nous devons trouver un moyen d'atteindre les personnes qui ne sont généralement pas entendues afin d'éviter que le travail ne soit réduit à néant par les changements politiques et par l'arrivée d'une toute nouvelle idéologie qui annule le bon travail de l'administration précédente. Cela signifie que non seulement les divers citoyens doivent être impliqués, mais que le gouvernement provincial et les élus doivent participer pour assurer des changements positifs. Par conséquent, trouver des moyens d'atteindre des personnes venant d'un endroit complètement différent du nôtre améliorerait l'inclusivité et l'applicabilité du projet. Bien qu'un grand groupe aux idées diverses puisse être source de conflits, l'engagement continu de la communauté est crucial pour tenter de changer les mentalités au niveau de la société.

Clarté et simplification

Le fait d'avoir une attente claire dès le départ, comme des connaissances factuelles dont nous avons besoin ou que nous pouvons utiliser ou mettre en œuvre, a été souligné dans la discussion. Cette clarté nous aiderait à opérer un changement significatif. Cependant, le fait de ne pas disposer de ces informations entraîne de nombreuses inadéquations qui se produisent généralement dans les grands projets. Par exemple, ce qui se passe normalement, c'est que parfois nous avons des informations, mais ce n'est pas la bonne fenêtre politique, ou il y a une fenêtre politique, mais nous n'avons pas encore les informations. Il est également essentiel d'être clair dès le départ sur le calendrier du projet pour exploiter les ressources municipales ou les ressources des différents niveaux de gouvernement. Cette simplification n'est pas seulement liée à la politique et aux règlements municipaux ; la simplification de la recherche universitaire en action appliquée a été mentionnée comme une attente importante du projet. L'autre attente liée à la clarté et à la simplification qui a été mentionnée est de réévaluer ce que nous valorisons, puis d'aligner le processus et la procédure sur ces valeurs. En effet, le décalage actuel entre ce que nous disons être, et voulons être, et la façon dont nous l'exécutons, est extraordinaire, et peut être très excluant pour différents groupes.

Intégration aux politiques de la ville

L'intégration du projet aux politiques et au soutien de la ville donne aux architectes et aux concepteurs un moyen de pression pour mettre en œuvre les qualités du plan de la ville, et constitue une base pour faire avancer le projet. Ce partenariat peut ouvrir la voie à cette interaction entre les différentes parties prenantes et fournit un moyen de relier les professionnels, le public et la volonté politique. Les organisations de l'environnement bâti, les architectes et les concepteurs urbains ont besoin de moyens pragmatiques pour influencer sur les politiques et faire bouger les choses. Pour ce faire, nous devons renouveler une voix communautaire réfléchie avec toutes les parties prenantes de l'urbanisme et ouvrir davantage de conversations communautaires. Par exemple, nous devrions examiner les raisons pour lesquelles des questions essentielles telles que le changement climatique n'ont pas été mises en œuvre dans la politique de l'environnement bâti.

Pensez au-delà des interventions normales

Il existe une hypothèse selon laquelle tout doit être des interventions structurelles ou construites. Cependant, les interventions politiques, opérationnelles ou logistiques jouent un rôle important dans la détermination des retards dans la mise en œuvre des interventions physiques. En outre, lorsque nous discutons de l'accessibilité physique, nous devons élargir notre champ d'action pour examiner l'accessibilité neuro-typique, en particulier en ce qui concerne la démence vieillissante qui "est un énorme tsunami auquel nous allons être confrontés". Les personnes souffrant de troubles cognitifs ont des besoins spécifiques en matière d'environnement bâti.

2- EXEMPLES CONCRETS D'OBSTACLES À LA QUALITÉ DANS L'ENVIRONNEMENT BÂTI :

- Les **politiques rigides** constituent un obstacle important à la qualité. Nous entendons souvent dire que nous nous efforçons d'être inclusifs, accessibles et dynamiques. Cependant, nous ne voyons pas de volonté d'ouvrir les codes de construction et les processus réglementaires pour les modifier. La flexibilité des politiques et la capacité de les examiner faciliteront les changements positifs.
- Un autre problème est de **ne pas avoir assez de pratiques participatives** : par exemple, nous ne faisons pas ce genre de réunion (participation) aussi souvent que nous le devrions. Si nous sommes capables de nous réunir toute l'année, alors nous comprendrons le point de vue des gens et des praticiens, leurs limites et comment ils peuvent apporter des changements.

- L'idée de "**modestie**" peut aussi être une contrainte de qualité dans l'environnement bâti. C'est-à-dire : Faire moins ou juste assez avec des investissements pas trop importants et des processus pas trop longs. De plus, il y a un manque d'outils et de ressources pour le coaching, l'orientation et la réponse, et la gestion pour améliorer la prise de conscience généralisée et la mise en œuvre.
- L'absence d'un **langage clair** sur le cadre de régularité, car lorsque le grand public examine ces règlements, les comprend-il en tant que citoyens ? Les ONG les comprennent-elles ? Les professionnels dans leur domaine les comprennent-ils ?
- **Compréhension limitée** du concept de design, des processus et de la façon dont il est perçu.

3- SUGGESTIONS CONCRÈTES POUR LES ÉTUDES DE CAS (AU-DELÀ DE CELLES MENTIONNÉES DANS LE MODÈLE)

Nous devrions travailler sur un petit projet avec toutes les parties prenantes réunies. Si nous arrêtons notre travail participatif après une bonne conceptualisation et un certain idéalisme, il est peu probable que nous parvenions à des résultats innovants ou avant-gardistes pour construire quelque chose de nouveau. Une étude de cas mentionnée lors de la table ronde était le **projet de réaménagement du Bloc 2 à Ottawa**. Il s'agit d'un projet très intéressant à bien des égards ; le plus évident est la question des terres non cédées et l'espace consacré à ce projet était un bâtiment du patrimoine colonial européen situé en face de la colline du Parlement. Il soulève donc de nombreuses questions politiques et culturelles autour de l'inclusion qui serait le plus grand cadre pour saisir la qualité de l'environnement bâti au Canada.

4- DIVERS (NOUVEAUX PROBLÈMES ET QUESTIONS DE RECHERCHE POTENTIELLES) :

- Dans les études universitaires, les acteurs peuvent changer au cours des cinq années. Alors qu'au bout de cinq ans, le projet sera radicalement différent de son point de départ. Par conséquent, comment équilibrer le projet en cours de route de manière à ce qu'il tienne compte des **changements socio-économiques et démographiques qui** se produiront sans aucun doute au Canada au cours des cinq prochaines années ?
 - Comment l'environnement bâti refléterait-il les nouvelles relations, l'histoire, les valeurs et les choses qui comptent pour les communautés ?

- Comment allons-nous changer directement la politique par un changement de comportement ? Si cela ne change rien, le prochain groupe de personnes qui viendra après nous devra recommencer cette étude de cinq ans.
 - Comment pouvons-nous donner aux gens les moyens de participer activement aux projets de la ville ?
- Au cours de cette conférence, nous avons discuté de l'importance de **reconnaître les modes de connaissance et d'existence autochtones**, mais comment allons-nous les intégrer à l'environnement bâti et, plus précisément, à ce projet ?
- Le partenariat est une excellente occasion de discussion et un espace d'échange. Pour que cela ait un sens, il faut non seulement réfléchir, mais aussi se donner une chance de penser de manière totalement différente à **ce qu'est un bon design** ? "Il se peut que cela ne ressemble pas à un bon design de plusieurs points de vue architecturaux ; peut-être que cela ressemble à aucun design du tout."
- **La complexité dans les villes**
 - Comment la conscience sociale peut-elle changer ce qu'est la qualité dans l'environnement bâti ?
 - Les villes sont des institutions complexes. Sachant cela, à quel point serait-il difficile d'évaluer les valeurs de qualité dans tous les départements, afin qu'elles soient traitées dans l'environnement construit ?
 - Les villes sont des organismes très complexes et, souvent, elles ne se parlent pas entre elles. Les personnes qui travaillent depuis longtemps pour les villes ont encore du mal à savoir à qui s'adresser dans certains cas, parce que ses parties changent tout le temps et que nous sommes toujours en train de nous réaligner.
 - Beaucoup de personnes travaillent dans les municipalités avec des responsabilités différentes. Nous devons avoir les bonnes personnes à la table pour les besoins de l'approvisionnement. Par exemple, si nous prévoyons de travailler dans six secteurs différents d'une ville, nous avons besoin de personnes de tous ces secteurs pour avoir une conversation complète.
 - Comment la ville peut-elle changer de l'intérieur de ses institutions, car c'est là que le changement doit se produire ?
- Comment l'environnement bâti peut-il contribuer à **la réalisation des objectifs climatiques**, et quelles étapes et quels processus devons-nous mettre en place pour impliquer tout le monde et définir une voie claire ?

- Existe-t-il un moyen de faire en sorte que la diffusion qui découle de cette discussion, qui n'est pas seulement académique, soit facilement traduite pour les habitants de la ville afin qu'ils disposent des bons outils pour prendre de meilleures décisions ?
- Comment inclure les voix des personnes qui ne sont normalement pas entendues, et comment les amplifier ?
Il est essentiel d'impliquer toutes les parties prenantes à un stade précoce. Mais comment la nature itérative de ces projets peut-elle permettre un engagement communautaire à long terme ? En d'autres termes, il est essentiel de soutenir et d'encourager la participation à long terme tout au long du cycle de vie du projet.
- Nous disons que la **qualité ne peut pas être mesurée** mais qu'elle peut au moins être nommée et comprise. La clarté vient si nous pouvons nommer les choses de manière appropriée.
- Quels sont les obstacles à la mise en œuvre d'une politique et à l'obtention d'une bonne politique pour l'environnement bâti ?
- **Bâtiments attribués**

Étudier uniquement les bâtiments primés pourrait être problématique car ils ont des angles morts et révèlent certaines choses ; pourtant, ils sont importants pour nous permettre de faire avancer notre étude. Les projets primés sont présentés dans notre société comme le manifeste vers lequel nous devrions tendre, mais nous devons les examiner d'un point de vue critique pour nous assurer que nous ne répétons pas les mêmes erreurs. Par conséquent, nous avons besoin d'une combinaison de bâtiments primés et de projets en cours pour voir comment nous pouvons changer le processus d'attribution.

Pôle 3 : Conception inclusive pour la santé, le bien-être, le vieillissement et les besoins spéciaux

3b - Table ronde 1 - UCalgary & UMontréal - 25 août

Jeudi 25 août 2022 de 9h30 à 11h00.

ATTENTES DES GROUPES DE CITOYENS À L'ÉGARD DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ + PREMIÈRES ILLUSTRATIONS DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Autrice du résumé :

- *Nooshin Esmaeili (Université de Calgary)*

Date de soumission : 2022 / 10 / 25

Chercheur·euse·s :

- **Bechara Helal** (UdeM)
- **Izabel Amaral** (UdeM)
- **Anne Cormier** (UdeM)
- **Virginie LaSalle** (UdeM)
- **Yeonjung Lee** (UCalgary)
- **Gavin McCormack** (UCalgary)
- **Brian Sinclair** (UCalgary)
- **Jean-Pierre Chupin** (UdeM)

Groupes citoyens :

- **Victor Bougin** (Vivre en Ville)
- **Sarah Danahy** (Building Equality in Architecture Calgary)
- **Srimal Ranasinghe** (Sustainable Calgary)
- **Bill Black** (Association de la construction de Calgary)
- **Edouard Bonaldo** (Fondation québécoise de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées)
- **Sarah Huxley** (Fondation Véro & Louis)
- **Jonathan Marriott** (Fondation Rick Hansen)

Villes et marchés publics :

- **Cathryn Bjerkelund** (Services publics et Approvisionnement Canada)
- **Patrick Marmen** (Ville de Montréal)

Organisations professionnelles:

- **Lyne Parent** (Association des architectes en pratique privée du Québec)
- **Véronique Bourbeau** (Ordre des architectes du Québec)
- **Mike Brennan** (Institut royal d'architecture du Canada)

- **Grace Coulter** (Lemay pour l'Alberta Association of Architects)
- **Myriam Larouche** (Cecobois)

Étudiant·e·s :

- **Nooshin Esmaeili** (UCalgary)
- **Achraf Alaoui Mdaghri** (UdeM)
- **Alexandra Paré** (UdeM)
- **Lucas Ouellet** (UdeM)

1- LES PRINCIPALES ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT :

L'importance de la diversité et de l'inclusion dans les processus de conception et la compréhension des personnes impliquées - tant dans la pratique professionnelle que dans l'industrie. S'assurer que nous avons un groupe diversifié, même ici à la conférence. En ce qui concerne les services d'engagement du public, il est important d'impliquer le public, même s'il y a des obstacles liés aux calendriers et aux coûts, afin de s'assurer que nous avons un groupe spécifique de personnes qui doivent être présentes plutôt que des groupes généraux et typiques de personnes qui se présentent. Il est important d'aller vers les gens et de savoir avec qui s'impliquer au bon moment. Cela peut se faire lors des phases initiales de recherche, au cours de la prise de décision (généralement lorsque l'engagement public municipal est impliqué) - et ils utilisent le guide de l'association internationale de la participation publique (IEP). En général, cela n'intervient pas dans le processus de conception. L'autre partie importante est la communauté de gestion, et la capacité de la communauté à participer à ces processus. Parfois, c'est à la même organisation que tout cela revient. L'autre point concerne les mesures de la qualité du domaine public et de l'environnement bâti. Il semble qu'il y ait peu de cohérence autour de ce sujet, ce qui rend difficile la comparaison entre les villes et même entre les lieux d'une même ville.

Il a parlé d'un projet en cours - un village pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Il a discuté de la déconnexion entre l'architecture et les ingénieurs pour les grands projets depuis les années 70. Il a mentionné que les principaux acteurs des grands projets sont maintenant les ingénieurs et non plus les architectes, ce qui entraîne une perte de qualité qui relève du rôle des architectes. Les ingénieurs se concentrent surtout sur la performance et l'optimisation de tout pour les rendre mesurables, les organiser et les structurer alors que les architectes ont une vision globale de tout. Il a également mentionné un projet exceptionnel, le pont du milieu conçu par un architecte et un ingénieur, qui illustre le concept de conception intégrée pour un résultat réussi. Une question que nous devrions poser est que les architectes et les ingénieurs sont des professionnels mais qu'en est-il des groupes de citoyens ? Comment les inclure dans la discussion ? Dans le cas de la maladie d'Alzheimer, les concepteurs devraient penser au nom des personnes qui ne sont pas en mesure de penser par elles-mêmes. Alors comment imaginer la solution pour eux et où trouver ces informations ? M. Bonaldo a également expliqué sa propre expérience en essayant d'installer et de transformer sa propre maison en une maison multigénérationnelle par l'inclusion d'un ascenseur interne. Il a parlé de la difficulté de trouver le bon produit approuvé au Québec pour lui permettre de vivre dans sa maison pendant cinq ans de plus au lieu de déménager dans une autre maison. C'est le problème que les produits ne sont pas certifiés ou approuvés et qu'il n'est pas facile d'y avoir accès. Il est important de penser au vieillissement et d'appliquer cela aux projets existants, sans pour autant construire spécifiquement des lieux pour les aînés ou ceux qui vieillissent. L'autre point qu'il a abordé

est la nécessité d'avoir un document court et concis à partager avec les concepteurs et d'autres groupes pour pouvoir l'utiliser comme un outil et le rendre actif plutôt que de longs documents que personne ne lit.

L'un des points majeurs que nous souhaitons voir est d'élargir la définition de l'accessibilité pour inclure la notion de neurodiversité et pas seulement l'autisme ainsi que l'accessibilité pour les besoins physiques, auditifs et visuels. Ces adaptations peuvent bénéficier à tout le monde, à l'ensemble de la population. Ce que nous voyons dans l'avenir, c'est que nous espérons qu'il soit répandu autant que possible. Il y a beaucoup de personnes autour de cette table, mais il y en a beaucoup qui n'en font pas partie et qui ont beaucoup de pouvoir en termes de logement et d'accessibilité dans la construction, par exemple, le gouvernement provincial du Québec a de grands projets de construction de logements pour les populations vieillissantes. Si les résultats sont diffusés à un public plus large, cela peut être très bénéfique.

Nous travaillons principalement avec des espaces publics et l'une des choses sur lesquelles nous nous concentrons le plus est la maintenance. C'est surtout parce que quelque chose peut être très bien construit mais l'entretien n'est souvent pas fait correctement et cela peut donc altérer son utilisation. Il est important d'en tenir compte dès le début, pendant le processus de conception et de planification du bâtiment, et surtout dans la province de Québec. En effet, il y a beaucoup de neige au Québec pendant l'hiver et il faut savoir comment la conception se comportera pendant les saisons froides et pas seulement pendant l'été. C'est particulièrement important pour les personnes âgées ou les personnes handicapées.

2- DES EXEMPLES CONCRETS D'OBSTACLES À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI :

La notion de financement et d'accès au financement est un point important à discuter. Ils ont tous des directives spécifiques qui garantissent la sécurité des populations vulnérables, ce qui est formidable, mais ne laisse pas beaucoup de place à l'innovation. Une plus grande flexibilité est nécessaire si nous voulons de l'innovation. Elle a mentionné que sa fondation a décidé de ne pas opter pour le financement actuellement disponible en raison du manque d'innovation et de flexibilité. Mais toutes les organisations n'ont pas la possibilité d'accéder à ce type de fonds provenant de sources privées. Un bon exemple est un projet pour lequel ils ont fait une demande de prêt hypothécaire remboursable auprès de la SCHL, même si le projet est construit depuis deux ans. Mais nous n'avons toujours pas reçu le financement parce que le processus est long et fastidieux et exige beaucoup de documentation.

Il s'est concentré sur les groupes communautaires marginalisés et sur le manque d'efficacité ou de capacité de nombreux groupes. Nous sommes en mesure de participer au processus

de façonnage de nos communautés en termes d'environnement bâti. On consacre généralement du temps supplémentaire à développer cette capacité avec chaque groupe tout en leur fournissant les outils nécessaires pour voir l'espace différemment. La capacité à pouvoir poser des questions sur ce que vous pouvez réimaginer des espaces. Cependant, d'un autre côté, nous devons nous assurer de leur faire comprendre que nous ne leur faisons pas perdre leur temps avec toutes ces activités et qu'elles font partie d'un processus plus large. Après avoir consacré du temps à investir et à établir une relation, et après avoir créé une vision de la subvention, nous ne sommes pas en mesure de la réaliser parce qu'il n'y a pas de voie claire. Cela prendra du temps et nous devons mettre en place le processus qui nous permettra de voir progressivement certains de ces changements se produire. Le problème est que, souvent, ces changements ne se produisent pas, après tout le temps que nous passons à établir des relations, la confiance et de grandes visions, mais nous ne sommes pas en mesure de les réaliser le moment venu parce que nous n'avons pas le bon chemin pour les réaliser ! C'est une déchéance et un problème pour tout ce qui a été construit et cela nuit à la relation pour les projets futurs. De plus, il est important de communiquer avec les gens d'une manière qui a du sens pour eux. Par exemple, l'utilisation d'images, de visuels et d'un langage qui parlent des expériences vécues dans les rues et au niveau du sol plutôt que des images isométriques et des vues en hauteur. En outre, le langage technique tel que le ratio de surface de plancher, le ratio de haute densité et l'intensité n'est pas facile à comprendre pour les gens ordinaires. L'autre problème important que nous avons (surtout à Calgary) est que nous avons de bonnes politiques, mais nous en avons beaucoup ! Souvent, elles peuvent se contredire et ne pas s'aligner les unes sur les autres. Il y a une déconnexion entre la politique et le budget ainsi qu'entre la politique et le processus.

Notre industrie de la construction est brisée et incomprise depuis longtemps. Il existe un secteur commercial, un secteur résidentiel et un secteur industriel, qui sont trois modèles d'entreprise totalement distincts, ce qui explique les attentes des gens à l'égard de ce secteur. Il convient de mentionner qu'il a été constamment opprimé par une mentalité de course à la baisse des offres comme l'un des principaux obstacles à la qualité. Elle a été portée à un niveau supérieur par la montée en puissance des marchés publics, qui ont coupé la réalité d'un bâtiment et transformé les services de construction en un produit. La course vers le bas a été la compétence dans laquelle l'industrie a été forcée d'évoluer : comment être le moins cher. La qualité n'est donc plus une priorité dès que la passation de marchés commence. Cela a un impact sur la façon dont la conception est sélectionnée, de sorte que vous obtenez un prix de conception bas qui devient essentiellement le nombre d'heures facturables que nous devons appliquer au processus de conception pour travailler dans le cadre de ce budget, ce qui se traduit ensuite par des documents contractuels faibles qui se traduisent ensuite par un processus d'appel d'offres un peu arrogant, car comment pouvez-vous faire une véritable offre pour un projet avec 60% de dessins complets ? Notre industrie s'est transformée en une course effrénée vers le bas, à savoir qui peut être le

moins cher et qui peut couper les coins ronds, qui peut faire l'offre la plus basse et s'attaquer aux extras plus tard. Il est juste de dire que l'industrie de la construction s'est mise au diapason de cette expérience négative qui fait que lorsqu'un projet devrait être en train de réaliser sa manifestation physique d'une grande conception, il est remis à la construction.

Les artisans et les propriétaires de notre secteur sont tout aussi obsédés par la construction de grands bâtiments que les architectes le sont par la conception de grands bâtiments et que les utilisateurs finaux le sont par l'occupation et l'interaction avec de grands bâtiments. Nous avons notre façon de faire, et ce projet peut être le ticket pour inverser la tendance que connaît la construction. Imaginez que le secteur de la construction devienne les artisans physiques qui ont les compétences nécessaires pour transformer un grand projet en réalité et qu'ils ne soient pas exclus par le biais de leur processus d'appel d'offres ou d'approvisionnement. Il est important de comprendre la direction que prend la construction et ce qui devient la norme. L'Amérique du Nord a une mauvaise relation avec le processus de conception parce que nous voulons qu'il soit rapide et bon marché. La construction doit être impliquée dans la conception et pas seulement à la fin de celle-ci. Je pense également que nous pourrions accélérer les résultats que nous désirons tous si nous entrons littéralement dans la pièce et nous attachions à ce qui est le mieux pour le projet et si les constructeurs, les concepteurs et les utilisateurs finaux participaient à la conversation dès le premier jour et tout au long du projet. Le plus grand changement à opérer, que la conversation porte sur la valeur de la conception, de l'engagement, de la construction et de l'expertise professionnelle, est d'arrêter d'être obsédé par le coût de la réalisation et, surtout, par le coût de la mauvaise réalisation ! L'état d'esprit doit changer et passer de l'idée de faire bon marché du premier coup à celle de faire bien les choses, et cela vaut pour la conception, les produits, les services et la construction.

L'un des principaux obstacles est le fait de commencer trop tard. Du point de vue de l'accessibilité, on observe souvent qu'elle est appliquée presque à la fin du projet, le plus souvent à 90 % d'achèvement, lorsque vous ne pouvez pas vraiment modifier la conception. L'autre élément important du sujet est l'utilisation des exigences minimales du code. Un bon exemple est celui des zones de refuge à l'intérieur du bâtiment dans les situations d'urgence, qui constituent la plupart du temps un coût supplémentaire pour le projet. Elles ne sont pas prises en compte lors de la conception. Il est important de permettre et de créer un environnement où tous les membres de notre communauté peuvent participer.

3- SUGGESTIONS CONCRETES POUR DES ETUDES DE CAS (pour des recherches futures) :

<https://fondationverolouis.com/en/the-project/>

<https://www.cmhc-schl.gc.ca/en/nhs/nhs-project-profiles/2019-nhs-projects/vero-louis-foundations-habitat-program>

A proposé la fondation Vero "Logement pour adultes" comme étude de cas. Il s'agit d'un bon exemple de ce qui était envisagé par les fondateurs pour le produit final et son utilisation. Il y a certainement un processus à suivre et un écart énorme entre ce qui était initialement considéré comme idéal et la façon dont il est utilisé aujourd'hui. Il y a beaucoup à apprendre de ce projet, en espérant changer le processus pour d'autres projets.

Vieillir sur place dans des maisons multigénérationnelles - Projet de logement en Australie par NDIS et Liveable housing Australia - une grande initiative fournissant l'accessibilité dans le secteur résidentiel mais le projet a échoué.

Il donne l'exemple du pont Champlain qui a été construit deux fois maintenant.
[https://en.wikipedia.org/wiki/Champlain_Bridge_\(Montr al, 1962%E2%80%931969\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Champlain_Bridge_(Montr%C3%A9al,_1962%E2%80%931969))
<https://peimpact.com/the-bridge-that-collapsed-twice/>
https://mitl.mcmaster.ca/app/uploads/2021/05/MITL_Champlain_Bridge_Report.pdf

4- DIVERS (NOUVEAUX PROBLÈMES ET QUESTIONS DE RECHERCHE POTENTIELLES) :

Brian a très bien résumé la réunion et a soulevé quelques commentaires et questions très importants à prendre en compte. Les deux principaux concepts importants qu'il a suggérés sont la valeur et les valeurs, ainsi que les questions relatives au processus :

1. **Valeur et valeurs** : Nous devons comprendre la différence entre valeur et valeurs - du côté de la **valeur**, nous devons nous demander quelle est la valeur de la qualité et comment chacun des acteurs ou chacune des organisations autour de la table considère la qualité. Le SO WHAT ? Et qu'est-ce qui compte ? De l'autre côté, les **valeurs** : qu'est-ce qui sous-tend notre volonté de rechercher la qualité et notre volonté ou notre capacité à travailler ensemble ?

Nous savons tous que bon nombre de ces processus ne fonctionnent pas ! Il est très important de développer des processus de conception qui soient plus inclusifs, qui permettent à davantage de voix de se faire entendre et qui nous permettent de passer du concept à la réalisation d'un produit.

2. **Définition d'une vision commune** : la présence à la table de groupes d'individus multiples et diversifiés, et pas seulement d'architectes, est un élément important de ce travail.
3. **Langage commun** : créer un langage clair pour tous les membres et groupes et s'éloigner du vocabulaire académique peut créer des problèmes et des

complications. Trouver des moyens de communiquer, de converser et de collaborer est essentiel pour ce travail.

4. **Des attentes claires et des mesures puissantes** : Grâce au langage et à la vision, nous devons ensuite disposer de moyens raisonnables pour mesurer notre réussite. Nous réussissons si Et, quelles sont les mesures ? Au-delà du mesurable et de la quantité. Cependant, la société attend de nous, ici en Amérique du Nord, que nous ayons des moyens d'évaluer si nous avons atteint nos objectifs. Un bon exemple est l'évaluation après occupation pour comprendre comment les utilisateurs et les occupants vivent l'espace. Dans l'ensemble, il est important de comprendre ce que nous valorisons et les valeurs qui nous poussent vers cette vision vont être très importantes.

Pôle 3 : Conception inclusive pour la santé, le bien-être, le vieillissement et les besoins spéciaux

3b - Table ronde 2 - UCalgary & UMontréal - 25 août

Jeudi 25 août 2022, de 14 h à 15 h 30.

ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ PAR ASSOCIATION PROFESSIONNELLE + DEUXIÈME ILLUSTRATION DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Autrice du résumé :

- *Alexandra Paré, doctorante (Université de Montréal)*

Date de soumission : 2022 / 10 / 09

Chercheur·euse·s :

- **Bechara Helal** (UdeM)
- **Izabel Amaral** (UdeM)
- **Anne Cormier** (UdeM)
- **Virginie LaSalle** (UdeM)
- **Yeonjung Lee** (UCalgary)
- **Gavin McCormack** (UCalgary)
- **Brian Sinclair** (UCalgary)
- **Jean-Pierre Chupin** (UdeM)

Groupes citoyens :

- **Victor Bougin** (Vivre en Ville)
- **Sarah Danahy** (Building Equality in Architecture Calgary)
- **Srimal Ranasinghe** (Sustainable Calgary)
- **Bill Black** (Association de la construction de Calgary)
- **Edouard Bonaldo** (Fondation québécoise de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées)
- **Sarah Huxley** (Fondation Véro & Louis)
- **Jonathan Marriott** (Fondation Rick Hansen)

Villes et marchés publics :

- **Cathryn Bjerkelund** (Services publics et Approvisionnement Canada)
- **Patrick Marmen** (Ville de Montréal)

Organisations professionnelles:

- **Lyne Parent** (Association des architectes en pratique privée du Québec)
- **Véronique Bourbeau** (Ordre des architectes du Québec)
- **Mike Brennan** (Institut royal d'architecture du Canada)

- **Grace Coulter** (Lemay pour l'Alberta Association of Architects)
- **Myriam Larouche** (Cecobois)

Étudiant·e·s :

- **Nooshin Esmaeili** (UCalgary)
- **Achraf Alaoui Mdaghri** (UdeM)
- **Alexandra Paré** (UdeM)
- **Lucas Ouellet** (UdeM)

En août 2022, s'est tenue la première d'une série de cinq réunions annuelles "visant à définir les futurs cadres de développement et d'évaluation de la qualité de l'environnement bâti". Elle a rassemblé plus de 120 participants venus de tout le Canada à l'invitation de partenaires associés de 14 universités. Lors de cette première convention, 3 séries de 5 tables rondes thématiques ont permis de discuter des attentes et des obstacles à la qualité de l'environnement bâti. Chaque table ronde était composée de chercheurs universitaires et de représentants de villes, de groupes de citoyens et d'organisations professionnelles. Ces tables rondes ont permis de recueillir trois types d'informations qui seront utilisées pour développer des feuilles de route pour la qualité : des témoignages décrivant des obstacles explicites à la qualité ; des propositions d'études de cas pour analyser ces obstacles ; des idées et des suggestions pour assurer la valeur sociale des processus participatifs. Ce rapport présente un résumé des discussions qui ont eu lieu lors de la 2e table ronde du cluster 3B dont le sujet était la conception inclusive pour la santé, le bien-être, le vieillissement et les besoins spéciaux. Outre des universitaires et des représentants de villes et d'organisations professionnelles, le cluster 3B a réuni des groupes de citoyens concernés par l'environnement bâti inclusif, comme la Fondation Véro & Louis, la Fondation Québécoise de la maladie d'Alzheimer ou l'organisation Building Equality in Architecture Calgary.

1- LES PRINCIPALES ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT

Pour la deuxième table ronde de ce groupe, l'accent a été mis principalement sur les obstacles rencontrés par les professionnels et les organismes d'attribution. Il y avait également plus de temps alloué à la présentation et à la discussion de certaines études de cas. De ce fait, il y a eu moins d'occasions d'entendre les participants s'exprimer sur leurs attentes vis-à-vis du partenariat. En résumé, certains d'entre eux sont intéressés à participer parce qu'ils ont besoin de renouveler leurs critères d'excellence, ou qu'ils veulent avoir un retour sur leur projet ou leur recherche en cours. D'autres espèrent que ce partenariat permettra de développer une grande collection d'études de cas et d'outils d'évaluation et contribuera à renforcer le processus de collaboration entre les partenaires pour améliorer la qualité de l'environnement bâti.

Exemples concrets d'obstacles à la qualité dans l'environnement bâti

Les principaux défis auxquels sont confrontées les organisations professionnelles sont liés aux catégories de prix. Elles sont actuellement en train de les moderniser, voire de les revoir complètement à partir de zéro. Un représentant de l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC), prévoit qu'à l'avenir, il y aura moins de programmes de prix, mais que l'accent sera mis davantage sur la qualité. Il explique que l'IRAC avait l'habitude de décerner un prix au Conseil du bâtiment durable du Canada. Mais ils ont décidé qu'ils ne donneraient plus ce prix parce que chaque bâtiment devrait avoir des éléments verts. Selon une représentante de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ) est également en train de revoir ses catégories

car elles ne sont pas adaptées aux besoins et aux attentes d'aujourd'hui en ce qui concerne certaines normes de qualité. Par exemple, elles servaient à récompenser des maisons ou des chalets situés au fond des bois, en forêt ou plutôt en milieu urbain, mais elles n'étaient pas assez durables ou vertes, même si elles pouvaient respecter certaines certifications comme LEED.

Un autre sujet qui est apparu très vite dans la discussion est le besoin de collaborer davantage et d'inclure une plus grande diversité de perspectives, de voix de personnes concernant les réflexions et les moyens d'améliorer la qualité de l'environnement bâti. Une représentante de l'Alberta Association of Architects (AAA), a constaté une myriade d'obstacles tout au long du système éducatif, puis des obstacles au sein de la profession elle-même. Il y a une énorme limitation sur qui peut participer de manière significative à l'architecture. Nous devrions réfléchir à la manière d'impliquer une plus grande diversité de personnes dans le débat sur la qualité de l'environnement bâti. Une réflexion également partagée par un représentant de l'IRAC. À cet égard, il nous invite à regarder leur nouveau plan stratégique. Les deux organisations partagent le même souci de rendre la profession plus accessible à tous, d'inclure davantage de personnes dans le processus de conception et de rendre les soumissions accessibles à un plus grand nombre de personnes. Ce n'est pas une tâche facile car, à l'heure actuelle, il y a d'énormes limitations quant aux personnes qui peuvent participer de manière significative à l'architecture.

L'un des principaux défis évoqués par les professionnels au cours de la session concernait les bâtiments existants, dont certains sont sous-utilisés. Un participant a souligné que tous les architectes sont amenés à travailler avec des bâtiments existants à un moment ou à un autre de leur carrière. Cela représente un incroyable stock de bâtiments sur lequel nous pouvons travailler pour une voie plus verte. Mais ils n'ont pas été conçus pour être des environnements inclusifs, ce qui est aujourd'hui synonyme de qualité. Alors comment recalibrer ce que nous pensons en termes d'orientation de la conception, d'excellence de la conception dans l'environnement bâti existant ? Comment reconnaître également les lacunes importantes qui existent dans ces bâtiments et avec lesquelles nous devons continuer à vivre ? Le fait que le débat sur la qualité semble se concentrer principalement sur les nouveaux bâtiments est une question également soulevée par une représentante de l'Université de Montréal. Elle fait remarquer que la plupart des prix d'architecture ne récompensent que les bâtiments qui n'ont généralement pas plus de cinq ans. Or, ces bâtiments n'ont pas prouvé leur qualité dans le temps et du point de vue des utilisateurs. Elle suggère que l'on commence à récompenser les bâtiments qui sont là depuis un certain nombre d'années. Pour une autre participante ce genre de catégorie de prix pourrait être difficile à mettre en place en raison du possible manque d'information et du changement impliqué dans le temps. Si on retrace des bâtiments qui ont été construits il y a plus longtemps, il est possible que personne ne se souvienne de qui l'a fait, que la personne ait changé de firme, que l'information ait été perdue.

S'interroger sur la qualité de l'environnement bâti existant conduit à s'intéresser au cycle de vie d'un bâtiment, à sa valeur dans le temps. Une représentante de l'Université de Montréal suggère que l'on puisse donner des prix aux bâtiments à différents moments de leur cycle de vie. Cela soulève de nombreuses questions sur la qualité : comment un bâtiment évolue-t-il dans le temps ? Comment est-il utilisé ? Comment les gens se l'approprient-ils ? Nous pouvons également décerner des prix pour l'après-occupation. Une idée évoquée par de nombreux participants lors de la table ronde. Cela peut permettre à l'utilisateur d'être entendu. Cela peut amener à revoir la composition des jurys ainsi que le processus d'évaluation. Qui décerne les prix ? Est-ce principalement les architectes ? Est-ce que ce sont des gens du design ou est-ce que vous pourriez parfois inclure des personnes extérieures à la profession pour avoir un point de vue différent ?

L'évaluation du processus de conception ainsi que de la façon dont un bâtiment ou un espace public est utilisé au fil du temps nous amène au difficile problème de la définition de la qualité et de l'élaboration de critères, voire de métriques. Nous sommes habitués à évaluer la performance et l'esthétique d'un bâtiment ou d'un espace public mais comment évaluer la qualité d'un processus de conception ou la qualité du point de vue de l'utilisateur ? Comment évaluer la qualité qui comprend des éléments comme l'inclusion, l'équité et le processus de collaboration ? Selon un participant, ce sont des éléments qui sont vraiment difficiles à mesurer. Une représentante de Building Equality in Architecture Calgary, a expliqué que la ville de Calgary a travaillé sur certaines mesures de l'espace public au cours des dernières années. Et certains des défis rencontrés étaient liés à l'aspect pratique de la mise en œuvre et de la mesure de ces éléments. Même s'il existe de nombreux documents d'orientation sur ce que signifie la qualité, cela ne signifie pas que la ville dispose des données, ni qu'elles sont cohérentes dans tous les espaces que vous essayez de mesurer. Il faut également des ressources pour réaliser ce genre d'enquêtes auprès des utilisateurs. Parce que pour inclure l'expérience de l'utilisateur, il ne s'agit pas seulement de mesurer les choses qui sont construites, il s'agit de savoir comment les gens les ressentent. Et cela signifie différentes choses pour différentes personnes. Et c'est un processus complexe qui prend du temps.

Un autre obstacle important à la qualité qui a été évoqué au cours de la discussion est le manque de connaissance des matériaux, comme le bois. Cela est dû en partie à la formation incomplète des professionnels comme les architectes et les ingénieurs. Ils doivent utiliser les matériaux plus correctement dans le processus de conception et pendant la construction. À titre d'exemple, une représentante de Cecobois a décrit les défis qu'ils ont rencontrés lors de la réalisation des trois phases du complexe résidentiel Arbora à Montréal. Ce projet a montré que si vous savez vraiment ce que vous faites et avec quoi vous travaillez pour la même structure, vous pouvez avoir une très bonne qualité ou une très mauvaise qualité.

Enfin, la notion de qualité de l'environnement bâti est, en soi, quelque chose de difficile à circonscrire. Comme le souligne un représentant de Sustainable Calgary, non seulement l'environnement bâti est par nature très dynamique, mais la notion de qualité est quelque chose qui évolue constamment au fur et à mesure que notre compréhension grandit et il y a aussi un certain élément intemporel en elle.

2- SUGGESTIONS CONCRÈTES D'ÉTUDES DE CAS (POUR DES RECHERCHES FUTURES)

La première étude de cas présentée lors de la table ronde est le projet Arbora, le plus grand complexe résidentiel en bois massif d'ingénierie au monde. La conception et la construction des trois phases de ce projet sont bien documentées. C'est un cas très pertinent pour comprendre l'importance de connaître le matériau bois, ses propriétés et comment bien l'utiliser dans la construction.

Pour mieux comprendre comment impliquer toutes les personnes concernées dans un projet donné, un représentant de la Ville de Montréal, propose de s'inspirer d'un récent concours d'urbanisme organisé à Montréal : McGill College, Réinventer l'avenue. Pour ce concours, en plus d'un comité technique, il y avait également un deuxième comité impliquant les parties prenantes. "Ceux-ci ont pu s'exprimer sur ce qu'ils pensaient être bon ou pas bon dans chacun des concepts proposés. "

Au cours de la table ronde, plusieurs études de cas ont été présentées en tenant compte de l'expérience de l'utilisateur dans le processus de conception et dans l'évaluation de la qualité. Deux d'entre elles se trouvent à Calgary : West Eau Claire Park et Harvie Passage. Le West Eau Claire Park est un espace public primé qui a fait l'objet de plusieurs études sur l'utilisation de l'endroit par les gens. Harvie Passage est un parc d'eau vive, conçu comme une partie de la rivière. Depuis son réaménagement, cet espace est devenu un lieu très populaire auprès de personnes venant de toute la ville de Calgary.

Un cas très intéressant à étudier est celui de la Maison Véro & Louis à Varennes (Québec), un projet pilote qui a été récemment construit pour accueillir de jeunes adultes autistes. Un bâtiment qui a vu le jour grâce à un financement indépendant de la Fondation Véro & Louis permettant un processus de conception unique prenant en compte les besoins spécifiques des utilisateurs.

Un autre projet inclusif qui mérite d'être considéré est le parc de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick. Selon un représentant de Vivre en ville, cet espace public a été conçu pour tout le monde, pour toutes les générations. Il a des éléments faits pour les personnes sur le spectre de l'autisme. Il est fait pour les personnes ayant un handicap physique. Il serait

intéressant de savoir comment l'espace va être utilisé. Est-ce qu'il sera utilisé par tout le monde ou seulement par certains groupes de personnes comme les plus jeunes.

Outre quelques études de cas, deux systèmes d'évaluation de la qualité de l'environnement bâti ont été présentés lors de cette table ronde. Le premier est le *système de qualité de Davos Baukultur*. Il est composé de huit critères pour atteindre la qualité au cours d'un processus de conception. Il n'est pas conçu comme un outil pour juger de la qualité en situation d'attribution. Il est principalement destiné aux chefs de projet. Le second est constitué des *douze critères de qualité* de l'Institut Gehl. Il ne s'agit pas de critères auxquels un score peut être attribué, mais d'un outil visant à articuler la discussion sur la qualité d'un lieu. Il permet de mettre des mots sur différents espaces publics afin de les comparer.

3- DIVERS (NOUVEAUX PROBLÈMES ET QUESTIONS DE RECHERCHE POTENTIELLES)

Au cours de la table ronde, certains participants ont suggéré d'examiner les programmes de prix, les normes de qualité et les politiques non seulement au Canada, mais aussi au niveau international. Un représentant de l'IRAC, propose d'examiner, par exemple, les programmes de la Nouvelle-Zélande qui nous dépassent de loin à bien des égards. Quelles sont les nouvelles orientations en matière de catégories ? Sont-elles en train de changer ? Et quel est le nouveau roi des catégories et des critères qui émerge ? Existe-t-il des prix d'excellence qui évaluent la qualité d'un bâtiment ou d'un espace urbain du point de vue de l'utilisateur, comme un prix de post-occupation ? Existe-t-il une architecture qui examine la qualité d'un bâtiment en fonction de son cycle de vie ?

Nous sommes habitués à mesurer les performances et à examiner l'aspect esthétique et visuel d'un bâtiment. Mais comment évaluer la qualité d'un bâtiment ou d'un espace public en termes d'inclusion et de diversité ? Nous devons prendre en compte l'expérience de l'utilisateur, la façon dont un espace est utilisé, ce que les gens ressentent ou pensent de cet espace. Et cela signifie une chose différente pour différentes personnes. Mais cela soulève également la question de savoir comment inclure les citoyens dans le débat sur la qualité et même dans le processus d'évaluation comme dans les programmes de prix. Une participante a mentionné quelques pistes de recherche intéressantes. Il pourrait être intéressant d'entendre des groupes de citoyens nous dire ce qu'ils pensent des prix d'architecture et de design ? Sont-ils au courant de l'existence de ces prix ? Quelle pourrait être, selon eux, la manière d'évaluer la qualité de ces différents prix ?

Vers la fin de la table ronde, certains participants ont suggéré que l'élaboration de tableaux de bord aille au-delà des récompenses. Car les prix sont trop subjectifs contrairement aux faits. Selon un participant, cela pourrait prendre la forme d'une collection de types de bâtiments comme les bibliothèques. Ainsi, vous pouvez avoir une série d'études de cas ou

de cartes de pointage de bibliothèques de différentes provinces et villes qui peuvent devenir une ressource pour les projets futurs, une ressource de meilleures pratiques.

Références

Ville de Montréal, *Agenda 2030 de Montréal pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture*, 2019. https://designmontreal.com/sites/designmontreal.com/files/publications/agenda_mtl_2030_v1.12-2019_angl_lr.pdf.

Institut Gehl, *Douze critères de qualité*. <https://gehlpeople.com/wp-content/uploads/2020/03/TWELVE-QUALITY-CRITERIA.pdf>.

Gehl Institute, *Inclusive Healthy Places, A Guide to Inclusion & Health in Public Space : Learning Globally to Transform Locally*, 2019. https://gehlpeople.com/wp-content/uploads/2020/02/Inclusive-Healthy-Places_Gehl-Institute.pdf.

Office fédéral de la culture, *Le système de qualité Davos Baukultur, Huit critères pour une Baukultur de haute qualité*, Berne, 2021. <https://baukultur--production--storage.s3.amazonaws.com/baukultur/2022-06-17-174034--dbqs-en.pdf>.

Office fédéral de la culture, *Le système de qualité Davos Baukultur, Huit critères pour une Baukultur de haute qualité - toute l'histoire*, Berne, 2021. <https://baukultur--production--storage.s3.amazonaws.com/baukultur/2022-06-17-173748--dbqs-the-whole-story-en.pdf>.

Office fédéral de la culture, *Le système de qualité Davos Baukultur, Formulaire d'évaluation*, Berne, 2021
<https://baukultur--production--storage.s3.amazonaws.com/baukultur/2022-06-17-174441--dbqs-assessment-form-en.pdf>.

Institut royal d'architecture du Canada, *Plan stratégique 2022-2024*, 2018
https://raic.org/sites/raic.org/files/raic_strategic_plan_final_for_presentations_public_version.pdf.

Études de cas :

Projet Arbora (Montréal, Québec) :

- <https://cecobois.com/actualites/decouvrez-notre-nouvelle-etude-de-cas-sur-arbora/>
- <https://cecobois.com/projets/arbora-i-ii-iii/>.

- Cecobois, *Arbora, Une structure en bois exposée dans un grand projet résidentiel*, 2021. <https://cecobois.com/wp-content/uploads/2021/04/FII-14049-Etudedecas-Arbora-ang-WEB.pdf>.
- Cecobois, *Arbora, Une structure en bois apparente dans un projet résidentiel de grande envergure*, 2020. <https://cecobois.com/wp-content/uploads/2020/10/CECO-EtudeCas-Arbora-Web.pdf>.
- <https://provencherroy.ca/fr/projet/arbora-architecture-residentiel/>.
- <https://cecobois.com/projets/arbora-i-ii-iii/>.

McGill College, Réinventer l'avenue (Un concours organisé par le Bureau du design de la Ville de Montréal)

- <https://designmontreal.com/en/competitions/mcgill-college-reinventing-the-avenue>.
- <https://civiliti.com/projet/avenue-mcgill-college/>.
- <https://civiliti.com/nouvelle/un-deuxieme-prix-pour-mcgill-college-lavenue-reinventee/>.

Parc West Eau Claire (Calgary, Alberta) :

- <https://www.o2design.com/projects/west-eau-claire-park>.
- <https://www.calgary.ca/planning/projects/eau-claire.html?redirect=/westeauclaire>.
- <https://www.calgary.ca/content/dam/www/pda/pd/documents/current-studies-and-ongoing-activities/eau-claire-market/eau-claire-public-realm-plan-final-draft.pdf>.
- <https://newsroom.calgary.ca/west-eau-claire-park-a-new-park-space-where-downtown-calgary-connects-with-the-bow-river/>.

Harvie Passage (Calgary, Alberta) :

- <https://www.o2design.com/harvie-passage>.
- <https://www.o2design.com/awards>.
- <https://www.alberta.ca/harvie-passage.aspx>.
- <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/harvie-passage-reopening-wins-rave-reviews-1.4750294>.
- <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/harvie-passage-calgary-bow-river-dangerous-1.6096200>.

Maison Véro & Louis (Varenes, Québec) :

- <https://fondationverolouis.com/>
- <https://fondationverolouis.com/le-projet/>.
- https://www.youtube.com/watch?v=n3XyxqSId_g.

Un parc inclusif à Grand-Sault (Nouveau-Brunswick) :

- <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/inclusive-park-grand-falls-1.6470306>.

Pôle 3 : Conception inclusive pour la santé, le bien-être, le vieillissement et les besoins spéciaux

3b - Table ronde 3 - UCalgary & UMontréal – 26 août

Vendredi 26 août 2022, de 9 h 30 à 11 h.

ATTENTES DES VILLES ET DES REPRÉSENTANTS DES MARCHÉS PUBLICS VIS-À-VIS DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ + TROISIÈMES ILLUSTRATIONS DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Auteur du résumé :

- *Achraf Alaoui Mdaghri, doctorant (UdeM)*

Date de soumission : 2022 / 10 / 30

Chercheur·euse·s :

- **Bechara Helal** (UdeM)
- **Izabel Amaral** (UdeM)
- **Anne Cormier** (UdeM)
- **Virginie LaSalle** (UdeM)
- **Yeonjung Lee** (UCalgary)
- **Gavin McCormack** (UCalgary)
- **Brian Sinclair** (UCalgary)
- **Jean-Pierre Chupin** (UdeM)

Groupes citoyens :

- **Victor Bougin** (Vivre en Ville)
- **Sarah Danahy** (Building Equality in Architecture Calgary)
- **Srimal Ranasinghe** (Sustainable Calgary)
- **Bill Black** (Association de la construction de Calgary)
- **Edouard Bonaldo** (Fondation québécoise de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées)
- **Sarah Huxley** (Fondation Véro & Louis)
- **Jonathan Marriott** (Fondation Rick Hansen)

Villes et marchés publics :

- **Cathryn Bjerkelund** (Services publics et Approvisionnement Canada)
- **Patrick Marmen** (Ville de Montréal)

Organisations professionnelles:

- **Lyne Parent** (Association des architectes en pratique privée du Québec)
- **Véronique Bourbeau** (Ordre des architectes du Québec)
- **Mike Brennan** (Institut royal d'architecture du Canada)
- **Grace Coulter** (Lemay pour l'Alberta Association of Architects)
- **Myriam Larouche** (Cecobois)

Étudiant·e·s :

- **Nooshin Esmaeili** (UCalgary)
- **Achraf Alaoui Mdaghri** (UdeM)
- **Alexandra Paré** (UdeM)
- **Lucas Ouellet** (UdeM)

Le mercredi 24th août 2022, a vu le lancement de la première convention annuelle de la *Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et médiations d'excellence* et de ses partenaires. C'était l'occasion pour les associés de 14 universités à travers le Canada, et leurs invités représentants des parties prenantes, de se réunir en personne et d'initier les travaux sur la " *Qualité de l'environnement bâti du Canada : Roadmaps to Equity, Social Value, and Sustainability*" financé par le *Conseil de recherches en sciences humaines du Canada* (CRSH). Cette première incursion s'est déroulée à la *Faculté de l'Aménagement de l'Université de Montréal*, et avait pour but d'éliminer les " *barrières à la qualité de l'environnement bâti au Canada* ". Les participants ont été organisés par affinité en 5 groupes, tous composés de chercheurs universitaires et de représentants de villes, de groupes de citoyens et d'organisations professionnelles. Chaque groupe avait pour mission d'aborder un aspect des obstacles à la recherche de la qualité. La réunion de ces groupes comprenait des membres du comité de pilotage ainsi que des représentants du comité des étudiants diplômés. Chaque groupe a eu trois tables rondes pour recueillir des informations sous la forme de (1) témoignages explicites sur les obstacles à la qualité ; (2) suggestions de cas d'étude exemplaires ; et (3) idées et recommandations pour garantir la valeur sociale des processus participatifs. Le rapport suivant couvre la troisième et dernière réunion du Cluster 3B dont le sujet, *Inclusive Design for Health, Wellness, Aging & Special Needs*, est partagé avec son jumeau 3A.

1- LES PRINCIPALES ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT :

Cette table ronde a permis aux villes et aux marchés publics de présenter quelques obstacles à la qualité qu'ils ont pu constater dans leurs activités.

Ils ont également apporté un éclairage sur leurs attentes vis-à-vis du partenariat. L'intérêt de participer à cette initiative découle en partie de la volonté des agences présentes de jeter des ponts avec les chercheurs universitaires dans le cadre de leurs efforts visant à définir une nouvelle approche de la qualité.

Exemples d'obstacles à la qualité de l'environnement bâti :

- La réunion a débuté par un bref résumé en anglais de l'*agenda 2030 de Montréal pour la qualité et l'exemplarité*. Le représentant a détaillé les valeurs utilisées par la ville de Montréal pour évaluer la qualité de l'environnement bâti. Il a ensuite passé en revue les domaines qui nécessitaient une attention particulière, avant d'énumérer 6 problèmes majeurs, ainsi que 6 stratégies qui ont été mises en place pour y répondre. Il a ensuite exprimé le besoin d'études de cas qui documentent les dimensions de la qualité ainsi que les problèmes rencontrés en essayant d'appliquer ces dimensions aux projets publics. Par exemple, même avec les meilleures intentions, certaines pratiques ne sont

acceptables qu'à des échelles spécifiques et peuvent même entraver l'inclusion au sens large (par exemple, le ciblage des minorités).

- Ce dernier point a été repris par un participant dans son intervention où il a élargi la portée de cette question en mentionnant les tensions potentielles émergeant de la conception pour les besoins spéciaux et de la conception pour le grand public.
- La représentante du *PSPC* a été invitée à partager son point de vue sur la question. Dans son discours d'ouverture, elle a défini la science fédérale comme une science au service du bien public et a déploré l'état des installations consacrées à cette tâche. Elle a ensuite énuméré les défis rencontrés pour tenter de remédier à l'état actuel des choses : ils vont de l'intégrité financière à la gestion, en passant par la remise en question du sens même de la qualité. Pour cette participante, l'accessibilité est le reflet de la capacité à attirer le public et par extension le talent des gens dans un espace qui favorise la collaboration horizontale : Vous ne voulez pas être derrière une barrière ; vous voulez amener le public à comprendre la science que vous faites. Ce changement d'approche a mis en lumière de nouvelles questions (aspects liés à l'approvisionnement, défis générationnels, conversion de l'espace, etc.) et est au cœur de l'initiative de 25 ans, conçue comme un pas dans la bonne direction, loin des obstacles actuels et vers de meilleurs concepts globaux.
- Un participant s'est attaqué à la définition toujours changeante des besoins publics. Il a invité les experts présents à s'exprimer sur le sujet et a demandé comment la ville et l'agence fédérale entendent répondre à ces besoins publics, tout en tenant compte des besoins spéciaux. En réponse, une participante a déclaré que l'expérience, les contacts, les compétences en communication et le savoir-faire général des experts internes du *PSPC* et des consultants engagés sont le facteur déterminant du succès de telles entreprises. Cependant, la nature isolée des services publics a généré une fracture interne qui empêche l'échange de connaissances entre les unités, ce qui peut avoir un impact sur les taux de réussite. Ce constat a ensuite été confirmé par un représentant de la Fondation Rick Hansen, qui a abondé dans le même sens. Il a ensuite admis que la principale préoccupation du processus d'achat est la rapidité et que, même si les mentalités évoluent (lentement) en faveur d'une approche plus mesurée, il manque encore, en tant qu'entité, la prévoyance nécessaire pour répondre à ces besoins.
- Une experte en design pour les populations neurodiverses, a clarifié certains des conflits entourant la terminologie lorsqu'on parle d'accès universel. Pour les concepteurs, la notion d'accessibilité est surtout centrée sur la facilité d'utilisation pour les personnes handicapées physiques et ne tient pas compte des problèmes liés à d'autres besoins spéciaux, principalement liés à la neurodiversité. À cet égard, le sujet doit être élargi par toutes les parties concernées afin de redéfinir l'inclusivité dans des objectifs plus larges et mieux cadrés. Ce sentiment a été repris par une participante dans son récit de la rareté des précédents traitant des besoins des personnes autistes. Pourtant, cette

maigre réserve de références relativement récentes a permis de guider leurs choix lors de la conception d'un espace pour les adultes autistes.

- Notant la distinction entre les besoins des personnes à mobilité réduite et ceux des personnes atteintes de troubles neurologiques, un participant a demandé jusqu'où devons-nous aller dans la conception des espaces publics ? Y a-t-il un seuil d'inclusivité ? Où devons-nous tracer les limites ? Un participant a répondu que, dans la mesure du possible, nous essayons de satisfaire tout le monde. Réagissant à ces questions, un participant a introduit la notion d'"agilité de l'espace". Les avancées technologiques contribuent-elles uniquement à l'accessibilité telle qu'elle était définie auparavant ou peuvent-elles contribuer à une compréhension plus large et plus inclusive ?
- Un autre participant a réagi à la confusion liée à l'utilisation de multiples notions liées à l'inclusion dans le débat public. Il note que cette dissonance, associée à l'absence totale de réglementations, de lois et de jurisprudences pertinentes couvrant le sujet de la véritable inclusion, entrave toutes sortes de tentatives de conception pour les personnes neurodiverses. Plus important encore, ce participant identifie le manque de professionnels certifiés dans le contexte nord-américain ainsi que l'absence de consultation d'experts dans les premières étapes de la conception comme des obstacles très clairs à la qualité.
- Un participant a souligné les avantages de l'étude des projets qui ont échoué afin de mieux comprendre comment construire de nouvelles initiatives.
- Un autre participant a souligné que, parfois, essayer de satisfaire plusieurs besoins (spéciaux ou non) à la fois aboutit à des conflits internes. En outre, une bonne pratique considérée comme consensuelle peut toujours échouer en raison de l'interférence des utilisateurs, qu'elle soit préméditée ou non. Il convient qu'il y a des leçons à tirer des échecs de projets pilotes spécifiques, mais les connaissances acquises au cours de ce processus sont malheureusement mises de côté lorsque de nouveaux projets expérimentaux sont lancés.
- L'avant-dernier obstacle à la qualité a été signalé par un participant sous la forme d'une perte de connaissances due à l'absence d'un compendium commun ou d'un dépôt de tout le savoir-faire accumulé au fil des siècles. Le fait de devoir réinventer constamment la même roue prive l'architecture d'une partie de la croissance composée dont bénéficient d'autres disciplines fondées sur la notion de progrès.
- Enfin, un participant a conclu sur deux questions. Premièrement, les barrières financières qui s'élèvent avec le temps et empêchent les petites entreprises de participer aux concours, annulant ainsi toute amélioration potentielle qu'elles auraient pu apporter. Deuxièmement, la délégation des risques, un processus dans lequel les entrepreneurs se retrouvent à gérer toutes les responsabilités, et qui écrase la profession.

2- SUGGESTIONS CONCRÈTES D'ÉTUDES DE CAS (POUR DES RECHERCHES FUTURES) :

- Un représentant de la Ville de Montréal tient les concours d'architecture en haute estime. Il les considère comme l'étalon-or qui a apporté la qualité à Montréal au cours de la dernière décennie et énumère leurs mérites. Il suggère les projets de bibliothèques municipales comme une étude de cas parfaite, étant donné l'implication de la Ville de Montréal dans leur commande et la rare opportunité qu'ils offrent d'étudier les différentes étapes du processus de construction, depuis les premières ébauches de programmation jusqu'à l'évaluation post-occupation (POE).
- Les installations scientifiques représentent l'une des plus grandes catégories d'actifs au sein du gouvernement fédéral : plus de la moitié d'entre elles occupent des immeubles de bureaux construits entre 1960 et 1970. Ces installations doivent faire l'objet d'un remaniement majeur au cours des 25 prochaines années. De nombreux immeubles de bureaux sont donc désertés, faute de destination. Dans ce contexte, une participante propose une étude de cas sur le sort des immeubles de bureaux : Il y en a tellement et ils sont très vides et cela a un impact social et économique.
- Un représentant propose l'étude d'un projet raté. Largement considérée comme un échec, l'initiative *Livable Housing Australia* visait un succès retentissant : un partenariat d'une ampleur sans précédent, dont l'objectif était d'offrir des logements abordables au grand public, s'est complètement retourné contre lui et, à ce jour, son taux d'achèvement n'est que de 1%.
- Une participante mentionne des études qui établissent un lien entre une mauvaise acoustique dans un gymnase d'école et la perte progressive de l'audition de certains moniteurs de sport. Elle se demande s'il existe des corrélations comportementales similaires dans les projets du Lab-École. Un participant souligne que les échecs sont de grandes opportunités d'apprentissage. Ces événements tragiques et inattendus sont un cas d'étude instructif ou plutôt obligatoire pour tout aspirant concepteur qui suit un chemin similaire. La recette qui mène au désastre doit être examinée sous toutes les coutures en utilisant autant de lentilles que possible pour éviter tous les pièges qui mènent à la chute.

3- DIVERS (NOUVEAUX PROBLÈMES ET QUESTIONS DE RECHERCHE POTENTIELLES) :

Un participant a suggéré de garder à l'esprit les variations dans les lois, les structures et les réglementations et de garder à l'esprit qu'une solution unique n'est pas toujours idéale, à moins qu'elle ne s'avère indépendante du contexte. Plutôt que de rechercher une solution

omniprésente, il convient de mettre en valeur les forces locales et de remédier aux faiblesses sur mesure.

Références :

Ville de Montréal, *Agenda 2030 de Montréal pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture*, 2019.

- https://designmontreal.com/sites/designmontreal.com/files/publications/agenda_mtl_2030_v1.12-2019_angl_lr.pdf

Études de cas :

- ***Bibliothèques de Montréal***

- <https://designmontreal.com/concours/bibliotheque-et-espace-culturel-du-coeur-nomade-anc-interarrondissement-ahuntsic>

- ***Bâtiments de bureaux abandonnés***

- <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/empty-office-towers-nexen-calgary-1.5475754>

- ***Initiative Livable Housing Australia***

- <https://livablehousingaustralia.org.au/about-lha-3/>

- ***Projet d'école Lab-Ecole***

- <https://www.lab-ecole.com/>
- <https://youtu.be/wfWPabmQx8U>

Pôle 4 : Processus et politiques de soutien à la réinvention des environnements bâtis

Table ronde 1 - AthabascaU & ULaval & UManitoba – 25 août

Jeudi 25 août 2022, de 9 h 30 à 11 h.

ATTENTES DES GROUPES DE CITOYENS À L'ÉGARD DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ + PREMIÈRES ILLUSTRATIONS DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Auteur·rice·s du résumé :

- *Trishtina Godoy-Contois (AthabascaU)*
- *Matheus R. Cabral (ULaval)*
- *Panayiotis Polyzois (UManitoba)*

Chercheur·euse·s :

- **Josie Auger** (AthabascaU)
- **Douglas MacLeod** (AthabascaU)
- **Stéphane Roche** (ULaval)
- **Michel de Blois** (ULaval)
- **Sylvia McAdam** (UManitoba)
- **Mercedes Garcia-Holguera** (UManitoba)
- **Shauna Mallory-Hill** (UManitoba)

Groupes citoyens :

- **Farida Abu-Bakare** (Black Architect & Interior Designers Association)
- **Martial Van Neste** (Conseil de quartier Maizerets Québec)
- **Kayla Keenatch** (One House Many Nations)
- **Alexandre Drouin** (Vivre en ville)

Villes et marchés publics :

- **Thierry Montpetit** (PSPC)
- **Jonathan Bisson** (CIRCUM.ARCHITECTURE)

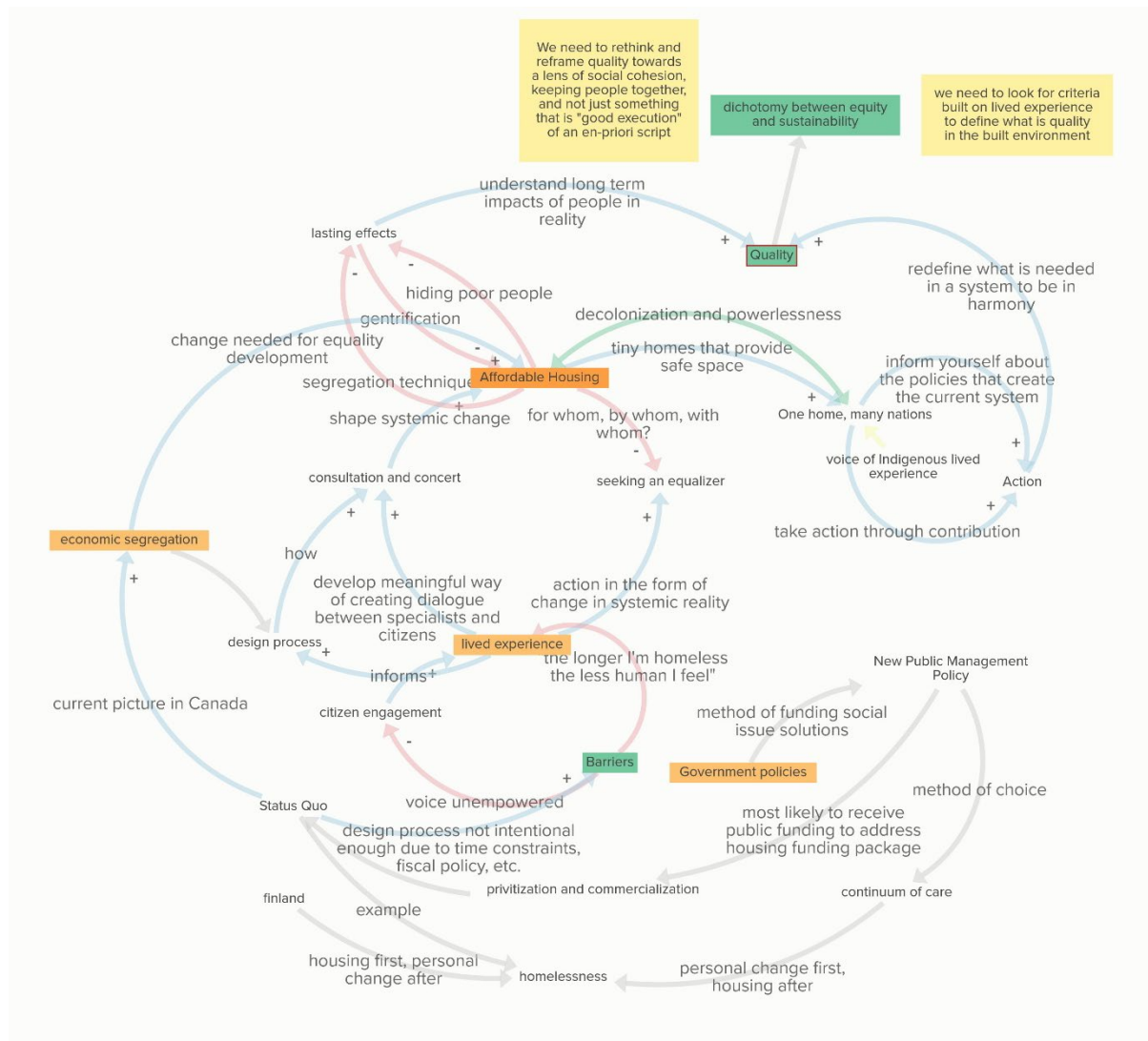
Organisations professionnelles:

- **Patrick Littée** (OAQ)

Étudiant·e·s :

- **Trishtina Godoy-Contois** (AthabascaU)
- **Matheus Cabral** (ULaval)
- **Panayiotis Polyzois** (UManitoba)
- **Brooks Piper** (CPRQ)

- **Mandana Bafghinia (UMontréal)**



Avant le début des discussions en table ronde, tous les participants ont été accueillis par une reconnaissance de la terre, un partage d'histoires et un ancrage de l'intention pour la convention, afin que les participants et les partageurs de connaissances se sentent bienvenus. Les tables rondes ont commencé par une série de présentations au cours desquelles chacun a été invité à apprendre son nom, son parcours et à établir une relation de confiance pour faciliter le respect et le partage de la vérité. Une fois le rapport établi, les animateurs du groupe ont défini une intention pour l'orientation de la session de partage des connaissances et ont posé les questions directrices suivantes : (1) que signifie la qualité de l'environnement bâti ? (2) Quels obstacles à la qualité de l'environnement bâti les participants ont-ils rencontrés ou identifiés ? Et (3) quelles histoires ou expériences vous viennent à l'esprit lorsque vous pensez aux obstacles à la qualité de l'environnement bâti ?

La table ronde était composée d'Autochtones et de citoyens possédant des connaissances expérientielles dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, du développement communautaire, des marchés publics, des organismes de réglementation professionnelle, de la défense des intérêts de la population et de l'expérience vécue. Les participants venaient de régions allant des contreforts de l'Alberta aux plaines de la Saskatchewan, en passant par les terres humides du Manitoba, les terres lacustres de l'Ontario et les forêts marécageuses du Québec, et avaient l'expérience de la vie en milieu rural et éloigné et dans les grands centres urbains. Certains participants avaient déjà construit leur propre maison, tandis que d'autres avaient accès à un logement stable pour la toute première fois. Cette diversité d'antécédents a donné lieu à une riche discussion sur la façon dont les pratiques de gouvernance, les politiques publiques et les paradigmes mentaux des décideurs produisent des points de levier et des obstacles ressentis par des personnes souvent exclues de la conversation. Ces points de levier systémiques ont des conséquences importantes qui ont un impact sur l'autodétermination et l'autosuffisance des personnes résidant au Canada, ce qui se ressent dans les luttes quotidiennes pour vivre et s'engager dans l'environnement construit.

La conversation a commencé par une discussion sur les obstacles à la qualité et sur la façon dont ils sont influencés par l'intersectionnalité et l'expérience vécue. Un membre autochtone a fait part d'une déclaration d'une personne avec laquelle il a travaillé dans le passé, qui lui est venue à l'esprit lorsqu'il a entendu le terme " obstacles ", à savoir que " plus longtemps je suis sans abri, moins je me sens humain ". Cette déclaration a trouvé un écho chez les participants parce qu'elle exposait la vérité toute nue : l'accès aux structures physiques qui nous entourent et qui constituent l'environnement bâti joue un rôle fondamental dans notre humanisation. La conversation sur la qualité de l'environnement bâti se limite souvent à la dichotomie entre subjectivisme et objectivisme, alors que les participants ont exploré la dichotomie entre équité et durabilité en relation avec le logement abordable.

Les membres de l'association de défense des citoyens ont déclaré que le principal obstacle aux processus et aux politiques de soutien à la réinvention de l'environnement bâti réside dans le faible engagement des citoyens au cours du processus de consultation préalable aux décisions de zonage et de développement. Le faible engagement des citoyens dans les efforts de consultation dans les projets de développement de logements communautaires a été attribué à un manque de " consultation et de concert ". Le terme "consultation et concertation" parmi les membres indigènes s'apparente au terme "réconciliation". Il ne suffit pas de consulter, les gens veulent sentir que leurs voix et leurs recommandations sont intégrées à la solution, les communautés veulent être des co-concepteurs de l'environnement bâti aux côtés des spécialistes. Les membres autochtones ont défini la consultation dans ce contexte comme étant le pont entre l'expérience vécue et le logement abordable, où ils veulent voir une action sous forme de changement dans la réalité systémique.

Deux points ont été soulevés lors de l'exploration du thème du logement abordable. Premièrement, l'accès à un logement abordable entraîne un changement de système, et deuxièmement, le logement abordable soulève la question de savoir pour qui, par qui et avec qui ? Les membres indigènes ont ressenti la rareté de l'accès à un logement stable et adéquat répondant aux besoins de la famille et offrant un espace sûr contre la violence. Cette privation d'accès à des logements abordables de qualité s'est traduite par la poursuite de la déresponsabilisation et de la colonisation des peuples autochtones du groupe. Alors que les homologues du groupe de citoyens ont été les témoins directs des effets durables des complexes de construction de logements abordables dans les centres urbains, qui sont considérés comme une technique de ségrégation plutôt que comme une solution à un problème communautaire. Ils ont donné l'exemple d'un complexe de logements abordables à Montréal, qui avait été conçu à l'origine pour les Montréalais à faible revenu et qui est devenu depuis un lieu d'accueil pour les familles immigrantes à faible revenu. Pour les membres du groupe de citoyens, leur connaissance directe des effets durables du logement abordable est celle d'un endroit pour "cacher les pauvres".

Les politiques gouvernementales constituent la base du financement des questions sociales et des solutions utilisant le nouveau cadre stratégique de gestion publique. En vertu du nouveau cadre stratégique de gestion publique, les solutions privées et commerciales sont la méthode privilégiée pour relever les défis du logement abordable, car les organismes privés sont les bénéficiaires les plus probables des ensembles de financement public, comme c'est le cas de la SCHL. Les participants ont souligné que cette politique était à la base du statu quo actuel. Un participant a donné l'exemple des différences de politique en matière de continuum de soins entre la Finlande et le Canada. Le Canada, comme on l'a souligné, privilégie une approche " changement personnel d'abord, soutien social ensuite ", alors que la Finlande prend le chemin inverse, " soutien social d'abord, changement personnel ensuite ". La prise en compte de ce changement de paradigme, comme l'a souligné un autre participant, doit être développée sur la base de questions spécifiques au Canada plutôt que d'adopter clairement une perspective importée. Ce qui a amené les membres professionnels à souligner que le statu quo contribue aux obstacles parce que le processus de conception n'est pas assez intentionnel. De plus, le processus de conception n'est pas assez intentionnel en raison de contraintes telles que les contraintes de temps, la politique fiscale, les ressources de construction, etc.

Les discussions en table ronde ont permis d'établir un lien entre la façon dont le statu quo contribue à la ségrégation économique par le biais du processus de conception lorsque l'expérience vécue et la co-conception ne sont pas prises en compte dans le processus de conception. La ségrégation économique est le résultat de la boucle de rétroaction positive créée par le maintien du statu quo et la crise du logement abordable au Canada. La table ronde a déterminé qu'il s'agissait d'un domaine où des changements étaient nécessaires

pour " l'égalité dans le développement ". Les membres autochtones ont fait valoir que les Canadiens devraient s'informer sur les politiques qui créent le système actuel et agir en contribuant aux organisations autochtones qui sont bien informées sur les questions touchant les peuples autochtones. Selon les autochtones présents à la table ronde, la qualité de l'environnement bâti peut être atteinte en redéfinissant ce qui est nécessaire dans un système pour être en harmonie avec tous les êtres vivants qui interagissent avec le système. En outre, nous devons rechercher des critères fondés sur l'expérience vécue pour définir ce qu'est la qualité de l'environnement bâti. En outre, les citoyens et les membres des communautés ont affirmé que pour améliorer la qualité de l'environnement bâti, il faut comprendre en profondeur les impacts à long terme des politiques sur les personnes dans la réalité. En fin de compte, les discussions de la table ronde ont abouti à un consensus autour de la nécessité de repenser et de recadrer la qualité dans l'optique de la cohésion sociale, en gardant les gens ensemble, et pas seulement quelque chose qui est une "bonne exécution" d'un scénario a priori.

Pôle 4 : Processus et politiques de soutien à la réinvention des environnements bâtis

Table ronde 2 - AthabascaU & ULaval & UManitoba – 25 août

Jeudi 25 août 2022, de 14 h 30 à 16 h.

ATTENTES DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ + DEUXIÈMES ILLUSTRATIONS DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Auteurs du résumé :

- *Matheus R. Cabral (ULaval)*
- *Panayiotis Polyzois (UManitoba)*
- *Trishtina Godoy-Contois (AthabascaU)*

Chercheur·euse·s :

- **Josie Auger** (AthabascaU)
- **Douglas MacLeod** (AthabascaU)
- **Stéphane Roche** (ULaval)
- **Michel de Blois** (ULaval)
- **Sylvia McAdam** (UManitoba)
- **Mercedes Garcia-Holguera** (UManitoba)
- **Shauna Mallory-Hill** (UManitoba)

Groupes citoyens :

- **Farida Abu-Bakare** (Black Architect & Interior Designers Association)
- **Martial Van Neste** (Conseil de quartier Maizerets Québec)
- **Kayla Keenatch** (One House Many Nations)
- **Alexandre Drouin** (Vivre en ville)

Villes et marchés publics :

- **Thierry Montpetit** (PSPC)
- **Jonathan Bisson** (CIRCUM.ARCHITECTURE)

Organisations professionnelles:

- **Patrick Littée** (OAQ)

Étudiant·e·s :

- **Trishtina Godoy-Contois** (AthabascaU)
- **Matheus Cabral** (ULaval)
- **Panayiotis Polyzois** (UManitoba)

- **Brooks Piper** (CPRQ)
- **Mandana Bafghinia** (UMontréal)

1- LES PRINCIPALES ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT :

Cette table ronde a porté sur les attentes et les préoccupations des organisations professionnelles à travers le Canada.

Dans tout le pays, chaque province a un organisme de réglementation comme l'Ordre des architectes de l'Ontario ou l'Ordre des architectes de l'Alberta qui réglemente la profession. Ces organismes jouent le véritable rôle de régulateurs.

Leur rôle (par exemple, l'Alberta Association of Architects) est de s'assurer que le public est à l'abri des bâtiments que nous construisons. D'autre part, on sait que chaque province est un peu différente et que cela peut parfois créer des difficultés.

Ensuite, pour mettre les gens sur la sellette et dire que c'est une question très intéressante, mais est-ce que quelqu'un a des commentaires qu'il aimerait commencer par partager avec nous sur les organisations professionnelles ?

En outre, dans cette affaire, il est important de souligner qu'apparemment, au Canada, 90 % des bâtiments ne sont pas conçus par des architectes. Ensuite, comme nous avons un code du bâtiment, certains bâtiments peuvent atteindre une certaine superficie en pieds carrés et une certaine hauteur. Il n'est pas nécessaire d'être architecte pour les concevoir.

Au Québec, par exemple, la différence entre toutes les autres provinces est que notre association (*Ordre des architectes du Québec*) est un organisme de réglementation. En outre, au Québec, de nombreux professionnels sont régis par des organismes de réglementation professionnelle (par exemple, les médecins, les dentistes et les avocats). D'autre part, l'*Ordre des architectes du Québec* regarde de très près son rôle faire et comment le réglementer.

En raison de ce concept strict, la protection du public a longtemps été une vision très étroite des choses, ce qui a eu des conséquences désastreuses au cours des cinq ou six dernières années.

Ensuite, le Québec a pu élargir ses vues, de sorte que nous pouvons maintenant prendre différentes mesures qui, prises individuellement, n'assurent pas nécessairement une protection égale du public, mais qui, combinées à d'autres mesures, le font, par exemple en éduquant mieux le public.

Maintenant, nous avons la possibilité d'aller plus loin que de nous assurer que les architectes suivent une ligne droite et sont compétents et ceci et cela. Mais nous allons en fait plus loin que cette vision stricte de la protection du public pour essayer de construire un meilleur environnement bâti.

Le rôle des architectes est de promouvoir et d'assurer la qualité. Cependant, nous nous interrogeons sur la réglementation. Quels sont les critères pour y participer, notamment pour les collectivités ?

Par exemple, le processus pour devenir charpentier qui nécessite une supervision et un certain nombre d'heures de formation qui ne sont pas possibles dans les communautés rurales. Ici, il ne s'agit pas d'un problème technologique, mais de promouvoir les personnes qui ont les compétences nécessaires dans la communauté pour le faire.

Il est compréhensible que le rôle de ces professionnels et de ces organisations soit de servir le public. Cependant, les ordres professionnels doivent comprendre qu'il y a de la connaissance dans les gens. En ce qui concerne le plan d'urbanisme, il y a un changement lorsque nous disons que nous voulons aller vers le public, *nous devons écouter le public et reconnaître ses connaissances*. En outre, il y a tellement de normes et de procédures pour la construction. *Certaines d'entre elles peuvent être contre-productives lorsque nous essayons de faire quelque chose d'ajustable et de plus flexible pour nos bâtiments.*

Il faut penser à une perspective d'autosuffisance et à ce que cela signifie. *Donc, nous allons dans un environnement naturel contre un environnement construit*. On se demande où est l'harmonie là-dedans. Les deux choses ont besoin de tension pour exister. Vous savez, nous allons vers un environnement tentaculaire contre un environnement dense.

À part cela, si vous allez à l'école et que vous étudiez pour devenir architecte, vous n'avez probablement pas appris ces compétences et la façon de construire votre maison dans ce programme.

2- DES EXEMPLES CONCRETS D'OBSTACLES À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI :

Ces deux défis ont été mis en évidence lors de cette table ronde. Le premier était celui lié aux ordres professionnels (l'architecture dans ce cas). Par exemple, la discussion sur le fait que seuls les professionnels enregistrés peuvent contribuer à l'environnement bâti. De plus, les barrières apportées par ces organisations aux professionnels étrangers pour aider à la qualité de l'environnement bâti. La seconde était liée au défi de former de nouveaux professionnels, d'attirer de nouveaux talents dans la profession. L'avenir de la profession dépend donc du changement de tout cela. Principalement en attirant les jeunes vers la profession.

En ce qui concerne les attentes, certains points doivent être soulignés, le premier étant que l'ordre (OAQ) est géré par le gouvernement, qui impose ce que les architectes peuvent faire. Deuxièmement, pour étendre ou élargir la vision, la vue ou l'inclusivité ou comment, il faut regarder plus loin que la simple sécurisation du public et inclure des valeurs sociales. Enfin, d'un autre côté, nous ne pouvons pas contribuer à l'environnement bâti sans avoir cette bague ou ce tampon (être un professionnel enregistré). Par conséquent, il serait bon de se

demander ce que nous pouvons faire ou agir pour aider ces personnes à mieux s'exprimer et comment permettre à cette voix de s'exprimer afin de changer peut-être la façon dont vous traitez la commande.

Les immigrants qui viennent généralement pour obtenir une maîtrise ou un doctorat et qui travaillent principalement dans les domaines de la recherche et de la résolution de problèmes vraiment techniques, mais qui ne comptent que pour, je pense que c'est quelque chose de l'ordre d'un conseil de doctorat, six mois des heures dont vous avez besoin pour obtenir votre accréditation auprès de l'Alberta Engineering Association. Alors, c'est absolument une barrière qui empêche les gens qui sont même qualifiés et même plus instruits que les gens qui étaient plus spécialisés dans le traitement d'une seule question, mais cela les empêche d'accéder même à des emplois ou d'entrer dans le domaine.

En tant qu'immigrant, il est clair que les ordres des professionnels constituent un obstacle, d'autant plus que le Canada est un pays d'immigrants. Par conséquent, il est important de se demander comment permettre à ces personnes qui, dans de nombreux cas, peuvent contribuer à améliorer la qualité de l'architecture, et comment les aider à devenir actives.

Réfléchir à la relation entre les espaces bâtis et l'environnement. Il ne s'agit pas d'une barrière, mais peut-être d'une relation symbiotique et positive. Ensuite, une nouvelle définition de la qualité ou une nouvelle façon de penser la qualité inclut une définition dans ce cas spécifique. Et comment faire en sorte que la nature et l'environnement bâti ne soient pas opposés ? Ils se nourrissent l'un l'autre, et cela s'applique également à de nombreux autres concepts ou idées que nous avons ancrés dans nos esprits sur la signification de la qualité.

En ce qui concerne la perspective indigène, dans de nombreux cas, un bâtiment ne dure pas toujours 100 ans. D'autre part, dans de nombreuses communautés indigènes, les bâtiments sont construits de manière saisonnière. Ils sont construits et non construits et construits et construits.

Pour les autochtones, l'architecture n'était pas présentée comme une possibilité professionnelle. Une seule fois pour l'Université du Manitoba à Winnipeg. Cependant, il y a un problème de séparation familiale, de déménager trop loin de la famille.

En ce qui concerne les obstacles et les défis, nous sommes passés par les idées d'approvisionnement et de groupes de travail et d'écoles et de niveau collège, école primaire, lycée. C'est le seul moyen de créer un véritable engagement.

Avec l'expérience professionnelle acquise aux États-Unis et au Canada, il a été possible de tirer beaucoup d'enseignements de ce processus et de les appliquer dans mon cabinet à l'époque, à Toronto, et nous avons transformé cela en un programme de mentorat. Il s'agissait d'un mentorat inversé, c'est-à-dire que le personnel junior était le mentor du

personnel senior, et cela a permis d'avoir des conversations différentes qui n'avaient pas lieu juste sur les rôles de genre et de race aussi. Des interactions rapides, 2 semaines ou quatre semaines ou six mois ou n'importe quelle relation, ce que la jeune génération recherchait à travers ces interactions qui étaient soit informelles soit formelles. Donc, je pense qu'ils créent simplement une opportunité de dialogue et créent aussi l'opportunité d'être mal à l'aise. Ensuite, transformer ce programme de mentorat à l'extérieur, c'est l'approche que nous avons utilisée chez beta parce que nous avons pensé que si nous écoutions la jeune génération. Nous comprendrions comment améliorer la profession parce qu'ils sont ceux qui ont la prochaine expérience et nous avons déjà eu une sorte d'expérience professionnelle vécue et donc nous avons commencé avec des examens de portefeuille.

3- SUGGESTIONS CONCRETES POUR DES ETUDES DE CAS (pour des recherches futures) :

Comme je l'ai déjà dit, un très grand pourcentage de l'environnement bâti au Canada a été conçu par des non-architectes. Il y a cet aspect que beaucoup de décisions de planification urbaine sont encore basées sur la fourniture de maisons individuelles dans les zones urbaines. Je pense qu'en Amérique du Nord est un bien cher, qui n'est probablement pas de base. Il est nécessaire que toutes les organisations fassent un meilleur travail pour expliquer au public quel est l'avantage d'engager un architecte par opposition à ne pas le faire, il doit y en avoir.

Il est également important de souligner qu'en termes de zonage, nous utilisons très mal le terrain. Cela pourrait être l'occasion de pousser vers une densité plus élevée, c'est-à-dire des logements superposés, des bâtiments plus grands ou des immeubles à plusieurs logements. Ces bâtiments déclencheraient alors une circonstance très différente, et les architectes seraient remis en question par la seule façon dont la réglementation est faite.

Il est important de parler de la qualité de l'environnement bâti et de la façon dont l'architecture en est une partie. Cependant, l'urbanisme et l'utilisation des sols sont des éléments qui doivent être pris en compte pour l'ensemble du scénario et pour définir la manière dont nous construisons nos communautés.

Ensuite, nous devons trouver le bon équilibre, car lorsque nous parlons de densité plus élevée, nous voulons aussi préserver la nature au lieu de l'étaler et de la détruire. Nous devons réfléchir à la manière dont nous devons construire nos communautés et permettre l'accès à la nature ou aux parcs urbains, et trouver la bonne densité aux bons endroits.

Et comme la qualité de l'environnement de construction, il ne s'agit pas seulement du bâtiment mais aussi de ce qui l'entoure.

Donc, il faut construire là où il y a des services, là où il y a comme une épicerie à proximité des infrastructures pour se déplacer. Par contre, on le fait souvent dans des endroits qui

sont déjà construits. De ce point de vue, comme il y a des gens qui vivent dans ces régions, il faut en profiter, les faire participer à la conversation.

L'*Ordre des architectes du Québec* (OAQ) élargit son horizon en ce moment.

Par exemple, dans le passé, pendant la formation, les gens devaient faire cinq mille huit cents heures de stage. Aujourd'hui, c'est environ 3000 heures (30% de temps en moins).

En outre, un examen canadien pour les architectes est appliqué depuis 2009. Ensuite, au Québec, le nombre de professionnels a explosé. On a en l'espace d'une dizaine d'années parce que ça fait environ 10-11 ans que ce nouvel examen est là. Nous avons presque doublé notre nombre en 10 ans et l'ordre existe depuis 1974.

Bien sûr, l'Ordre essaie toujours de trouver des moyens de rendre les choses plus conviviales et plus flexibles. Par exemple, pour les comités, l'OAQ a des architectes mais nous avons également ajouté des non-architectes dans les jurys. Maintenant, la plupart de nos jurys auront toujours au moins un, ce qu'on appelle "démocratie, public ou membre du public" qui peut être n'importe quelle personnalité. Dans certains cas, des immigrants ou d'autres minorités qui ont un lien avec le Québec peuvent contribuer en tant que membre du jury.

Pour aider à résoudre le problème de construire davantage avec des architectes, l'une des réponses est la communication. En expliquant aux gens ce que font les architectes, et l'une des choses que nous n'avons jamais faites auparavant, et qui va être faite - le travail est en cours en ce moment - est que nous allons dépenser beaucoup d'argent pour faire une campagne nationale.

Sur le rôle de l'architecture et de l'architecte. Essayer de sensibiliser la communauté et les gens à ce que nous faisons, de sorte que s'ils comprennent mieux ce que nous faisons, ils pourront peut-être mieux comprendre comment ils peuvent contribuer et ce n'est que la première étape, et cela n'a jamais été le cas.

Cela pourrait éventuellement être des choses qui viendront d'une autre ligne, mais pour l'instant, ce que nous essayons de faire, c'est de sortir de notre tour d'ivoire pour faire savoir aux gens ce qu'il en est.

C'est, c'est en train de se passer. Que faisons-nous, qu'est-ce que l'architecture ?

Si les gens sont plus sensibilisés, ils seront plus intéressés à contribuer et nous verrons où cela nous mènera.

A propos de la densité. Je crois que la densité n'est pas nécessairement mauvaise. Je pense que c'est juste une question de comment vous le faites. Si vous faites une bonne densité, c'est bon. Par exemple, les premières personnes qui vivaient en Mésopotamie. Il n'y avait pas de rues qui étaient juste une maison à côté. Les gens marchaient sur les toits pour faire le tour et suivre les trous et aller infiniment vers leurs maisons. Donc, la densité est juste une façon de penser à la repenser, à la rendre verte, à la rendre différente de cet ensemble.

De plus, concernant la pénurie de professionnels, nous pourrions avoir beaucoup plus d'architectes et d'employés dans nos bureaux, tout le monde cherchant du travail. Mais il

n'y avait pas d'argent en bout de ligne parce que malheureusement au Québec, toutes nos universités sont confidentielles. Il y a une contingence, donc en gros si vous voulez étudier l'architecture au Québec. Vous devez être un très, très bon étudiant parce qu'il y a seulement environ 300 places disponibles dans les trois universités chaque année, mais il y a des milliers de candidats.

En ce qui concerne le problème du décalage familial vécu par les autochtones et les difficultés à étudier dans d'autres provinces, comme Athabasca propose des cours virtuels, les étudiants vivent et travaillent dans tout le pays et n'ont pas à quitter leur communauté. *Je pense que nous avons tous fait l'expérience de l'enseignement de l'architecture. Nous sommes complètement séparés de nos anciens amis et familles. C'est comme si vous étiez presque coupé du monde et placé dans une toute nouvelle culture différente. Et donc c'est une chose que nous pensons être, vous savez, le maintien des liens avec votre famille et votre communauté est extrêmement important.*

En ce qui concerne les défis à relever pour être dans un ordre professionnel, une autre chose qui se passe aux États-Unis s'appelle la voie intégrée vers la licence d'architecte. Pendant qu'ils font leur maîtrise, les gens peuvent commencer à accumuler leurs heures de stage. Ils peuvent même passer leurs examens, de sorte que lorsqu'ils obtiennent leur diplôme, ils peuvent effectivement obtenir une licence.

Concernant le défi des communautés indigènes et de l'environnement bâti, ces communautés devraient être conçues, construites et gérées par et pour les personnes qui y vivent. Et parfois, je pense que les architectes doivent s'écarter du chemin.

Laissez les communautés se développer elles-mêmes et ce sont des compétences importantes si, et vous avez raison, 90% des, vous savez, les bâtiments ne sont pas conçus par des architectes, ce qui signifie que la plupart des maisons ont raison. Alors comment pouvons-nous aider les gens à concevoir, construire et gérer leurs propres maisons ?

Il s'agit également de voir ces maisons comme faisant partie d'un tissu, non pas comme un bâtiment unique existant en soi, mais plutôt comme une partie d'une communauté de bâtiments qui fonctionnent ensemble.

C'est une bonne chose extrêmement intéressée, mais comme Athabasca est virtuelle, nos étudiants vivent et travaillent dans tout le pays et ils n'ont pas à quitter leur communauté. Une des choses que je pense que nous avons tous expérimenté dans l'éducation architecturale est que c'est comme. Nous sommes complètement séparés de nos anciens amis et familles. C'est comme si vous étiez presque coupé du monde et placé dans une toute nouvelle culture différente. Et donc c'est une chose que nous pensons être, vous savez, le maintien des liens avec votre famille et votre communauté est extrêmement important. À l'origine, c'est ce que nous devrions enseigner dans les écoles afin d'aider les étudiants à devenir de bons architectes. Ce qui est triste avec l'agenda des compétences, et nous l'avons en Alberta aussi, c'est qu'il est partout dans le pays. L'agenda des compétences vous permettra d'obtenir un emploi aujourd'hui parce que c'est ce que les entreprises veulent, mais cela signifie que vous serez obsolète demain.

4- DIVERS (NOUVEAUX PROBLÈMES ET QUESTIONS DE RECHERCHE POTENTIELLES) :

Sur la Réserve, nous ne sommes pas propriétaires de nos maisons. C'est le gouvernement qui les possède. Il y a quelques années, le gouvernement a annoncé un investissement de 12,7 millions de dollars pour les Premières nations en matière de logement.

Il y a 619 bandes à travers le Canada et toutes *doivent répondre aux critères pour avoir accès à cet argent, et ces critères sont presque impossibles à remplir*. Nous avons été capables, en tant que bande, de répondre à ces critères. C'est parce que nous avons des machines, nous avons du personnel, nous avons toutes ces autres infrastructures. Et nous sommes l'un des rares groupes à pouvoir répondre à ces critères, comme la réserve voisine qui est beaucoup, beaucoup plus petite que nous.

D'un autre côté, chaque maison de la réserve appartient au gouvernement. Donc en fait, ce qu'ils font, c'est qu'ils se récompensent eux-mêmes. L'autre partie est quand je meurs, pas si je laisse un testament. Si le ministre des Affaires indiennes n'est pas d'accord avec mon testament, il peut le modifier.

Comment les organisations professionnelles peuvent-elles contribuer à mettre fin à cette situation ? Pour changer ces politiques ?

Parce qu'il y a une ligne droite entre ces limitations et la qualité de l'architecture.

Pour faire face à cette situation, nous avons inclus les populations autochtones dans nos conseils d'administration. Ainsi, la réconciliation et la discussion sont maintenant ouvertes depuis quelques années, pas beaucoup, mais maintenant, je pense que c'est le début. Donc, nous devons investir du temps, de l'argent ou une organisation et rassembler les gens pour parler de cela, demander et faire changer les choses.

Pôle 4 : Processus et politiques de soutien à la réinvention des environnements bâtis

Table ronde 3 – AthabascaU & ULaval & UManitoba - 26 août

Vendredi 26 août 2022, de 9 h 30 à 11 h.

ATTENTES DES VILLES ET DES REPRÉSENTANTS DES MARCHÉS PUBLICS À L'ÉGARD DU PARTENARIAT SUR LA QUALITÉ + TROISIÈMES ILLUSTRATIONS DES OBSTACLES À LA QUALITÉ

Résumé par:

- *Panayiotis Polyzois (UManitoba)*

Chercheur·euse·s :

- **Josie Auger** (AthabascaU)
- **Douglas MacLeod** (AthabascaU)
- **Stéphane Roche** (ULaval)
- **Michel de Blois** (ULaval)
- **Sylvia McAdam** (UManitoba)
- **Mercedes Garcia-Holguera** (UManitoba)
- **Shauna Mallory-Hill** (UManitoba)

Groupes citoyens :

- **Farida Abu-Bakare** (Black Architect & Interior Designers Association)
- **Martial Van Neste** (Conseil de quartier Maizerets Québec)
- **Kayla Keenatch** (One House Many Nations)
- **Alexandre Drouin** (Vivre en ville)

Villes et marchés publics :

- **Thierry Montpetit** (PSPC)
- **Jonathan Bisson** (CIRCUM.ARCHITECTURE)

Organisations professionnelles:

- **Patrick Littée** (OAQ)

Étudiant·e·s :

- **Trishtina Godoy-Contois** (AthabascaU)
- **Matheus Cabral** (ULaval)
- **Panayiotis Polyzois** (UManitoba)
- **Brooks Piper** (CPRQ)
- **Mandana Bafghinia** (UMontréal)

1- PRINCIPALES ATTENTES À L'ÉGARD DU PARTENARIAT :

Les attentes à l'égard du Partenariat pour la qualité lui-même n'ont pas été abordées de façon explicite au cours de cette table ronde, bien que certains points d'intérêt et de discordance aient été soulevés, ce qui témoigne d'une vision large des attentes à l'égard des résultats du partenariat. En général, les participants se sont entendus sur la validité, la valeur et la nature pragmatique du partenariat, en ce sens qu'il a réuni des représentants de divers secteurs du gouvernement, du milieu universitaire et de groupes de citoyens de tout le Canada, afin qu'ils partagent leur point de vue sur les obstacles à la " qualité ". Les commentaires de plusieurs participants montrent clairement que le partenariat a joué un rôle essentiel dans la facilitation de ce type de discussions, qui sont elles-mêmes perçues par tous comme une étape clé dans la réalisation de la qualité de l'environnement bâti.

2- EXEMPLES CONCRETS D'OBSTACLES À LA QUALITÉ DANS L'ENVIRONNEMENT BÂTI :

De nombreux exemples explicites d'obstacles à la "qualité" de l'environnement bâti ont été discutés lors de la troisième table ronde. Il s'agit notamment de : (1) les structures bureaucratiques hiérarchiques intrinsèquement ancrées dans les projets et les processus d'approvisionnement et la divergence des perceptions et des priorités des parties prenantes (2) un manque général de compréhension holistique (c'est-à-dire la vue d'ensemble) (par exemple, la santé, les délais, l'accessibilité, la gestion des coûts, les " cerceaux "), la santé, les délais, l'accessibilité, la gestion des coûts, les obstacles à franchir) lorsqu'il s'agit de problèmes de mauvaise qualité dans l'environnement bâti, surtout lorsqu'il s'agit des personnes les plus à risque, comme les peuples autochtones du Canada (3) le racisme systémique, l'incompréhension et le détournement de la perspective autochtone, et le sous-financement chronique des communautés autochtones à travers le Canada, et (4) le concept d'économie circulaire et la façon dont il n'est pas largement apprécié ou pris en compte. Ces exemples sont discutés plus en détail ci-dessous.

- 1) Des structures administratives hiérarchiques et bureaucratiques dans les divisions de la ville et des marchés publics et une divergence des perceptions et des priorités des parties prenantes.
 - a. Plus vous montez dans l'échelle (c'est-à-dire les services d'approvisionnement fédéraux), plus les projets sont importants, plus ils deviennent difficiles, car il y a plus de règles / cadres réglementaires à suivre. Par conséquent, vous êtes plus enclin à vous déconnecter de ceux qui se trouvent aux niveaux inférieurs,

y compris le public. En outre, au sein de ces structures complexes à plusieurs niveaux, ceux qui travaillent le plus près du public dans les services d'approvisionnement se sentent impuissants à influencer directement sur le statu quo établi par ceux qui sont au sommet - qui restent déconnectés de ceux qui sont à la base.

" Nous avons affaire à une énorme section transversale de la réalité canadienne... (il y a) la base, les racines locales, il y a le Cartier (c'est-à-dire, plus vous montez dans cette chaîne, je dirais, plus les règles deviennent compliquées... parce que vous devez répondre à un ensemble de règles de plus en plus large, mais vous vous éloignez aussi de plus en plus des gens qui sont touchés sur le terrain..." (Thierry Montpetit)

2) Manque de compréhension globale des questions de "qualité" dans l'environnement bâti.

- a. Les priorités sont souvent définies par les professionnels et les villes à partir d'un point de vue étroit, une vision dominée par la réduction des coûts initiaux, plutôt qu'à partir d'une vision holistique, dérivée d'un objectif de durabilité.
- b. Le concept de "qualité" lui-même est compris différemment par différents groupes.

"La qualité de l'environnement bâti devrait nous permettre de disposer d'espaces où nous pouvons aller et faire de la buée, comme dans les zones urbaines, à partir des bâtiments urbains, car nous en avons besoin.

Pour un groupe, la "qualité" de l'environnement bâti peut être de nature qualitative (par exemple, la capacité de pratiquer des cérémonies culturelles et spirituelles), pour un autre, elle peut être centrée sur une question d'efficacité énergétique et être strictement quantifiable. Il existe différentes dimensions épistémologiques liées à la santé. Les participants ont estimé qu'il est important de comprendre que le concept de santé, de "qualité" et de bien-être peut inclure des dimensions liées à la famille, à la communauté, à la santé mentale, émotionnelle et spirituelle, et ne relève pas toujours strictement de la prévention des maladies.

- c. Le manque d'accessibilité est un obstacle majeur pour de nombreuses communautés indigènes. Les habitants vivent souvent hors réseau et dépendent de moyens de subsistance traditionnels, comme l'utilisation de

terrains de piégeage pour survivre ou la construction de leurs propres maisons à mains nues, comme leurs ancêtres le font depuis des dizaines de milliers d'années. Les codes gouvernementaux et les cadres réglementaires, tels que définis par la Loi sur les Indiens, ne sont pas perçus de manière positive, mais plutôt comme des formalités administratives qui ne font qu'aggraver les dommages et la colonisation des populations autochtones.

3) Le racisme systémique au Canada

- a. Il existe une incompréhension et un détournement généralisés de la perspective autochtone. La représentation des peuples autochtones et de leurs voix à tous les niveaux de l'approvisionnement est vitale. Cependant, il y a souvent une pression uniquement pour l'indigénisation (c.-à-d. la représentation autochtone) plutôt que pour une réimagination plus large des approches fondamentales adoptées pour naviguer dans les questions relatives à la qualité de l'environnement bâti (c.-à-d. les approches de décolonisation).

"Et je pense que les défenseurs et les organismes de réglementation pourraient, je l'espère, réfléchir à la manière d'inclure les voix autochtones à la table, sans se contenter d'indigéniser un système. Nous voulons envisager la décolonisation davantage comme un processus... Je pense que nous devons répondre aux questions plus profondes, aux questions à plus long terme. " (Sylvia McAdam)

- b. Les communautés indigènes souffrent d'un sous-financement chronique en matière de logement. Le financement de la construction de nouvelles maisons est tout simplement inexistant dans de nombreuses communautés indigènes. Par exemple, dans la communauté de Sylvia, un budget de seulement 800 000 dollars est alloué par an pour une population de 4000 résidents (200 dollars par personne). Ce montant est destiné à couvrir non seulement les coûts liés aux nouvelles constructions, mais aussi les réparations, la modernisation, ainsi que la construction et l'entretien des principales infrastructures physiques, comme les routes. En outre, il faut beaucoup de manœuvres pour obtenir ne serait-ce que ce petit montant de financement. Lorsque la communauté trouve des moyens nouveaux et créatifs d'allouer les fonds, le gouvernement trouve le moyen de "récupérer son argent" (Sylvia McAdam). En réalité, il ne s'agit pas de l'argent du gouvernement, ni de celui des contribuables, mais plutôt de l'argent accumulé dans un fonds fiduciaire.

"C'est l'autre mythe narratif que l'on raconte au public. Que l'argent que nous recevons provient de l'argent des contribuables. C'est un mensonge. Il provient d'un fonds fiduciaire qui est accumulé dans les finances du gouvernement et qui s'élève à des milliers de milliards de dollars." (Sylvia McAdam)

- c. Il existe aujourd'hui un racisme systémique dans les hôpitaux canadiens et dans le système de santé en général, ce qui fait que les autochtones ont du mal à obtenir les soins de santé dont ils ont absolument besoin pour surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés en matière de " qualité " de l'environnement bâti (c'est-à-dire de santé et de bien-être). Parfois, ils évitent carrément de se rendre dans les hôpitaux les plus proches ou les plus accessibles pour cette même raison.
- d. Le racisme systémique existe aujourd'hui au sein des divisions canadiennes chargées de faire respecter la loi, comme la GRC. Parfois, la police ne se présente pas du tout lorsqu'elle est appelée.

"Dans de nombreux cas, ils n'arrivent pas du tout, et dans certains cas où il y a un décès, ils peuvent se présenter. " (Sylvia McAdam)

En fait, pour avoir accès aux services fournis par la GRC, les communautés doivent signer des accords communautaires tripartites (ACP) spécialement conçus pour protéger les intérêts du gouvernement.

- e. Au cours de la table ronde, Sylvia a suggéré que, malgré l'absence de toute responsabilité formelle de la part du gouvernement, il existe déjà un cadre permettant de surmonter ces obstacles, sous la forme de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada : Calls to Action.⁷

4) Manque d'appréciation de l'économie circulaire

- a. Nous commençons seulement à comprendre les avantages de l'économie circulaire, c'est-à-dire une économie qui apprécie et prend en compte les facteurs liés à la durabilité et à l'impact à long terme. Il n'est que trop fréquent que l'on donne la priorité aux profits rapides, aux coûts initiaux faibles et aux impacts immédiats, plutôt qu'aux facteurs régis par des considérations plus prospectives.

⁷ Citation de : https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/01/Calls_to_Action_English2.pdf

" Dans le processus d'achat... nous avons été relativement obsédés par les coûts initiaux... D'un point de vue très pratique, je pense que vous savez que sur le pur côté économique frontal (qui est) à très courte vue (il est) moins cher de jeter et d'acheter du neuf... Les gens veulent de la prévisibilité lorsqu'ils achètent quelque chose. " (Thierry Montpetit)

En réalité, même au sein des gouvernements et des secteurs d'approvisionnement, cette approche à court terme, bien qu'elle puisse offrir certains avantages à court terme, a des répercussions à long terme. Au fil du temps, les impacts négatifs se font néanmoins sentir, et ne sont pas comptabilisés. Tomber dans ce piège ne servira qu'à entraver la durabilité dans son ensemble et à agir comme une barrière à la "qualité" de l'environnement bâti.

3- SUGGESTIONS CONCRÈTES D'ÉTUDES DE CAS (POUR DES RECHERCHES FUTURES) :

Au cours des tables rondes, les études de cas susceptibles de contribuer à l'élaboration de la feuille de route pour la "qualité" de l'environnement bâti n'ont pas constitué un thème central. La discussion a plutôt porté sur les obstacles à la "qualité" en général. Néanmoins, plusieurs études de cas ont été mentionnées au cours de la session de 75 minutes. Il s'agit notamment de :

A) Vision Quartiers de la Canardière, situé, au sein d'Innovitam : Ville de Québec, à Québec (Marc Antoine).

"Le projet InnoVitam s'inscrit dans une volonté de créer, en partenariat avec les entreprises et les établissements d'enseignement, une zone d'innovation technologique. Situé en bordure du fleuve, entre les quartiers Maizerets et Vieux-Moulin, le développement de ce secteur reposera sur le respect des bonnes pratiques en matière de développement durable." ⁸

" La Ville souhaite élaborer une Vision de développement pour les quartiers de la Canardière. Une réflexion pertinente puisque les quartiers de Maizerets et du Vieux-Moulin accueilleront de nombreux projets publics et privés au cours des prochaines années : la mise en place du tramway, le développement de l'éco -quartier D'Estimauville et de l'Espace innovation d'Estimauville, le réaménagement des

⁸ Traduit de : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/grands_projets_urbains/innovitam/

Galeries de la Canardière, la construction du nouveau complexe hospitalier (NCH) et le déploiement éventuel de la zone InnoVitam. Il est temps de rêver d'un secteur à taille humaine où la coexistence des différents usages a été bien pensée. La Vision d'aménagement permettra, entre autres, de déterminer les espaces qui se prêtent à la végétalisation, d'identifier les axes piétonniers ou cyclables à développer ou à améliorer et de cibler les lieux d'aménagement des espaces publics." ⁹

B) Technopôle Angus à Montréal

" Le Technopôle Angus est à la fois un projet de revitalisation urbaine et un laboratoire " grandeur nature " de développement durable et d'innovation sociale. C'est maintenant un milieu de vie en pleine effervescence, où l'on retrouve de nombreux organismes, entreprises et commerces de proximité. Différents secteurs s'y côtoient, dont la santé, les technologies de l'information, les communications et l'alimentation. Le nouvel écoquartier, qui fait face au parc Jean-Duceppe, accueille de nouveaux travailleurs et des milliers de résidents de tous horizons : étudiants, familles, etc." ¹⁰

C) Les Artscape Wychwood Barns à Toronto - un garage de tramway réaffecté à l'usage du public (à l'image du projet pilote de réaffectation des tramways envisagé par InnoVitam à Québec).

"Ce centre culturel communautaire est un élément important du quartier Christie et St. Clair. Clair. Ses espaces comprennent des studios de travail et d'habitation pour les artistes, une salle d'événements à l'architecture unique, la galerie communautaire Peter MacKendrick et des bureaux pour une série d'organismes artistiques, communautaires et environnementaux. Il est entouré sur trois côtés par un parc de la ville de Toronto. Le projet de réaménagement a obtenu la certification LEED Gold en 2010." ¹¹

D) Caserne Kapyong dans la ville de Winnipeg (terres hors réserve)

" Société de développement de Treaty One en partenariat avec la Société immobilière du Canada CLC

⁹ Traduit de https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/visions/quartiers-canardiere/index.aspx

¹⁰ Traduit de <https://sda-angus.com/revitaliser/technopole-angus>

¹¹ Citation de : artscape.ca/portfolio-item/artscapewychwoodbarns/

Limited a élaboré ce plan directeur pour l'ancienne caserne de Kapyong. Ce plan directeur

établit un cadre global de planification et d'aménagement du territoire pour la transformation de la région de la capitale nationale.

Le site de 160 acres sera transformé en une communauté diversifiée et dynamique à usage mixte, qui mettra l'accent sur la culture autochtone.

l'excellence de la conception et la connectivité avec les quartiers établis environnants.

Le présent plan directeur repose sur sept aspirations primordiales qui soulignent non seulement la nécessité de mettre en place un système de gestion de l'environnement, mais aussi la nécessité de mettre en place un système de gestion de l'environnement.

le potentiel de développement important du site, mais aussi les possibilités significatives qui existent pour

rassembler les communautés : 1) en générant de la prospérité et en cultivant des partenariats ; 2) en construisant

une communauté accueillante et inclusive ; 3) célébrer l'identité et la culture des Premières nations ; 4)

la promotion d'un développement urbain durable ; 5) la promotion de nouvelles expressions dans le domaine de l'éducation autochtone.

le design ; 6) le partage des connaissances et des enseignements culturels ; et 7) la présentation de l'innovation en matière de design.

et le développement urbain.

Le cadre d'aménagement du territoire est organisé autour de sept désignations d'aménagement du territoire qui fonctionnent ensemble

créer une communauté complète, avec un mélange diversifié de logements, d'entreprises, d'activités culturelles et de loisirs.

les institutions, les équipements collectifs et les attractions".¹²

E) Un projet pilote de partenariat entre la Ville de Québec et la Nation-Huronne-Wendat (une Première Nation), tel que décrit et proposé par Marc Antoine lors de la table ronde. (Informations limitées)

F) Projet de réaménagement de la nation Squamish à Vancouver : un développement sur la réserve dans les limites de la ville.

¹² Citation du résumé du plan directeur de l'ancienne caserne de Kapyong, situé à l'adresse suivante : <https://treaty1.ca/kapyong/>.

"Senákw est un site de village Skwxwú7mesh depuis des milliers d'années. Ce projet racontera l'histoire de notre nation, en s'efforçant de réparer partiellement un tort historique où notre peuple a été retiré de force de ces terres.

Une majorité écrasante de membres a voté en faveur du développement de Senákw, afin de créer un héritage qui profitera aux générations de Skwxwú7mesh en leur rendant la terre et en générant de la richesse économique.

Cette opportunité historique de développement économique mettra la nation sur la voie d'une indépendance économique complète et fournira des centaines d'emplois et d'opportunités entrepreneuriales aux membres dans la conception, la construction et les opérations.

Le 6 septembre 2022, le président du conseil de Skwxwú7mesh Úxwumixw, Khelsilem, s'est joint au premier ministre, Justin Trudeau, pour annoncer que le gouvernement fédéral versera 1,4 milliard de dollars pour soutenir le développement de Senákw. Il s'agit du plus important prêt accordé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans l'histoire du Canada." ¹³

4- DIVERS (NOUVEAUX PROBLÈMES ET QUESTIONS DE RECHERCHE POTENTIELLES) :

Suggestions de la table ronde :

- Examiner ce que signifie la "qualité" d'un point de vue holistique et non sur une base a priori.
- La Loi sur les Indiens et les limitations et obstacles qu'elle pose aux peuples autochtones qui s'efforcent d'atteindre la "qualité" dans l'environnement bâti. Les nuances relatives aux terres de réserve et aux terres hors réserve, aux traités de paix et d'amitié, aux terres assises et aux terres non assises.

Principales questions soulevées

- Josie Auger a demandé : "Quels sont les rôles des organismes de réglementation et des défenseurs dans ce domaine, en examinant les processus et les politiques pour soutenir la réinvention des environnements bâtis, en particulier dans le contexte des

¹³ Citation de : <https://www.squamish.net/senakw/>

réserves urbaines ? ...J'aimerais vraiment en savoir plus sur les projets de développement sur les terres hors réserve."